John Carter Brown
Library
Brown University

Antoine Lafargue's translation of
History of Nova Scotia (rare)
printed in London 1749, the
[illegible] was edited by [illegible]

worth $6

See my copy of [illegible]

15.6

To be placed under
Nova Scotia
See end of vol II

ŒUVRES

MÊLÉES.

TOME SECOND.

H Gravelot inven N. le Mire Sculp

Denis attendri les embrasse.

ŒUVRES
MÉLÉES
DE
M. DE LAFARGUE,
Des Académies Royales des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Caen & de Lyon.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire rue S. Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

EPITRE

A M. D'ORMESSON le Fils,

Le 1er. Janvier 1764.

JEUNE Aréopagite, & Philoſophe Enfant,
Dont le deſir d'apprendre eſt le goût triomphant;
O vous en qui l'eſprit n'a point attendu l'âge,
Des fadeurs de ce jour diſtinguez mon hommage.
Si vous déshonoriez le nom que vous portez,
Malgré l'éclat brillant du ſang dont vous ſortez,
Vous n'auriez pas un Vers de ma Muſe interdite:
Je brûle mon encens aux Autels du Mérite.
Mais lorſqu'à tant de traits je reconnais en vous
Un père dans qui ſeul vos Ayeux vivent tous,
Mon cœur alors s'échauffe, & pour guider ma plume,
Au flambeau du plaiſir le ſentiment s'allume.
Tous les jours votre ardeur par un travail réel
Groſſit l'ample tréſor d'un heureux naturel.
Vous montrez à mes yeux des penchans que j'admire,
Et je voudrois avoir cent voix pour vous le dire.
Le préſent qu'aujourd'hui vous recevez de moi,
S'il n'a point d'autre effet, aiſément fera foi

Qu'à votre jeune gloire au moins je m'intéreſſe.
Le deſtin de nos jours dépend de la jeuneſſe.
Votre aurore prépare à des jours radieux.
Il faut mettre à profit un temps ſi précieux.
Pourſuivez, D'ORMESSON. Le vice & l'ignorance
Sont étrangers à ceux dont vous prîtes naiſſance.
Leurs noms ſont conſacrés par la faveur des Rois :
Leur éloge pour vous ne doit point être un poids.
Il faut les imiter. Sous leurs nobles auſpices,
Il faut aller au grand par les mêmes ſervices.
Soyez, comm'eux, ſenſible, affable, généreux.
Le vrai bonheur conſiſte à faire des heureux.
C'eſt de l'humanité le plus bel apanage.
Ainſi de tous les cœurs on obtient le ſuffrage.
Il eſt doux d'inſpirer par un ſort glorieux
Le reſpect & l'amour, à l'exemple des Dieux.
Les Hommes bienfaiſans, au bout de leur carrière,
Du temps & de l'oubli franchiſſent la barrière ;
Et la reconnoiſſance aux ſiècles à venir,
Sur le char des Héros, porte leur ſouvenir.
Pour égaler le ſort de ceux de votre race,
Des pas de votre père examinez la trace.
En ſuivant avec lui le chemin de l'honneur,
Vos jours ſeront filés par la main du bonheur.
Emule des Vertus où ſon penchant l'applique,

Vous doublerez vos droits à l'eſtime publique.
Mes vœux ſont trop contens, ſi mon faible Diſcours
Pour former votre goût peut vous être un ſecours.
Les talens ſont le fruit d'une longue lecture:
De l'eſprit & du cœur elle eſt la nourriture.
C'eſt elle dont le jeu fait agir leurs reſſorts,
Comme les alimens font ſubſiſter le corps.
Noble dans ſon objet, dans ſes moyens facile,
Elle offre l'agréable, & conduit à l'utile.
La lecture nous forme, & charme nos loiſirs:
Elle ouvre, D'ORMESSON, le temple des Plaiſirs.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier les *Œuvres de M. De Lafargue*, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'Impression, comme d'un Ouvrage qui honore la Littérature par la sagesse & le goût qui l'accompagnent. A Paris, ce 7 Mai 1764.

Signé MARCHAND.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT : Notre amé le Sieur *De la Fargue*, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition qui a pour titre : *Œuvres Mêlées*. S'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, Voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes de faire imprimer sondit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le temps de dix années consécutives à compter du jour de la date des Présentes ; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois

mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, ne bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contrescel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Règlemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France le sieur DE LAMOIGNON; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France le sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement; voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre Plaisir. DONNÉ à Paris, le sixième jour du mois de Juin, l'an de Grace mil sept cent soixante-quatre, & de notre Règne le quarante-neuvième. Par le Roi en son Conseil.

LEBEGUE.

Régistré sur le Registre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 219. fol. 139. conformément au Règlement de

1723, *qui fait défense, Art.* 41, *à toutes personnes, de quelques qualités & conditions qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf exemplaires, prescrits par l'Art.* 108 *du même Règlement. A Paris, ce* 17 *Août* 1764.

Signé LEBRETON, *Syndic.*

FAUTES A CORRIGER.

TOME SECOND.

PAGE 11. *ligne* 3. pêche ; *lisez* péche.
Page 13. à la Note 8e. attribuées ; *lis.* attribuée.
Page 21. *lig.* 7. Dapné ; *lis.* Daphné.
Page 32. *lig.* 13. propres ; *lis.* propre.
Page 34. à la Note 21. Perse ; *lis.* Lucrece.
Page 62. *lig.* 16. sollitation ; *lis.* sollicitation.
Page 74. à la Note 49. Pline ; *lis.* Sénèque.
Page 75. *lig.* 1. Eurypiade ; *lis.* Eurybiade.
Page 207. *lig.* 21. guères ; *lis.* guère.

DISCOURS

DISCOURS

SUR

LA LECTURE.

A M. D'ORMESSON le Fils,

Le 1er. Janvier 1764.

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.
Hor. art. poe.

Joindre l'utile à l'agréable,
C'est le sort le plus desirable.

LES hommes naissent tout ce qu'ils seront, c'est-à-dire, Monsieur, qu'ils apportent avec eux en naissant le germe des vertus ou des vices qui doivent faire pendant leur

vie & après leur mort leur éloge ou leur censure, leur gloire ou leur honte, leur brillante réputation, ou leur profond oubli. Mais si l'éducation ne détruit point le naturel, elle le corrige du moins. Les qualités naturelles sont aidées par l'instruction. Otez ce secours à la jeunesse, l'oisiveté, le mauvais exemple corrompront bientôt les meilleures dispositions. Le travail développe les hommes avec l'âge: il achève, pour ainsi dire, leur être; il les forme. Les talens flétris, étouffés par la paresse, sont le fruit pénible de l'application; & comme les meilleures terres ont besoin, pour être fertilisées, des sueurs du laboureur, il faut cultiver le génie par l'étude, le nourrir, l'orner, le rendre en un mot tout ce qu'il est capable de devenir.

Mais de tout ce qui peut concourir à perfectionner les talens, rien n'eſt à mes yeux plus propre que la Lecture. C'eſt le moyen le plus court, le plus facile, le plus agréable pour arriver à la ſcience.

D'abord on lit peut-être avec quelque peine, parce qu'il eſt rare d'aimer ce qu'on ne connaît pas; mais on s'accoûtume aiſément à lire. On tombe heureuſement ſur un livre bien écrit: le cœur en ſent le charme; l'eſprit, ſon interprète néceſſaire, en diſcerne les beautés. Le goût ſe forme imperceptiblement. On s'inſtruit, on s'amuſe, on s'étonne de la rapidité de ſes progrès: la Lecture n'eſt plus qu'un plaiſir.

La Lecture eſt, ſur ce principe, l'art de rendre l'homme heureux par deux raiſons. La première,

c'eſt qu'elle lui donne l'utile ou l'inſtruction, comme Sénèque l'a écrit dans ſa quarante-cinquième épître à Lucilius : *Lectio certa prodeſt.* La ſeconde, c'eſt qu'à l'utile elle ajoûte l'agréable ou l'amuſement, ſelon le même Sénèque : *varia delectat.* Et tout le bonheur, dit le meilleur des Poëtes & le plus ſage des Philoſophes, conſiſte à réunir ces deux avantages ſi rares :

Omne tulit punctum qui miſcuit utile dulci.

Tours ingénieux, brillantes expreſſions, figures hardies des faſtueux Orateurs ; agréables antithèſes, audacieuſes hyperboles, véhémentes apoſtrophes, ſublimes proſopopées, je n'aurai pas beſoin de votre ſecours pour inſpirer le goût de la Lecture. Belle de ſa propre beauté, riche de

ſes ſeuls tréſors, la nommer, c'eſt faire ſon éloge; ſoyez l'ornement ſéducteur du menſonge, je n'ai à peindre que la Vérité.

PREMIERE PARTIE.

LE premier avantage de la Lecture eſt de donner l'utile à l'homme. Ouvrons les yeux ; cette penſée eſt ſans nuage.

L'homme eſt compoſé de deux principes ſi étroitement unis enſemble, quoique d'une nature tout-à-fait différente, que c'eſt aux ſenſations du corps que l'ame doit toutes ſes idées; mais malgré l'aſſujettiſſement réciproque où les tient la correſpondance néceſſaire des mouvemens de l'un avec les affections de l'autre, l'homme n'eſt rien que par ſon ame, c'eſt-à-dire, par ſon eſprit & par ſon cœur.

Cette diviſion métaphiſique de l'ame entre les deux reſſorts de

ſon action diviſe naturellement, Monſieur, cette première partie de mon diſcours. Si c'eſt par l'ame ſeule que l'homme eſt tout ce qu'il eſt, la Lecture aura tout fait pour lui, en éclairant ſon eſprit, & en formant ſon cœur : elle éclaire ſon eſprit, en l'ornant de belles connaiſſances ; elle forme ſon cœur, en le rempliſſant de grands ſentimens. Démontrons ces deux idées.

Ouvrons d'abord les Livres ſaints. Du premier pas, je parviens à la connaiſſance d'un Etre ſuprême, infini dans ſes perfections ; préſent à tous les tems auſſi bien qu'à tous les lieux, c'eſt-à-dire, éternel, immenſe ; ſans bornes ni dans ſa puiſſance ni dans ſa ſageſſe. D'un Etre, créateur de tout, indépendant de tout autre que lui, parce qu'il eſt un

dans son essence, malgré ses trois personnes distinctes qui semblent aux yeux de ma faible raison devoir le diviser, mais que la foi qu'il me donne, me fait trouver raisonnable de croire : je connais un Dieu.

Il parle, tout est créé [1]. Le cahos cesse, le néant est détruit, le monde existe. Les cieux, la terre, les mers, tout ce qui respire, l'homme enfin, prodige de son pouvoir, qui doit être le Roi de la nature, pour qui sont préparés tant de biens ; l'homme fait à son image [2], & qui regarde noblement les cieux [3], où ce Dieu

---

1 *Dixit*, & *facta sunt.* Isaiæ 40. & Psal. 32.

2 *Faciamus hominem ad imaginem nostram.* Gen. 1.

3 *Pronaque cùm spectent animalia cetera terram,*
Os homini sublime dedit ; cœlumque tueri
Jussit, & erectos ad sidera tollere vultus.
Ovide. *Metam. l.* 1.

magnifique récompenſera d'un bonheur éternel par la douce majeſté de ſa ſeule préſence le faible tribut d'obéiſſance, d'amour & d'adoration qu'il daigne lui permettre de lui offrir ſur la terre, & dont il a la bonté de s'honorer: tout l'univers, ce merveilleux ouvrage, digne de tant d'admiration, ne lui a coûté qu'une parole. Que dis-je encore ! une parole, Sa volonté fut ſon action. Il dît: Que la lumière ſe faſſe, & la lumière fut faite, ſelon l'expreſſion ſublime du premier & du plus fidèle de tous les Hiſtoriens [4].

L'orgueil, ſous le voile de la complaiſance, ſéduit le premier homme ; il tombe d'une chûte immenſe. Le travail, les paſſions,

4 *Fiat lux, & facta eſt lux.* Gen. 1.

la douleur, la mort, la privation des biens éternels auxquels il était destiné, deviennent son juste salaire ; & son crime souille en lui tous les hommes, parce que tous les hommes étoient en lui.

Quels nouveaux événemens frappent mes regards effrayés ? Un déluge universel fait périr dans l'abîme des eaux les premiers citoyens de l'univers, parce que toute chair avoit corrompu sa voie [5]. Un seul juste, Noë, sauvé du naufrage général avec sa famille particulière, doit donner de nouveaux habitans au monde, peut-être plus pervers que leurs ayeux [6]. Abraham, le dépositaire

---

5 *Quia omnis caro corruperat viam suam.* Gen. 6.

6 *Ætas parentum, pejor avis, tulit*
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem. Hor. *Od.* 6. *l.* 3.

de tant de promeſſes ; Moïſe l'inſtrument de tant de prodiges : quels objets ! Un homme pêche, tout eſt perdu ; un Dieu meurt, tout eſt ſauvé.

Si je parcours les Auteurs profanes, j'y lis l'hiſtoire de tous les tems, l'hiſtoire de tous les lieux, l'hiſtoire de tous les hommes ; les commencemens, l'éclat, la décadence, la ſucceſſion des empires ; la naiſſance, les progrès, le triomphe des arts ; la religion, le caractère, les mœurs, les uſages de toutes les nations enſemble. Je me rapproche des tems par la chronologie ; je me tranſporte ſur les lieux par la géographie. Tous les hommes ſont mes contemporains.

Réveillez-vous, perſonnages extraordinaires des beaux ſiècles d'Athènes & de Rome : ſortez de

l'asyle des mânes célèbres, & dites-nous ce qu'il faut apprendre & ce qu'il faut faire pour vous égaler. Mais je me trompe, Monsieur. Ces grands hommes tout morts qu'ils sont, vivent dans leurs ouvrages. Leur corps est retourné à sa poussière; mais leur esprit nous reste tout entier. Leur mort est la leçon de notre vie. J'entre dans une bibliothèque bien composée, où tant d'Historiens, d'Orateurs, de Poëtes & de Philosophes sont à mes ordres. Je prends un livre, je l'ouvre & je lis. C'est là que, ressuscitant dans mes mains, à ma volonté, tous ces morts illustres, sensibles à mon émulation, parlent à mes yeux, m'ouvrent leur riche sein, m'initient dans tous leurs mystères. Dans cette espèce de mausolée, leur cendre se rapproche,

leur chaleur se rallume, leur voix se ranime : ils revivent pour me dire qu'il n'y a de mérite que dans les talens, d'honneur que dans la probité, de satisfaction que dans la vertu. Morts immortels, vous m'apprenez à vivre, & je n'ai pas de peine à vous croire, parce que vous n'avez pas d'intérêt à me tromper.

La Philosophie m'apprend à penser, à discerner le vrai d'avec le faux, l'innocence d'avec le crime, le bien d'avec le mal, en quoi Socrate faisoit consister toute la sagesse de l'homme [7] : à juger des autres, à me connaître moi-même ; Oracle descendu du ciel selon Juvenal [8], digne d'être

7 *Socrates hanc summam dixit esse sapientiam, bona malaque distinguere.* Sen. Ep. 71.

8 *E cælo descendit, nosce te ipsum.* Sat. 11. Cette sentence a paru si belle aux anciens, qu'ils l'ont attribuées aux hommes & aux

à jamais gravé dans le ſouvenir, pour être appliqué à toutes les actions de la vie : à me vaincre courageuſement ; victoire plus héroïque que toutes celles des Alexandres & des Céſars ; ce qui a fait dire à Cicéron qu'elle rendoit l'homme ſemblable, non point aux hommes, mais aux dieux [9] : à triompher de mes paſſions, modeſte dans le bonheur, ferme dans les revers de l'aveugle fortune [10] ; riche ſans dureté, pauvre avec nobleſſe ; ſans ſecret pour mes amis, ſans

---

Dieux : Pline *lib.* 8 *cap.* 12. à Chilon Lacédémonien ; Diogène Laërce *lib.* 1. à Thalès, le plus célèbre des ſept Sages de la Grèce ; & Cicéron *lib.* 1. *Tuſculanarum Quæſtionum, n.* 52, à Apollon.

9 *Verum animum vincere .... non ego cum ſummis viris comparo, ſed ſimillimum Deo judico.* Orat. pro Marco Marcello.

10 *Æquam memento rebus in arduis ſervare mentem ;*
Non ſecùs in bonis ab inſolenti temperatam
Lætitiâ, moriture Delli. Hor. Od. 3. l. 2.

ouverture pour le reſte du monde ; à être ſimple dans mes diſcours, conſéquent dans mes actions, uniforme dans ma conduite, exact dans mes devoirs, poli dans mes procédés, fidèle dans mes engagemens, délicat dans mes ſociétés. Que ſai-je enfin ? à vivre avec moi-même, ſelon la penſée de Diogène. Peut-on rien ajoûter à ces ſublimes leçons ?

Mais ce que la philoſophie m'apprend de plus important, c'eſt à me reſpecter [11], en me faiſant connaître toute ma grandeur. L'homme eſt en effet ſi grand, dit Cicéron, qu'il ne peut, s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte, être comparé

---

11 *Rarum eſt enim ut ſe ſatis quiſque vereatur.*

qu'à Dieu seul [12]. Quand je considère que Dieu a créé le monde pour l'homme, pour ses besoins & pour ses plaisirs, & l'homme seul pour lui-même, afin qu'il fût comme le prêtre de la nature, qui fît monter jusqu'au trône du Créateur l'admiration, la reconnaissance & l'encens des créatures, cette glorieuse destination enfle ma vanité ; mais elle est réduite à ses justes bornes par la réflexion de toute ma bassesse, lorsque je force ce Dieu bienfaisant par mon ingratitude à retirer le bras puissant par qui seul j'étois quelque chose, & à m'abandonner à mon propre néant.

L'éloquence, cet art majestueux & triomphant qui persuade

12 *Animus humanus, decerptus ex mente divinâ, cum alio nullo nisi cum ipso Deo, si hoc fas est dictu, comparari potest.* Cic. Tusc. quæst. l. 5. num. 38.

les

les esprits, & maîtrise les cœurs, en flattant délicieusement l'oreille, est le fruit de la Lecture des beaux modèles en ce genre. La nécessité de prendre les hommes par leur faible, par leur endroit sensible, je veux dire, par la séduction des sens, ne leur permet point de négliger le talent de l'éloquence; car enfin c'est moins la raison qui gagne les hommes souvent, que la manière de la leur présenter: ce qui a sans doute fait dire à Cicéron, que la manière de dire les choses n'étoit pas moins importante que les choses mêmes [13]. Un Discours sèchement astreint au style simple de la conversation, ne feroit que peu de sensation sur eux. Il faut qu'un Orateur les remue victorieuse-

13 *Non tam refert qualia sint quæ dicas, quàm quomodo dicantur.* Cic.

ment par ſes tours heureux, par la nouveauté de ſes expreſſions, par l'élévation de ſes penſées, par la vérité de ſes images, par la nobleſſe de ſes ſentimens, par le feu de ſon imagination, par le beau déſordre de ſes mouvemens, par la hardieſſe, la véhémence, l'enthouſiaſme de ſes figures. L'éloquence née de la liberté des Républiques y étoit autrefois conſacrée aux plus importans objets du Gouvernement, & le talent de la parole caractériſoit les grands hommes. Dans la Grèce on appelloit les Orateurs les conducteurs des Peuples. On diſoit d'eux à Rome qu'ils règnoient toutes les fois qu'ils montoient à la tribune aux harangues. Rien ne fait plus d'honneur à l'éloquence que la belle réponſe de Tibère au Sénat, lorſqu'à la mort de Germa-

nicus, ce jeune Héros qui épuisa les regrets de Rome triomphante, & de l'Allemagne vaincue, toutes les voix lui décernant unanimement une place parmi les Orateurs, avec un immense bouclier d'or où son image devoit être gravée, l'Empereur ne voulut point que ce bouclier fût différent des boucliers ordinaires, parce que la fortune, dît ce Prince, n'ajoûtoit rien à l'éloquence, & qu'il suffisoit à la gloire de Germanicus d'être mis au rang des écrivains illustres de l'antiquité [14].

C'est l'éloquence qui dictoit les loix, qui décidoit de la guerre & de la paix, & qui sauvoit les

14 *Cùm censeretur clypeus, auro & magnitudine insignis, inter auctores eloquentiæ, adseruit Tiberius solitum par emque cæteris dicaturum; neque enim eloquentiam fortunâ discerni, & satis illustre, si veteres inter scriptores haberetur.* Tac. An. l. 2.

peuples & les particuliers dans l'Aréopage & dans le Sénat [15]. Elle fortifie la faibleſſe, encourage la timidité, hâte la lenteur, agite la pareſſe, calme l'emportement, intéreſſe l'indifférence, & imprime rapidement & profondément dans ceux qui écoutent, tous les ſentimens dont elle pénètre celui qui parle. C'eſt, dis-je, cet art néceſſaire & trop négligé, qui s'enveloppant de l'écorce de la nature qui doit ſeule paraître, émeut, enchante & tranſporte: il nous fait, pour ainſi dire, violence; rien ne réſiſte à ſon impérieux attrait.

Les trois genres d'éloquence : le ſublime, le tempéré & le ſimple.

Tantôt c'eſt un torrent, qui ſe précipitant avec un bruit épouventable du ſommet des plus hau-

15 Les juges de l'Aréopage n'écoutoient les Orateurs que dans les ténebres; mais cette loi qui préſervoit leurs yeux de la ſéduction du geſte, ne garantiſſoit point leurs oreilles du charme de la voix.

tes montagnes, briſe, renverſe, entraîne par ſon impétuoſité tout ce qui s'oppoſe à ſon paſſage : c'eſt Démoſthène, qui réveille les Athéniens de leur long & funeſte aſſoupiſſement, & de qui Philippe eſt contraint d'avouer qu'une de ſes harangues lui faiſoit plus de tort que la perte d'une bataille. Tantôt c'eſt une rivière moins majeſtueuſe, dont les bords ſont meublés de maiſons riantes, & qui fertiliſe de ſes riches eaux les campagnes qu'elle arroſe : c'eſt Ulyſſe qui abbat les murs de Troye par la fineſſe de ſes diſcours, ou Amphion qui bâtit ceux de Thèbes par l'harmonie de ſa voix. Et tantôt c'eſt un faible ruiſſeau, qui mêle agréablement ſon doux murmure aux premiers gazouillemens des jeunes oiſeaux, & aux chanſons inno-

centes des tendres Bergères : ce ſont Philémon & Baucis, qui pour récompenſe de l'hoſpitalité qu'ils ont exercée envers Jupiter & Mercure, ne leur demandent ſimplement que de mourir l'un & l'autre en même temps, pour jouir enſemble du plaiſir de leur vie, & pour ne pas ſentir le regret de leur mort.

La fable n'eſt qu'une fiction ; mais cette fiction ne mène point à l'erreur. Je n'ai qu'à remonter vers ſa ſource, je reconnais en elle la fille de l'hiſtoire. Je vois naître l'idolatrie des monumens de la Religion. La vérité enfante le menſonge ; mais le menſonge eſt la preuve de la vérité. Le partage que Saturne fit de l'Univers entre Jupiter, Neptune & Pluton, retrace à ma mémoire la diviſion que Noë fit de la terre

après le déluge entre ſes trois fils, Sem, Cham & Japhet. La fable des ſuperbes Géans qui entaſſèrent des montagnes pour eſcalader le ciel, & que le ſouverain des Dieux écraſa de ſa foudre, n'eſt que l'hiſtoire de la célèbre tour de Babel, de la confuſion des langues & de la diſperſion des hommes. Charybde & Scylla, ces deux monſtres redoutables qui infeſtoient les grands chemins, étoient deux Rochers de la mer de Sicile, contre leſquels les vaiſſeaux étoient toujours en danger de ſe briſer; & Jupiter, deſcendant en pluie d'or dans la tour d'Airain où Danaë avoit été enfermée par ſon père Acriſe, étoit Prétus, frère de ce malheureux Roi, corrompant la fidélité de ſes gardes par des préſens. En voilà de reſte, ſans doute

pour vous faire connaître, Monsieur, que la fable ne doit être regardée que comme l'enveloppe de l'Histoire ancienne, soit sacrée ou profane. A travers tous les ornemens dont les faits historiques ont été défigurés, il peut être difficile, mais non point impossible d'en découvrir le fond par la Lecture.

La Poësie élève le génie, échauffe l'imagination, épure le goût, adoucit les mœurs. Je soupçonnerois qu'elle aggrandit mon ame. Elle est le cri de la nature, & l'expression du cœur. Son origine est celle du monde, & son premier emploi fut de chanter les bienfaits de Dieu, & la reconnaissance de l'homme. Telle étoit sa noble institution. Le sublime cantique de Moïse après le passage de la mer rouge,

le plus ancien morceau de Poëſie que nous ayions, après le Livre de Job, preſque tout écrit en vers par ce Patriarche lui-même ou par Moïſe ; celui de Debora & ceux d'Iſaïe invitèrent les Hébreux à publier le nom, la puiſſance & les louanges du Dieu d'Iſraël. Ils mêloient le ſon des inſtrumens aux accens de leurs voix ; & le Roi Prophète dont tous les Pſeaumes ſont autant de chef-d'œuvres de Poëſie & de ſentiment, joignit l'exemple à l'invitation le jour de la tranſlation de l'arche, où dans les tranſports de ſa joie, il danſa de toutes ſes forces devant elle, en jouant en même temps de la harpe [16].

Chez les Nations Idolâtres & dans les ténèbres du paganiſme,

16 *David ſaltabat totis viribus ante Dominum.* 1. Reg. 6. 14.

où ſelon la magnifique idée de M. de Boſſuet, tout étoit Dieu, excepté Dieu-même, & où l'Univers ſembloit être devenu un temple d'Idoles*, la Poëſie étoit encore conſacrée à la Religion, à la Morale, aux ſacrifices & aux feſtins. C'eſt par elle qu'on appaiſoit les Dieux de l'Olympe & des enfers [17]. Des Poëtes antérieurs à Homère, tels qu'Orphée, ce Chantre ſi célèbre de la Thrace, Linus ſon frère, & Muſée ſon Diſciple, apprirent aux hommes à invoquer les Dieux, à ſe ſoumettre aux Loix, à obéir aux Souverains, à reſpecter les chaſtes liens du mariage, à s'abſtenir des meurtres, à captiver leurs paſſions ſous le joug de la raiſon. L'éloge de la vertu, l'amour de la Patrie, les devoirs des hommes les uns

* Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle.

17 *Carmine Dî ſuperi placantur, carmine manes.* Hor. Epil. 1 l. 2.

envers les autres étoient la matière de leurs beaux vers. Homère ne fit que les imiter. Plus de cent ans avant lui, c'eſt-à-dire, environ l'époque de l'embraſement de Troye, l'illuſtre fille de Tireſias, la ſavante Dapné * s'étoit acquis à Delphes tant de célébrité par ſes admirables poëmes, qu'Homère fut ſoupçonné de les avoir ſupprimés, après en avoir fait paſſer toutes les beautés dans les ſiens. Le titre de Poëte répondoit originairement à celui de Sage : c'étoient des noms ſynonymes. Théologiens, Philoſophes, Hiſtoriens, Légiſlateurs, Aſtronomes, Naturaliſtes, la dignité de leurs occupations leur attiroit la conſidération de tous les Peuples. Les Prêtres des Egyptiens qui étoient les gardiens des Sciences, n'étoient que des Poëtes. Les Grecs n'écri-

* Ou Orphné ſelon Diodore.

voient qu'en vers. Le culte des Dieux, la Philoſophie, l'Hiſtoire, les Loix, la Politique, la Géométrie, la Médecine n'eurent point d'autre ſtyle juſqu'à la fin du ſiècle des ſept Sages *, où Phérécide, ſelon Pline & Apulée, fut le premier qui écrivit harmonieuſement en proſe, & où Cadmus, imitant ſon exemple, ôta à la poëſie le privilège excluſif de conſerver l'Hiſtoire, en écrivant avec élégance celle d'Ionie depuis la fondation de Milet. Les Romains chantoient en vers dans leurs repas les belles actions des grands hommes pour exciter l'émulation de la jeuneſſe. C'étoit un uſage chez tous les Peuples de célébrer par des hymnes, des odes ou des chanſons, les Héros tués à la guerre : les Bardes n'avoient point d'autre emploi chez les Gaulois. Les annales des Ger-

* Vers l'an du Monde 3400.

mains étoient des poëmes, dit Tacite. En Eſpagne le dépôt des Loix étoit écrit en vers par les Turdetains. La Poëſie qui étoit le ſeul ſtyle de tout l'Orient, ſe communiqua par dégrés à toutes les parties du monde, & par-tout les Poëtes ſe firent aimer autant qu'admirer par leurs Ouvrages & par leurs mœurs. Ils vivoient d'une manière ſi exemplaire, qu'on les regardoit preſque comme des hommes divins. Homère, le Prince des Poëtes Grecs, & Virgile, le Prince des Poëtes Latins, les deux plus beaux génies qui aient jamais exiſté dans le monde, ne s'acquirent pas moins d'honneur par leurs ſimples vertus, que par leurs ſublimes Ouvrages. Ils arborèrent également l'étendard de la décence, de la modeſtie & de la pudeur dans des

temps où la corruption étoit générale, & où l'ambition, le luxe & la débauche étoient les seules divinités de tous les temples. Si depuis ces hommes incomparables, dignes des regrets de tous les siècles, la Poësie a dégénéré de sa pureté primitive ; si Ausone, Pétrone & la Fontaine ont abusé d'elle, c'est le crime des Poëtes, & non point de la Poësie. La Poësie est le langage des Dieux : titre honorable qu'elle tira, soit de la dignité de son objet par sa consécration aux matières de la Religion ; on ne prioit les Dieux qu'en vers, ce n'est qu'en vers qu'ils rendoient leurs oracles : soit de l'antiquité & de l'universalité de son empire ; on s'en est servi dès l'origine du monde, & tous les Peuples l'ont aimée : soit enfin

de ſa ſublimité, de ſon harmonie, de ſon charme touchant, qui ſemblent tenir de l'inſpiration. Si le commerce des Dieux eſt glorieux & néceſſaire pour les hommes, quel empreſſement ne mérite pas un Art qui leur en donne le talent ?

Donner de l'élévation & de la fermeté à l'ame, étendre & reculer les bornes de l'eſprit, multiplier les idées, augmenter & varier les connaiſſances & les lumières, ſuppléer à la ſtérilité naturelle par une abondance étrangère, mener imperceptiblement & par dégrés juſqu'à l'invention, mettre à profit les diſpoſitions que la nature à données, & qui ſeroient demeurées inutiles ſans le travail de l'Art, ſemblables à ces pierres précieuſes qui ſortant des entrailles de la terre où

elles ont été formées, ſous une enveloppe opaque & ſans apparence, n'ont d'éclat, & ne brillent aux yeux, qu'après que le ciſeau les a taillées, & qu'elles ont été polies par une habile main ; aider à découvrir les principes par l'analyſe, & à tirer des principes les conſéquences les plus éloignées par la ſynthèſe ; guider dans la recherche de la vérité par les égaremens des autres, ainſi que par leurs découvertes; nous rendre propres leur expérience, parce que la vie des autres eſt une maîtreſſe pour nous [18] ; former le goût non-ſeulement par les préceptes, mais plus efficacement par les exemples [19] ; donner de l'exactitude aux penſées, de la juſteſſe au ju-

18 *Vita eſt nobis aliena magiſtra.* Cat. Poët. l. 7. diſtich. metr. 29.

19 *Longum iter per præcepta, breve & efficax per exempla.* Senec.

gement, de la force & de l'ordre au raiſonnement & aux preuves, diſſiper les ténèbres de l'ignorance, vaincre l'aſcendant des préjugés : tout cela n'eſt encore que la moindre partie des ſecours que la Lecture préſente à l'eſprit. Elle ne fait pas moins pour le cœur.

Sous le penchant impérieux qui nous abaiſſe au vice, où trouver ces aiguillons preſſans qui nous élèvent à la vertu ? dans la converſation ? Mais le moindre défaut des cercles du monde eſt d'être frivoles : l'eſprit n'y brille qu'aux dépens du cœur. C'eſt-là qu'à la faveur d'une préface fleurie, vous entendrez applaudir un Diſcours ſanglant qui ruine ou deshonore une famille, flétrit le mérite, ou viole la foi du ſecret. Dans les ſoins d'un maître, ou les conſeils d'un ami ? Mais les maî-

tres, mais les amis ſont-ils ce qu'ils doivent être ? Souvent l'inſtruction n'eſt que mercenaire ; plus ſouvent l'amitié corrompt le jugement ; très-ſouvent l'une a trop peu d'autorité, l'autre trop de faibleſſe. Sur nos théâtres ? Vous ſavez leur noble deviſe : ils corrigent les mœurs en riant [20] ; mais le vice s'y peint ordinairement de couleurs ſi belles, que le poiſon ſe gliſſant agréablement dans le cœur par les yeux & par les oreilles, le rend inacceſſible aux charmes de la vertu, ſi l'âge, le diſcernement & l'amour du bien ne font tomber le maſque, & reconnaître le perſonnage [21].

C'eſt à la Lecture, mais ſur-tout à la Lecture de l'Hiſtoire à former

---

20 *Caſtigat ridendo mores.* Santeuil.
21 *Eripitur perſona, manet res,* Perſ.

le cœur. Là, ſont conſacrés les modèles de toutes les vertus. Voilà où Quintilien puiſoit ces principes d'honneur & de probité répandus dans ſes Ouvrages & dans ſa Vie. [22] Voilà où Cicéron avoit tant enrichi ſon eſprit & ſon cœur par l'idée des grands hommes dont les Ecrivains Grecs & Latins avoient laiſſé de ſi beaux portraits, non pour les regarder ſeulement, mais pour les imiter [23].

L'Hiſtoire eſt à juſte titre le témoin des temps, le flambeau de la vérité, le dépot des événemens, l'oracle de l'Antiquité,

---

22 *Hinc mihi ille juſtitiæ hauſtus bibat*, l. 12. cap. 2.

23 *Quàm multas nobis imagines, non ſolùm ad intuendum, verùm etiam ad imitandum, fortiſſimorum virorum expreſſas Scriptores & Græci & Latini reliquerunt, quas ego mihi ſemper in adminiſtrandâ Republicâ proponens, animum & mentem meam ipſâ cogitatione hominum excellentium confirmabam!* pro Arch. Poët. n. 14.

la maîtreſſe de la vie [24], c'eſt-à-dire, la ſource des bons conſeils & de la prudence, l'aiguillon du courage & des belles actions, la règle de la conduite & des mœurs. Elle offre à nos yeux, elle propoſe à notre émulation les traits mémorables, les excellentes qualités des Légiſlateurs, des Conquérans, des Rois, des Héros, des Sages, des Citoyens illuſtres de tous les tems & de tous les pays, qu'elle a ſéparés de la foule des morts où le vulgaire eſt confondu & ignoré. Il eſt vrai qu'elle a également conſervé leurs défauts & leurs vices; mais les ſages réflexions qu'elle nous fait, ou qu'elle nous rend capables de faire nous-mêmes,

---

24 *Hiſtoria teſtis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magiſtra vitæ, nuncia vetuſtatis.* Cic. l. 2. de Orat. n. 36.

nous détournent facilement du chemin de l'erreur.

Venez, venez découvrir les ſources pures du ſentiment, pénétrez dans les Bibliothèques ; ouvrez les livres, ces tombeaux vivans où reſpirent le génie & la ſageſſe ; & là, vous vous formerez ſans peine à ces ſentimens nobles & précieux qui ont diſtingué vos Ancêtres, & dont les ſemences ſont naturellement dans votre cœur.

L'un vous fera connaître & ſentir combien il eſt doux & beau de mourir pour la Patrie [25], comme Codrus dans la Grèce [26], après lequel les Athéniens ne voulurent plus avoir de Roi par reſpect pour ſa mémoire, & ſe

25 *Dulce ac decorum eſt pro patriâ mori.* Hor. Od. 2. l. 3.

26 *Codrus pro patriâ non timidus mori.* Hor. l. 3. Od. 14.

gouvernèrent par des Magiſtrats nommés Archontes, dont le premier fut Médon ſon fils : ou comme les trois Décius chez les Romains dans les trois guerres des Latins, des Toſcans & de Pyrrhus. L'autre vous enflâmera pour la pudeur, lorſque le fameux Praxitèle ayant préſenté aux habitans de l'île de Cos deux ſtatues de Vénus, l'une toute nue, l'autre modeſtement voilée, mais bien inférieure à la première en beauté, vous verrez ces ſages Payens préférer cependant la dernière, pour la placer à Cnide dans le temple de cette Déeſſe : ou en voyant toutes les Dames Romaines prendre un deuil général à la mort du premier Brutus, qu'elles pleurèrent un an, comme le vengeur de leur pudicité par l'éclatant châtiment dont il

avoit puni Tarquin, le meurtrier de Lucrèce.

Ici voyant fuir le malheureux Enée de ſa patrie en cendres, portant précieuſement ſur ſes Epaules reſpectueuſes ſes Dieux Pénates & le vieux Anchiſe, & tenant le jeune Aſcagne par la main; vous ſerez touché de ſa piété envers les Dieux, de ſon reſpect pour ſon Père, & de ſa tendreſſe pour ſon fils; & là, la tendre Artémiſe vous fera mêler vos regrets à ſes pleurs, quand vous lui verrez conſacrer l'amour conjugal, en recevant dans ſon cœur brûlant la froide cendre de ſon Epoux : mauſolée plus glorieux pour lui, que celui que la magnificence de cette Reine de Carie lui érigea dans Halicarnaſſe, quoiqu'il aît paſſé pour une des ſept merveilles du monde.

Tantôt vous admirerez l'amour qu'avoit pour la vérité l'illuſtre Epaminondas, qui la reſpectoit juſqu'à n'oſer point mentir par amuſement [27], & tantôt vous mépriſerez Lyſandre, l'Orateur du menſonge: Où la peau du Lion ne peut atteindre, il faut, diſoit-il, y coudre la peau du Renard.

Le menſonge eſt en effet un vice bas, lâche & honteux juſques dans les Eſclaves. Un menteur eſt le fléau des Sociétés. On ſe défie de lui, on eſt toujours en garde contre ſes diſcours, on ne compte jamais ſur ſa parole; on ne le croit pas, dit Cicéron, lors même qu'il dit la vérité [28]. Le menſonge eſt le crime le plus oppoſé à Dieu, qui eſt la vérité par ex-

27 *Adeò veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur.* Cornel. Nep. in Epam.

28 *Mendaci homini, ne verum quidem dicenti credere ſolemus.* Cic. l. 2. de Divin. n. 146.

cellence

cellence ; le plus offenſant pour les autres, parce qu'il eſt trompeur ; & le plus funeſte à ſoi-même, parce que l'indignation & le mépris en ſont la récompenſe & la peine. Mais s'il dégrade & avilit les hommes, ils ont un moyen, dit Pythagore, de devenir ſemblables aux Dieux, en faiſant du bien, & en diſant la vérité.

La diſſimulation, les fineſſes, les reſtrictions, les mauvaiſes excuſes ſont autant d'eſpèces de menſonge, qui ne ſont pas moins mépriſables. Tout cela part d'un mauvais fond. On uſe d'adreſſe, de ruſes, de détours ; on ſe cache, on ſe déguiſe, on s'excuſe par amour-propre. Lorſqu'on eſt tel qu'on doit être, on ne rougit point de ſe montrer tel qu'on eſt. Il eſt humiliant pour l'humanité

que la langue ſoit le témoin le plus faux du cœur [29], & que tout le monde faſſe le métier de Charlatan [30].

Qu'eſt-ce encore que la flatterie? Le menſonge dans tout ſon raffinement. Je ne ſai ſi l'on ne pourroit pas dire qu'elle en eſt en même tems & la fille & la mère, puiſqu'elle émane d'un intérieur double & faux, & qu'elle ſe déguiſe ſous mille couleurs différentes, ſelon le beſoin, pour plaire à ceux qu'elle veut tromper. Les gardes veillent autour du Palais des Rois, dit l'éloquent Diſciple de la fameuſe Hypacie d'Alexandrie, Synéſius de Cyrène, pour en écarter des ennemis moins dangereux que n'eſt la flat-

29 *La lengua es el mas falſo teſtigo del coraçon.* Pérez.

30 *Univerſus mundus exercet hiſtrioniam.* Senec.

terie. Non seulement elle désole leur empire ; mais elle pénètre jusqu'au fond de leur cœur, pour le séduire, pour le corrompre & pour le rendre injuste. L'intérêt est le Dieu des flatteurs, la bassesse leur caractère, la fourberie leur talent. Fuyez, Adulateurs infâmes ; soyez à jamais foulés aux pieds, vils insectes, reptibles impurs qui infectez la nature. Vous exhalez un poison mortel, vos morsures sont incurables, l'horreur règne autour de vous. Vous êtes aux yeux de Tacite le genre d'ennemis le plus à craindre [31]. Vous êtes aux miens le glaive à deux tranchans & les sirènes meurtrières ; & votre langage est l'amorce de tous les malheurs. Comme l'adulation est la

31 *Pessimum inimicorum genus laudantes.* Tac.

marque la plus infaillible d'un lâche cœur dans ceux qui flattent, elle ſuppoſe la médiocrité, la faibleſſe, la fatuité dans ceux qui aiment à être flattés : la ſeule différence entr'eux eſt celle des fripons aux dupes. Il n'y a d'autre moyen de ſe garantir de ce piège perfide, que de ſe boucher les oreilles, à l'exemple d'Ulyſſe.

Ici, vous applaudirez la reſpectueuſe attention qu'on avoit à Lacédémone pour les vieillards, devant qui toute la jeuneſſe ſe tenoit debout. Il eſt beau de vieillir à Sparte, diſoit un Athénien *, parce que la vieilleſſe n'a nulle part un domicile ſi honorable. On lit dans Quinte-Curce qu'Alexandre porta ſon reſpect pour Syſigambis, mère de Darius, ſa priſonnière, juſqu'à ne pas s'aſſeoir en ſa préſence, parce qu'il

* *Lyſandre.*

l'appelloit sa mère, & que dans les mœurs Persanes c'étoit un crime à un fils de s'asseoir devant un père ou une mère sans leur permission, 32. Là, vous lirez avec transport ce monument éternel de la probité de Phocion. Son gendre vient le prier de solliciter pour lui les Athéniens qui l'appelloient en justice ; mais Phocion, ce grand homme, cet homme de bien, ne le croyant pas innocent, lui répondit ce beau mot: Je t'ai fait mon gendre, mais pour des choses honnêtes. C'est la femme de ce Phocion, qui dît un jour à une Dame d'Ionie qui, en lui rendant visite, étala fastueusement ses bijoux en sa présence: Mon seul ornement,

32. *Scio apud vos filium in conspectu matris nefas esse considere, nisi cùm illa permisit.* Q. Curt.

c'eſt Phocion, qui depuis vingt ans eſt toujours élu Général des Athéniens.

Philippe de Macédoine & la célèbre Cornélie, fille du premier Africain, & mère des Gracques, ont illuſtré leur vie par deux traits tout-à-fait ſemblables à ceux de Phocion & de ſa femme. Comme on preſſoit ce Roi de protéger un homme qu'un arrêt alloit flétrir: J'aime mieux, dît-il, qu'il ſoit décrié que moi. Et l'illuſtre Romaine à qui une Dame de Campanie, qui étoit logée chez elle, montroit avec oſtentation l'or, les diamans & tout l'attirail de la toilette des femmes, en lui demandant où étoient les ſiens, lui répondit avec une noble ſimplicité, en lui préſentant ſes Enfans qui rentroient des Ecoles publiques:

Voilà ma parure & mes ornemens [33].

Ouvrez, Monſieur, ouvrez les Poëmes d'Homère; liſez l'Iliade & l'Odyſſée: vous y trouverez toutes les Leçons de la plus admirable philoſophie. Leçon de reſpect pour les Dieux: l'inſenſé, s'écrie Dioné, en parlant de Diomède, il ne ſait pas que ceux qui ont l'audace de combattre contre les Dieux, ne demeurent pas long-temps ſur la terre, & que leurs Enfans ne s'aſſeyent point ſur leurs genoux, & ne les appellent pas du doux nom de père, au retour de leurs ſanglantes expéditions *. C'eſt ainſi que dans l'Enéïde l'impie Phlégyas s'écrie du fond du Tartare: Apprenez par mon exemple, ô mortels, à

* *Il. l.* 15. *v.* 406.

33 *Et hæc, inquit, ornamenta mea ſunt.* Val. Max. l. 4. c. 4.

reſpecter la juſtice, & à ne pas mépriſer les Dieux [34]. Leçon d'obéiſſance aux Rois : mille ans avant la naiſſance du Chriſtianiſme, Homère tenoit à cet égard le langage de l'Apôtre des Nations. La Dignité des Rois leur vient de Jupiter : c'eſt Jupiter qui met le ſceptre entre leurs mains ; c'eſt lui qui les rend les Dépoſitaires des Loix pour gouverner les Peuples *. Leçon d'hoſpitalité : Nauſicaë, fille d'Alcinoüs Roi des Phéaciens, ayant rencontré Ulyſſe au bord de la mer portant ſur lui les triſtes marques de ſon naufrage, le conduit au Palais de ſon père, où elle en fait prendre le plus grand ſoin. Les pauvres & les étrangers, dit-elle, nous viennent de la part des

* *Il. l.* 11. *v.* 197.

34 *Diſcite juſtitiam moniti, & non temnere Divos.* Æneid. l. 6.

Dieux.

Dieux *. Tel est à peu-près le langage consolant que Virgile met dans la bouche de Didon : Prince, dit-elle à Enée, ne craignez point de me trouver insensible : J'ai appris par mes propres malheurs à secourir les malheureux [34]. S'il falloit encore d'autres encouragemens à la bienfaisance, j'y pourrois ajoûter ce beau sentiment d'un Vieillard de Térence : Je suis homme, & à ce titre je m'intéresse à tous les hommes [35].

* *Odyss. l. 6. v. 206.*

Quintilien vous apprendra qu'il y a de la cruauté à se moquer des malheureux [36]. La Raillerie est en général un défaut du cœur, & un Rôle offensant & dangereux à jouer. Avec ses supérieurs, elle est imprudente ; avec ses inférieurs,

34 *Non ignara mali, miseris succurrere disco.* Æneid. l. 1. v. 630.

35 *Homo sum, humani nil à me alienum puto.* Heaut. Act. 1. sc. 1.

36 *Adversùs miseros inhumanus est jocus.* Quint.

elle eſt indigne ; avec ſes égaux, elle eſt réciproque ; avec tout le monde, elle eſt délicate. Elle révolte l'amour-propre, non-ſeulement par ſon air de ſupériorité, mais encore principalement par ſa matière. Elle traîne à ſa ſuite la critique & la ſatyre, ſes compagnes fidelles ; en ſorte qu'un Railleur ne peut être qu'un homme odieux dans la Société. Tel qui n'eſt aujourd'hui dans un cercle que ſimple ſpectateur de ſes bons mots ou de ſes fades plaiſanteries, doit s'attendre infailliblement à en être demain l'objet dans un autre. Rien n'eſt ſacré pour les Plaiſans : ils ſacrifient un ami pour un bon mot [37]. Peut-être, me dira-t-on, que la Raillerie eſt un jeu d'eſprit, & que ſous

37 *Longè abſit propoſitum iſtud : potiùs amicum quàm verbum perdidi.* Cic.

cet aſpect elle peut être amuſante & agréable, quand elle eſt fine, délicate & momentanée. Je répondrai que ce jeu d'eſprit reſſemble au jeu de main, que les perſonnes bien nées ne ſe permettent jamais, parce qu'il eſt indécent & dangereux, & qu'il reſpire la mauvaiſe éducation. La Raillerie a de plus une malignité ſecrette qui cherche à bleſſer, en paraiſſant badiner. On eſt plus ſenſible au Ridicule qu'au Deſhonneur, par la raiſon que le Deſhonneur dépend de nous, au lieu que le Ridicule eſt arbitraire chez les autres. Le Deshonneur a ſa matière fixe, ſes principes invariables, ſes bornes marquées ; mais le Ridicule eſt plus ſouvent dans l'opinion que dans la réalité. Le Bien ou le Mal, les Talens ou l'Ignorance, l'Eſprit ou la Sotti-

ſe, la Beauté ou la Laideur, les défauts naturels ou volontaires, les bonnes ou mauvaiſes qualités; tout y devient ſujet au gré d'une imagination déréglée qui ne voit rien que de riſible hors d'elle. Quelque déliée que puiſſe être la Raillerie, il eſt impoſſible qu'elle plaiſe jamais aux perſonnes qu'elle intéreſſe. Les jeunes-gens ſur-tout ne ſauroient l'éviter avec trop de ſoin, parce qu'il n'y a point de ſource plus intariſſable d'inimitiés, de querelles & de ſcènes tragiques. Il faudroit du moins être ſans défaut pour pouvoir rire de ceux des autres; mais perſonne n'en eſt exempt, & les plus parfaits ſont ceux qui en ont le moins [38], ou de moindres [39].

38 *Pro optimo eſt minimè malus.* Senec. de tranquil. l. 1. c. 7.

39 *Nam vitiis nemo ſine naſcitur: optimus ille eſt qui minimis urgetur.* Hor. Sat. 3. l. 1.

Platon vous dira que tous les malheurs dont la vie des hommes eſt enveloppée, ont leur origine, leur cauſe, leur exiſtence dans l'amour-propre [40]. Je frémis à ce nom, Monſieur. Voilà le poiſon deſtructeur des hommes, le vice des vices. Il eſt dans tous les eſprits, où il pervertit toutes les idées; il eſt dans tous les cœurs, où il corrompt tous les ſentimens; il eſt dans toute la conduite, où il gâte toutes les actions. L'amour-propre eſt une préférence de ſoi aux autres, par laquelle on ſe fait inſolemment le centre de tout. Quelque bien qu'on nous diſe de nous, on ne nous apprend rien de nouveau *: penſée ingénieuſe d'un homme

* M. le Duc de la Rochefoucault, max. 303.

40 *Uſu venit ut omnium malorum quibus hominum vita involvitur, nimius ſui amor cauſa exiſtat.* Plat. l. 5. de Legib.

de qualité, dont je trouve la raiſon dans une autre de ſes maximes. L'amour-propre, dit-il, eſt le plus grand de tous les flatteurs *. Il n'y a pas un ſeul moment où il ne faille être préparé à le combattre. Il eſt par-tout, par-tout il précède & ſuit nos pas. Toujours content de lui, & mécontent des autres, l'envie & la jalouſie le nourriſſent & le dévorent; il s'idolâtre lui-même. La ſupériorité eſt ſa chimère; il eſt ſon aſtre & ſon éclipſe, ſa gloire & ſon ombre, ſon charme & ſon tourment. Il eſt habile & ſot, ſouple & inflexible, honnête & groſſier, ſimple & faux, délicat & lâche, doux & méchant. C'eſt un Caméléon qui ſe peint de toutes les couleurs, un Protée qui prend toute ſorte de formes, un Phénix qui renaît de ſa cendre. La Re-

* Idem, max. 2.

connoiſſance eſt un poids pour lui, dont il ne peut ſe ſoulager que par l'ingratitude, parce qu'il a honte de devoir & de payer. L'amour-propre eſt, en un mot, l'eſclave & le tyran de la Société ; l'eſclave par ambition, le tyran par vengeance, l'un & l'autre par une ſorte de grandeur & de baſſeſſe.

L'orgueil eſt une tige funeſte de cette racine empoiſonnée. Mais où ſont donc les fondemens de la vanité ? Sont-ils dans la nobleſſe du ſang, dans les richeſſes & les honneurs, dans la beauté du corps, ou dans les talens de l'eſprit ?

La grandeur eſt un avantage précieux par l'empire aiſé qu'elle donne ſur les cœurs ; mais il faut l'oublier ſoi-même, pour que les autres s'en ſouviennent. Plus la

vanité exige, moins l'amour-propre accorde. Envain vos Ayeux iroient-ils se perdre sans interruption dans l'Antiquité la plus ténébreuse ; envain décoreriez-vous vos appartemens de leurs fastueuses images : ils vous feroient moins d'honneur que de honte, si vous ne leur ressembliez pas, parce qu'une haute naissance impose plus d'obligations. Vanter sa race, c'est louer le mérite d'autrui, a dit quelqu'un. S'il est heureux de sortir d'un beau sang, il est glorieux d'être né de soi-même, comme Tibère le disoit de Rufus [41]. Un homme de naissance reprochoit à Iphicrate, Général Athénien, la bassesse de son extraction : Il est vrai, lui répondit Iphicrate, la noblesse de ma fa-

41 *Curtius Rufus videtur mihi ex se natus.* Tac. Annal. l. 11.

mille commence en moi ; mais celle de la vôtre finit en vous. Tous les hommes au fond ont la même origine. Depuis que l'ambition, l'intérêt, l'injuſtice, la force ont établi l'inégalité des conditions, le hazard eſt l'aſtre de notre naiſſance. La vertu ſeule eſt la véritable nobleſſe [42].

Il n'y a pas plus de raiſon de s'enorgueillir des richeſſes ni des honneurs. L'argent n'a de prix que par ſon bon uſage [43]. Les grands emplois, les charges importantes doivent recevoir plus d'éclat de ceux qui les rempliſſent, que leur en donner. Il faut remplir dignement les di-

42 *Nobilitas ſola eſt atque unica virtus.* Juven. Sat. 8.

43 *Nullus argento color eſt, avaris*
Abdito terris ; inimice lamnæ
Criſpe Salluſti, niſi temperato
Splendeat uſu. Horat. l. 2. Od. 2.

gnités ; & c'eſt à la modeſtie à doubler le mérite des graces par la manière de les accorder.

Pour la beauté du corps, c'eſt le privilège du sèxe. Les femmes doivent être jolies, & les hommes raiſonnables. Ce n'eſt point une Epigramme que je prétens faire ici contre les femmes : elles ſont la moitié de l'humanité. Je veux dire qu'elles ſont plus faites pour être aimables que pour être ſavantes, & c'eſt aux femmes de mérite que je défère mon opinion.

Suivons l'orgueil dans ſon dernier retranchement. La réputation qui s'acquiert par les talens, par le génie & par la célébrité dans les Sciences, eſt plus flatteuſe & plus intéreſſante que celle du nom, de l'opulence & des grandes places, parce que le mérite eſt perſonnel : il n'eſt

point héréditaire ; il eſt uniquement à nous. Ce n'eſt pas un effet du hazard, ni une grace accordée par la protection ; c'eſt un bien acquis, qui devient plus honorable & plus précieux, à proportion qu'il a coûté plus de travail & de courage. C'eſt notre propre ouvrage, un titre inconteſtable, une portion de nous-mêmes ; au lieu que tout le reſte eſt hors de nous, & ne nous appartient qu'indirectement ; en ſorte que le plaiſir de la naiſſance, des richeſſes & des emplois diminue pour le cœur, à meſure que tous ces avantages nous ſont plus étrangers. Mais les talens les plus brillans, le plus beau génie, la plénitude de la ſcience font l'homme ſavant, & non pas l'homme de bien [44]. On en perd

44. *Non faciunt bonos iſta, ſed doctos.* Senec. Epit. 106.

tout le fruit par la préſomption. Un homme qui n'eſt que ſavant, eſt, ſelon Tertulien, un animal de gloire [45]. Le but des Sciences eſt de rendre les hommes meilleurs, quelques ſophiſmes que le Philoſophe des paradoxes aît débités contre elles. Le ſoin qu'il prend de les cultiver, ſes ingénieux ouvrages, l'éloquence de ſon ſtyle ſont autant d'inconſéquences de ſes principes. En criant contre les Loix & contre les beaux Arts, il veut être Légiſlateur & Savant. Si les Sciences, les Lettres & les Arts dégradent la nature, & corrompent les mœurs ; ſi les Loix & la Société replongent les hommes dans l'enfance * ; il faut que tous les peuples & tous les hommes

* Syſtème de M. Rouſſeau de Genêve.

45 *Animal gloriæ.* Tertull.

ſe ſoient trompés de concert ſur la gloire du ſiècle des ſept Sages de la Grèce, & des ſiècles d'Auguſte & de Louis XIV. & que M. Rouſſeau aît ſeul raiſon contre tous. Mais quels étoient les hommes à qui la Grèce accordoit le nom de Sages ? Ce beau titre avoit alors trois acceptions : il ſignifioit Savant, Roi & Poëte ; & les ſept Sages étoient tout cela. C'étoient eux qui enſeignoient toutes les Sciences, qui faiſoient les Loix, & qui donnoient en même tems dans les cours & dans les villes les leçons & les exemples des plus ſublimes vertus. La plupart d'entr'eux étoient des Tyrans ; mais ce nom, conſacré depuis par l'horreur, n'avoit rien d'odieux dans ces anciens temps. On entendoit alors par Tyrans, non point de violens

uſurpateurs, ni des Rois inhumains, mais des Souverains juſtes & bienfaiſans qui gouvernoient les Peuples avec ſageſſe & avec douceur ; ou de ſavans & vertueux Citoyens, à qui un mérite ſupérieur avoit obtenu la ſuprême autorité dans des Etats originairement libres. Pittacus étoit Tyran de Mitylène dans l'île de Leſbos ; mais après avoir rendu ſes compatriotes heureux pendant dix ans par un gouvernement paternel, il abdiqua la Souveraineté qu'ils l'avoient forcé d'accepter par leurs ſollitations, pour qu'ils redevinſſent, diſoit-il, auſſi libres que lui. Solon refuſa la Principauté à Athènes, quoique deſcendant de Cécrops, le Fondateur de cette République ; mais ſous l'autorité de Préteur ou de premier Magiſtrat, il y abolit les

terribles Loix de Dracon, ſon prédéceſſeur, moins écrites avec de l'encre qu'avec du ſang ; & y en ſubſtitua d'autres plus douces & plus humaines dont la religieuſe obſervation rendit les Athéniens le plus célèbre Peuple de la Grèce. Solon acheva de mériter le titre glorieux de Légiſlateur de ſa patrie par l'établiſſement de l'Aréopage, Sénat ſi vénérable, que les Dieux eux-mêmes y comparurent, lorſque Neptune y vint demander juſtice contre Mars, du meurtre de ſon fils Allyrothius. Cléobule, Tyran de Linde dans l'Ionie *, qui faiſoit remonter ſon origine juſqu'à Hercule, ſe diſtingua principalement par ſon déſintéreſſement, par ſa juſtice & par ſa ſenſibilité ; & ſa fille Eumetis, rivale de la célèbre Sapho, ſa contemporaine, ajoûta à la gloire de

* Ou de Carie, ſelon quelques Auteurs.

ſon père, en refuſant de monter ſur le Trône, pour s'occuper plus librement de l'étude, ſa paſſion dominante. Pauſanias ſurnomme Ariſtodême l'homme de bien pour ſa vertu; Ariſtodême étoit ce pendant Tyran d'Arcadie. En un mot, les ſept Sages furent les inſtitnteurs des Peuples, & les modèles des Rois, des Magiſtrats & des Citoyens. Thalès, le premier de tous, fut auſſi le premier qui ayant été s'inſtruire dans toute la ſageſſe des Egyptiens, la ramena d'Egypte comme en triomphe, ſous l'eſcorte des Sciences, dans la Grèce & en Italie, & l'accoûtuma à l'air de l'Europe. Si l'ignorance eſt l'aſyle de la vertu, par quel charme les Homère, les Socrate, les Platon, les Démoſthène, les Ariſtide, les Virgile, les Caton, les Cicéron, les Auguſte,

guſte, les Mécène, les Newton, les Deſcartes, les Corneille, les Racine, les Deſpréaux, les Turenne, les Condé, les Richelieu, les Seguier, les Dagueſſeau ſe ſont-ils ſauvés de la contagion des Sciences? A ce titre M. Rouſſeau devroit être bien corrompu. mais j'aurois peine à m'en faire une pareille idée, en ſongeant que ces hommes qui étoient les plus ſavans, étoient en même tems les plus vertueux. Il n'y a que l'abus des Sciences qui puiſſe être dangereux pour les mœurs ; & les abus ſont une ſorte d'ignorance, & dépendent plus du cœur que de l'eſprit. Mais enfin quelque ſatisfaction qu'on puiſſe reſſentir de ſon eſprit ou de ſes talens, c'eſt à Dieu qui en eſt l'Auteur, qu'il faut les rapporter par la reconnaiſſance. L'orgueil caracté-

rise la sottise : s'il s'érige des autels, le mépris est l'encens dont on les fait fumer. La solide gloire, la véritable grandeur, le bonheur pur sont dans l'innocence, dans la vertu, dans le témoignage intérieur d'une bonne conscience. Y a-t-il de trésor qui vaille la paix du Sage ?

Vous sentirez avec Sénèque qu'une amitié fidelle est le plus doux plaisir du cœur [46]. L'amitié est un commerce d'agrément, où le plus heureux est celui qui y met davantage; mais il ne peut subsister qu'entre d'honnêtes gens. Il y a un goût dans la pure amitié, dit Labruyere, où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres. Je serois de son avis, par la raison que la vérité, l'es-

46 *Nihil tamen æquè oblectaverit animum, quàm amicitia fidelis.* l. 1. de tranquil. c. 7.

time, la ſenſibilité en ſont la baſe, l'aliment, la cauſe & l'effet tout à la fois. Biens, ſentimens, conſeils, exemples, ſuccès, diſgraces, peines ou ſatisfactions; tout eſt commun entre deux amis. Il n'y a point, ſelon un proverbe Eſpagnol, de miroir plus fidèle qu'un vieux ami [47]. Il eſt éclairé ſur nos défauts ſans malignité, indulgent ſans approbation, cenſeur ſans amertume. Quelqu'un a dit qu'il faut ſervir ſes amis juſqu'aux Autels; c'eſt-à-dire, qu'il faut tout ſacrifier, excepté Dieu, à l'amitié. Le devoir, l'honneur, la probité dont les vrais principes ſont dans la religion, ſont les ſeules bornes que j'y connaiſſe. Mon ami a droit à tout le reſte. Je l'aime à double titre pour ſes plaiſirs & pour les miens, parce que

47 *No ay mejor eſpejo que el almigo viejo.*

mes ſentimens lui ſont agréables, & me ſont néceſſaires. Je trouve de la douceur à jouir de ſes regards ; ſon ſouvenir m'occupe agréablement dans ſon abſence : ſon chagrin m'afflige, ſa joie me rend heureux. Accoûtumé à le regarder comme la moitié de moi-même la plus précieuſe, je penſe tout haut avec lui, & il ne me ſemble pas que mon ſecret ſorte de mon cœur, en le dépoſant dans le ſien. Le tombeau où s'éteignent d'ordinaire les autres ſentimens, eſt un ſecond berceau pour celui de l'amitié ; tel que cette fontaine de la fable, dont les eaux avoient le pouvoir de rajeunir. Je ne ſuis pas moins l'ami de mon ami mort, que de mon ami vivant Mes pleurs, mes cris, l'excès de ma douleur ſont ſa pompe funèbre ; mon cœur eſt

ſon mauſolée. Il ne meurt point entièrement, tant que je vis, parce qu'il reſte dans mes yeux par ſon image, dans ma penſée par le ſouvenir, dans ma bouche par des éloges, dans mes mœurs par l'imitation, dans mes regrets par ſa perte, dans mes deſirs par l'eſpérance, dans mes bras par l'illuſion, dans mes ſoins pour ſa famille, dans mes prières pour ſon repos, dans mon attachement pour le plaiſir de l'aimer toujours.

Il n'y a rien de ſi délicat que l'amitié. Elle ſuppoſe beaucoup de diſcernement dans ſon choix; car enfin la réputation de nos amis influe néceſſairement ſur la-nôtre. On calque nos caractères ſur les leurs, on nous juge par eux, on nous meſure à la même toiſe, on identifie nos goûts, nos inclinations, nos défauts ou

nos bonnes qualités. En avouant un ami, je donne mon portrait au public, & je lui fais l'aveu de ce que je vaux. Les flatteurs ſont des amis intéreſſés, les ambitieux des amis redoutables, les libertins des amis funeſtes, les courtiſans des amis douteux, les perſonnes diſſipées des amis informes, parce que chaque objet enlève une portion de leur attention, tous enſemble des amis faux. Le malheur eſt la pierre de touche de l'amitié.

Une femme d'eſprit a écrit, que les femmes ont le malheur de ne pouvoir compter entr'elles ſur l'amitié *. Je ne penſerois pas comme elle. Il eſt vrai que leur faibleſſe, l'envie de plaire, la concurrence pour la beauté, pour les graces ou pour les talens de leur sèxe ſont plus capables de

* Madame la Marquiſe de Lambert.

les désunir que de les lier ; mais je suis bien loin de penser que l'amitié soit absolument hors de leur sphère ni entr'elles ni avec nous. Les femmes ayant au contraire un art particulier de quintessencier le sentiment, d'où elles savent tirer des délicatesses qui nous sont inconnues, leur amitié doit être plus sensible, plus tendre, plus touchante que la-nôtre, quand elles n'ont point émoussé leur cœur par l'amour, en coulant à fond les raffinemens de cette passion.

La différence de l'amour à l'amitié est immense. L'amour est une fermentation de la nature, soudaine, involontaire, turbulente, aveugle, dérèglée, de peu de durée : L'amitié est un mouvement du cœur, libre, réfléchi, paisible, éclairé, sage, éternel.

L'un eſt l'ouvrage du tempéra-ment, l'autre de la raiſon. L'un entraîne, comme un torrent; on s'abandonne à l'autre comme à une pente inſenſible. La gelée, dit l'ingénieux Auteur du Paſtor Fido, n'eſt pas plus funeſte aux plantes, la ſéchereſſe aux fleuves, la grêle aux épis, les vers aux ſemences, les toiles aux cerfs, ni la glû aux oiſeaux, que l'amour aux hommes [48]. L'on pourroit dire par une ſemblable figure que l'amitié eſt pour eux ce que le ſoleil eſt pour la nature, les pleurs de l'aurore pour les roſes du printemps, le matin pour les troupeaux & les Bergères, la fin du jour pour le Bœuf & le Laboureur.

48 *Come il gelo à le plante, ai fior l'arjura,*
La grandine à le ſpiche, a i ſemi il verme,
Le retia à i cervi, ed agli augelli il viſco;
Coſi nemico à l'huom fu ſempre amore.
Act. 1 Sc. 5.

le port

le port pour les vaiſſeaux, la volupté pour les plaiſirs. L'amant n'aime ſa maîtreſſe que pour lui-même : l'ami eſt plus généreux. Les intérêts de ceux qu'il aime, ſont confondus avec les ſiens, ou n'en ſont ſéparés que pour la préférence. Achevons ce parallèle. L'amour périt par le moindre partage, comme une larme Batavique, qui ſe briſe en pouſſière, pour peu qu'on en ôte ; mais l'amitié eſt un tréſor qui groſſit en ſe diſtribuant, & la ſœur s'enrichit par ſa fidélité des pertes dont le frère s'appauvrit par ſon inconſtance.

C'eſt la marque la plus sûre d'une grande ame, que d'aſpirer à ſe faire aimer. Qu'y a-t-il en effet de plus flatteur que de règner ſur les cœurs, d'inſpirer de l'intérêt, & de vivre en autrui ?

Mais si vous voulez qu'on vous aime, il faut que vous aimiez [49]. L'amitié s'entretient par la réciprocité. Pline le jeune fait à cet égard un magnifique éloge de l'Empereur Trajan : Il avoit, dit-il, des amis, parce qu'il étoit lui-même capable de l'être [50].

Quand je promène mon imagination sur les Héros de l'antiquité, je la fixe avec un plaisir mêlé d'étonnement, sur la valeur d'Agésilas. Comme on appelloit le Roi de Perse devant lui le grand Roi : Pourquoi, dît-il, sera-t-il plus grand que moi, tant que j'aurai une épée à mon côté ? Sur la modération du jeune Thémistocle, Général des Athéniens: Frappe, dît-il à l'imprudent Eu-

---

49 *Si vis amari, ama.* Plin.

50 *Amicos habebat, quia ipse amicus erat.* Paneg. Traj.

rypiade, Général des Lacédémoniens, qui avoit levé sa canne sur lui, parce qu'il le voyoit d'un avis contraire au sien, frappe; mais écoute. Sur la générosité de Prédarète le Lacédémonien, qui n'ayant pas eu l'honneur d'être choisi pour un des trois cents du Sénat, s'en retourna fort content, en disant: Je suis ravi que Sparte aît trouvé trois cents hommes plus honnêtes gens que moi. Ou du célèbre Orateur Démosthène. Les Athéniens ayant exilé l'Orateur Eschine, parce qu'il accusoit faussement Démosthène sur le mauvais succès de la bataille de Chéronnée contre Philippe, Démosthène alla lui offrir de l'argent pour son voyage. Alors Eschine s'écria: Comment ne regretterois-je pas une patrie, où je laisse un ennemi si généreux,

que je déſeſpère de rencontrer ailleurs des amis qui lui reſſemblent ? Ou bien encore du Général Ariſtide. Le Peuple d'Athènes le ſacrifioit à la jalouſie de Thémiſtocle ſon Rival, en l'exilant par l'Oſtraciſme, où l'on donnoit les ſuffrages, en écrivant le nom de l'exilé ſur une coquille. Un Payſan qui ne ſavoit pas écrire, s'adreſſant à Ariſtide ſans le connaître, le pria de mettre le nom d'Ariſtide ſur ſa coquille. Mais cet homme, lui dît Ariſtide, vous a-t-il fait quelque mal ? Non, lui répondit le Payſan, mais je ſuis fatigué de l'entendre par-tout appeller le juſte. Ariſtide prit la coquille, y écrivit ſon nom, & la lui rendit, en priant les Dieux qu'il n'arrivât aucun malheur à ſa patrie, qui le fit regretter. Sur la fermeté de Popilius, Ambaſſa-

deur des Romains à la Cour du Roi de Syrie : Antiochus vouloit éluder par adreſſe la réponſe que l'Ambaſſadeur lui demandoit ſur un décret du Sénat, dont l'objet étoit de l'empêcher d'attaquer Ptolémée, Roi d'Egypte, Allié de Rome. Popilius pénètre ſon deſſein, trace fièrement avec ſa baguette un cercle étroit autour de lui, & lui dit d'un ton vraiment Romain : Répondez préciſément au Sénat, avant de ſortir du cercle qui vous environne, ſi vous voulez la paix ou la guerre. Sur la continence du jeune Cyrus, qui reſpecta la pudeur de ſes Captives, juſqu'à éviter de voir Panthée, femme d'Abradate, Roi de la Suſiane, dont toute ſon armée faiſoit l'éloge, pour ne pas s'expoſer aux charmes dangereux de ſa beauté. Sur l'humanité de

l'Empereur Théodoſe, quand un jour de Pâque, après avoir délivré des Priſonniers, je l'entens s'écrier: Plût à Dieu que je puſſe ouvrir auſſi les tombeaux, pour rendre la vie aux morts! Sur le déſintéreſſement du grand Scipion ou du grand Turenne: Scipion ajoûte à la dot d'une jeune Princeſſe qu'il avoit fait priſonnière en Eſpagne, la rançon qui devoit ſervir à la racheter; & Turenne refuſe cent mille écus d'une Ville neutre en Allemagne, qui dans l'idée que ce Général alloit faire marcher l'armée par ſes environs, veut l'engager par ce préſent à prendre une autre route. Je ne puis en conſcience, dît-il, accepter cette ſomme, parce que je n'ai pas eu intention de paſſer par cette Ville *. C'eſt ce ſentiment de délicateſſe ſi no-

* Lettres de Bourſault.

ble qui empêcha ce Héros, chargé du commandement d'une armée dont il habilla les Soldats, & remonta la Cavalerie à ſes propres frais, d'accepter de l'argent que lui offroient ſes amis, ou de rien prendre à crédit chez des Marchands, de peur, répondoit-il, que s'il venoit à être tué, ils n'en perdiſſent une bonne partie.

La bienfaiſance de Titus, qui dît triſtement un ſoir, en ſe ſouvenant qu'il n'avoit fait ce jour-là du bien à perſonne: Mes amis, j'ai perdu la journée [51], rend plus odieuſe à mes yeux l'avarice du riche Craſſus, dans la bouche duquel Orode, Roi des Parthes, fit couler de l'or fondu, après qu'il eût été tué à Sinnaca, ville de Méſopotamie, afin qu'elle fût con-

51 *Amici, diem perdidi.* Sueton. In vit. Titi, num. 8.

ſumée, dit ce Roi, par le même métal dont la ſoif inſatiable lui avoit fait commettre tant de crimes. La clémence d'Auguſte augmente mon horreur pour la cruauté de Néron. La laideur du vice ajoûte à la beauté de la vertu.

Lorſque j'entens dire à un Roi, qu'on amuſe les hommes avec des ſermens, comme les enfans avec des jouets, j'en ſuis indigné. Je ne reconnais plus à ces horribles maximes ni le père d'Alexandre, ni le grand homme qui à la naiſſance de ce Prince, remercioit les Dieux de deux bienfaits à la fois : l'un, de lui avoir donné un fils ; & l'autre, de le lui avoir accordé du temps d'Ariſtote, pour lui en confier l'éducation. Jean 1er. Roi de France, fait une impreſſion bien différente ſur mon cœur par ces belles paroles, dans

une occaſion où on le ſollicitoit de violer un traité : Si la bonne foi & la vérité étoient bannies de tout le reſte de la terre, elles devroient ſe trouver dans le cœur & dans la bouche des Rois *. * Mézerai.

Je ferois trop de violence à mon admiration pour les deux plus grands Rois de notre Monarchie, & je ſai que je manquerois, Monſieur, de ſatisfaire vos vœux les plus chers, ſi je ne fixois pas un moment ici vos regards ſur tout l'éclat de leur vie. Henri IV. & Louis XIV. ſont au nombre de vos Dieux & des miens. L'un conquit ſon propre royaume, pour devenir le père de ſes ſujets, ſelon l'heureuſe expreſſion du Poëte Epique de la France *. L'autre étonna l'univers par les merveilles de ſon règne. Henri IV. allioit la juſtice avec * Voltaire.

la bonté. Quelqu'un lui parlant du peu de pouvoir qu'il avoit à la Rochelle : Je fais dans cette ville, répondit-il, tout ce que je veux, en n'y faisant que ce que je dois *. Dans une maladie dangereuse qu'il eut en 1598 : Mon ami, disoit-il à Sully, si digne d'être le Ministre d'un tel Roi, je n'appréhende point du tout la mort ; vous le savez mieux que personne, vous qui m'avez vû en tant de périls dont il m'étoit si facile de m'exempter : Mais je ne nierai pas que je n'aye regret de sortir de la vie, sans avoir témoigné à mes peuples que je les aime, comme s'ils étoient mes enfans, en les déchargeant d'une partie des impôts, & en les gouvernant avec douceur *. Toute la grandeur de Louis XIV. semble s'être recueillie dans les dernières

* Histoire d'Aubigné.

* Mémoires de Sully.

paroles qu'il dît en mourant au jeune Prince qui alloit règner après lui. J'ai trop aimé la guerre, mon fils, lui dît-il ; ne m'imitez point en cela, non plus que dans les trop grandes dépenſes que j'ai faites *. Leçon digne d'un ſi grand Monarque, plus Héros dans tous ſes malheurs à la fin de ſon règne, que dans ſes longues & incroyables proſpérités. Mes yeux ne peuvent être fermés aux larmes, en le voyant paſſer tout d'un coup, ſans qu'il y eût été préparé de ſa vie par le moindre revers, du comble de la gloire à l'excès de la mauvaiſe fortune. Il voit preſque ébranler ſon trône, lui qui avoit donné des fers à toute l'Europe, liguée contre lui ſeul. La victoire le trahit au-dehors, & les Aigles Impériales planent orgueilleuſement ſur l'at-

* De l'Imprimerie du Cabinet du Roi.

moſphère de la France, tandis que les Lis s'arrachent du milieu de l'Empire, où il les avoit plantés. Au-dedans, la mort, de ſa faulx impitoyable, moiſſonne en moins d'un an, devant ſes yeux qui s'éteignent à cet horrible ſpectacle, trois Rois dans ſes eſpérances; & Louis pleure en même temps à triple titre, comme père, comme ayeul, & comme biſayeul, ſans qu'il lui reſte d'autre conſolation, en expirant moins de ſes maux que de ſa douleur, qu'un faible enfant de cinq ans, pour empêcher l'écroulement de ſa maiſon chancelante.

Vous vous êtes ſouvenu de ſes volontés ſouveraines, grand Roi, qui avez hérité de ſon ſceptre. Vous mettez en action ce qu'il avoit mis en maxime; & les cœurs de vos ſujets ſont vos

conquêtes favorites. C'eſt votre amour pour eux qui vous a mérité le titre de Bien-aimé, plus touchant pour votre cœur que celui de Grand, que vos victoires vous ont également obtenu, lorſque forcé par vos ennemis à recourir aux armes, vous leur avez montré à Lawfelt & à Fontenoy non-ſeulement que vous étiez un Héros, mais que chaque Français l'étoit encore par votre ſeule préſence. Mais vous préférez l'olive de la paix à des lauriers teints de ſang. Les Rois conquérans ſont l'effroi du monde. Le flambeau de la guerre embraſe & dévore la terre devant leurs pas. Le fer dépeuple leur empire. Les mères, les filles & les épouſes leur redemandent en pleurs un fils, un père ou un époux ; & des Nations périſſent pour l'ambition d'un ſeul homme.

Mais le commerce, les arts, l'abondance, la population, la tranquillité des villes, la fertilité des campagnes, l'aiſance, la sûreté, le bonheur des peuples ſont le triomphe des Rois pacifiques. Leurs ſujets qui les aiment par juſtice, leur obéiſſent par choix, les ſervent par inclination, leur ſacrifient dans les beſoins & dans la néceſſité de l'Etat leurs biens, leur repos & leurs vies, moins par devoir que par ſentiment; & leurs noms, bénis de race en race dans tous les âges, ſont portés par l'amour à la dernière poſtérité, & s'immortaliſent par le ſouvenir.

Tels ſont en général, Monſieur, les avantages de la Lecture. Je pourrois faire paſſer alternativement devant vous les belles & les mauvaiſes actions qui ont il-

lustré ou souillé la vie des Rois, des Peuples & des Particuliers. Je pourrois vous dire, Monsieur... mais j'épuiserois plutôt ma mémoire & votre attention, que les exemples sans nombre & de toute espèce que la Lecture offrira successivement à vos yeux. Abrégeons. Vous en avez vû l'utilité : il s'agit de vous en montrer l'agrément.

SECONDE PARTIE.

POUR rendre l'homme heureux, à l'utile la Lecture ajoûte l'agréable. Mais quels ſont les agrémens qu'on trouve dans la Lecture ? Je les réduis à deux principaux, qui les embraſſent tous. Elle nous procure l'eſtime des autres : ſatisfaction la plus flatteuſe aux yeux du vrai mérite. Elle nous garantit nous-mêmes de l'ennui : ſecret rare, digne de tous nos ſoins. Commençons.

On ne peut pas être également du goût de tout le monde, parce que tout le monde n'eſt pas également généreux : Mais le ſuffrage du ſeul Caton me tient lieu de ceux de cent mille Romains, diſoit

ſoit Cicéron [52] ; & formant ma façon de penſer ſur la ſienne, flatté de plaire avec Martial aux oreilles délicates [53], je n'aſpire point aux éloges des ſots. C'eſt à la Lecture que je dois ce Stoïciſme.

Pour être convaincus de ma première propoſition, tranſportons-nous dans la penſée au milieu d'un de ces cercles du monde, où les talens aimables des femmes réunis aux ſolides talens des hommes, font ſentir, comme dans leur centre mutuel, le plaiſir des plaiſirs, je veux dire, celui de la Société. Faiſons-y paraître deux hommes, dont l'un aît avantageuſement cultivé ſon eſprit par la Lecture, l'autre preſque matérialiſé le ſien par la pareſſe. Ils arrivent ; on ſe lève, pour les

52 *Cato mihi eſt pro centum millibus.*
53 *Me rari juvat auribus placere.*

faire asseoir : les complimens finissent, la conversation commence. Préparons notre jugement.

L'un, n'ignorant rien, sans prétendre tout savoir, contribue par son érudition à l'entretien, à l'amusement de l'assemblée. La précision, la solidité, l'élégance qu'il a puisées dans les bons Livres, animent, épurent, embellissent ses discours. Sans qu'il y pense, ses expressions sont exactes, nobles, aisées, polies, décentes, agréables. Tantôt spectateur, & tantôt acteur sur la scène, il entre sans empressement & sans résistance dans les frais de la conversation. Il parle, tout le monde se tait pour l'écouter : il se tait, tout le monde parle pour le louer. On lui trouve beaucoup d'esprit, parce qu'il a soin d'en montrer peu : On l'entend avec

d'autant plus de plaiſir, qu'il prend garde de ne pas mortifier l'amour-propre des autres. Sa ſupériorité ſe fait jour, à meſure qu'il lui fait violence. Il ſe cache & ſe découvre, ſans offenſer par ſa réſerve ni par ſa confiance. Il eſt complaiſant ſans baſſeſſe, raiſonnable avec ſobriété. Un peu fou quelquefois, ſi le temps ou l'occaſion l'exigent [54]. Il réſiſte comme un autre cède ; & tous ne ſuivent que ſon ſentiment, en croyant faire triompher le leur. On admire moins ſon eſprit, que l'uſage qu'il en ſait faire, parce qu'il a l'art d'en prêter aux autres, & de les faire briller de ſon propre mérite, comme le ſoleil fait un aſtre de la lune par la réfraction de ſa lumière. Il

54 *Inſipiens eſto, cùm tempus poſtulat aut res.* Cato Poët. l. 2. diſtich.

raconte agréablement, ſans ſe rendre obſcur par ſon laconiſme, ni inſipide par ſa diffuſion. Il réaliſe des riens par ſa brillante imagination : il fait valoir ce qui n'eſt en ſoi d'aucun prix : l'illuſion pare tout entre ſes mains. On le goûte, on l'applaudit, on l'eſtime.

L'autre dégradé par l'ignorance, eſt réduit à s'interdire le charmant uſage du plus beau préſent de la nature, la parole. Son approche annonce de loin le dégoût, que ſon arrivée fait naître de près. Tous les yeux ſe rencontrent triſtement à ſon aſpect : aucun regard ne tombe ſur lui : perſonne ne lui parle ; ou ſi on lui adreſſe la parole, ce n'eſt jamais que pour ſatisfaire aux bienſéances. Ouvre-t-il la bouche, on ferme les oreilles. Il a la déman-

geaiſon de parler, parce qu'il ne ſait pas profiter du ſeul mérite qui lui reſte, qui ſeroit de ſe taire. Il pourroit n'être que ſot, & il devient fat. Il place l'Egypte dans l'Europe, le fameux combat des Thermopyles ſous Céſar, la belle Gabrielle d'Eſtrées à la Cour de Louis XIV. Il demande ſérieuſement combien d'arches a le pont Euxin *. Il eſt le jouet des compagnies, la fable de la ville, un marchand d'Opium. L'oiſiveté le rend incommode, les prétentions ridicule, l'inutilité mépriſable, la ſottiſe dangereux. Il ſeroit un être de raiſon, ſans la crainte qu'on a de ſon imprudence.

* Ou la Mer noire en Aſie.

L'un ſe fait des amis qu'il ne ſait pas perdre; l'autre des ennemis qu'il a le ſecret de conſerver. L'un eſt toujours sûr de plaire;

l'autre de fatiguer. L'un enfin eſt déſiré par-tout, comme le préſage de l'amuſement; l'autre fui par-tout, comme l'augure de l'ennui.

Mais ne nous arrêtons point à ce parallèle frappant: Peut-être me reprocheroit-on d'avoir cherché à le rendre moins exact que fleuri. L'illuſion n'eſt point néceſſaire où les raiſons ſurabondent : Elles s'embarraſſent au bout de ma plume, qui ne balance que pour le choix.

Quels ſont les hommes qui deviennent les Conſeillers des Rois, l'honneur & l'ornement de la Patrie, le point de réunion de l'eſtime publique, les modèles & les objets des amitiés particulières? Ce ne ſont point ces Nobles ſans valeur, qui au lieu de ſervir le Prince & l'Etat, n'oſent attaquer qu'un timide cerf ou un liè-

vre fugitif, à la tête d'une armée de chiens dont ils font autant de petits Tyrans comme eux, en obligeant leurs vaſſaux d'en nourrir chacun un certain nombre. Ces Magiſtrats ſans équité, dignes du ſupplice de ce méchant juge Perſan qui s'étant laiſſé corrompre par des préſens, fut condamné à mort par Cambyſe, le père de Cyrus, & dont la peau fut placée ſur le ſiège, où ſon fils devoit s'aſſeoir comme ſon ſucceſſeur, afin que ce ſpectacle affligeant fût pour lui un avertiſſement continuel. Ces riches ſans entrailles, fardeaux inutiles & accablans dont la terre gémiſſante demande d'être ſoulagée. Ce ne ſont point ces oiſifs par état, qui ne ſont propres qu'à interrompre les occupations des autres; ni ces manières d'êtres peu diſtin-

gués du néant, appellés du nom de Petits-maîtres dans le monde, hommes informes, efféminés, composés d'affectation, de frivolité & de travers, qui ne respirent que les plaisirs, s'aiment sans Rivaux [55], & vivent de mépris.

Ce sont ces héros, dépositaires de la foudre des Rois, qui ne la lancent qu'à regret, pour terrasser la dévorante guerre aux pieds de la féconde paix: Ces Ministres éclairés, dont les grandes vûes préviennent la décadence des Etats, ou en augmentent la splendeur; dont la vigilance encourage l'agriculture, favorise le commerce, protège les arts, entretient l'abondance, émousse la dent de l'envie, fait éclore le mérite: Ces sages dis-

55 *Se ipse amans sine rivali.* Cic.

penſateurs de la juſtice, qui ſavent ſéparer le droit d'avec l'oppreſſion, & l'innocence d'avec le crime, qui craignent les Grecs & leurs préſens [56], & qui ſur les fleurs de lis où ils ſont aſſis, ont les mains fermées à l'intérêt, les yeux à la beauté, & le cœur à la complaiſance & à l'amour. Ce ſont enfin ces hommes aimables, en qui une ſoigneuſe éducation a perfectionné un heureux naturel, qui par une application laborieuſe ſont parvenus aux talens & à la réputation, & que la Lecture a rendu capables, non-ſeulement de lire avec fruit les ouvrages que d'autres ont écrits, mais encore d'en écrire eux-mêmes que d'autres trouvent dignes d'être lûs.

La Lecture apprend à bien

56 *Timeo Danaos & dona ferentes.* Æneid. l. 2.

écrire. Semblable à la diligente Abeille du mont Hymette, qui ſe levant avec le jour, vole ſuccer l'eſſence des fleurs qu'elle a l'art de choiſir, pour en compoſer ſon excellent miel; un homme qui lit, tire de ſes différentes Lectures un fond de connoiſſances, qui le met en état ou d'imiter les bons Auteurs, ou de devenir créateur comme eux. La Lecture ne s'arrête point à la mémoire: Elle paſſe juſqu'à l'eſprit, & là, tout ce qu'on a puiſé dans les Livres, ſe confondant & fermentant, pour ainſi dire, enſemble par le levain du génie, ſe convertit en une liqueur exquiſe, compoſée d'une infinité d'effuſions de toute eſpèce: Comme on voit un chœur harmonieux ſe former de mille voix différentes d'hommes & de femmes. Une

voix eſt perçante, une autre ſonore, une troiſième tient le milieu entre ces deux qu'elle rapproche & qu'elle marie avec art. On n'en diſtingue bien aucune ſéparément ; mais toutes enſemble, avec les accords des inſtrumens, rendent une même harmonie, & font un ſeul concert, dont la douceur charme l'oreille, & affecte ſenſiblement le cœur. Mais cette comparaiſon n'eſt encore qu'une teinte légère du tableau de la Lecture.

Le jour n'eſt pas plus clair que ma ſeconde propoſition. Comment en effet s'ennuyer, quand on peut lire ? On n'eſt jamais ſeul avec des Livres. Un Livre à la main, je ſuis ſeul un monde pour moi, comme Tibulle, dans les lieux les plus déſerts [57] : au milieu

57 *In ſolis ſis tibi turba locis*, Tibul.

d'une Bibliothèque on eſt toujours en bonne compagnie.

Prenez garde, Monſieur. Il eſt de mauvais Livres qui pervertiſſent l'eſprit, & corrompent le cœur; mais ce ne ſont point-là les Lectures des honnêtes gens. On ne puiſe que l'égarement dans ces ſources empoiſonnées. Il y a, dit Quintilien, des endroits dans Horace, que je ne voudrois point expliquer [58]. Quelles doivent être après un Payen nos précautions ſur cet article? Ce n'eſt point avoir de l'eſprit, que d'en avoir contre Dieu, ou aux dépens des mœurs; & l'on eſt plus digne de pitié que d'envie, lorſqu'on a ſali ſa mémoire par des Lectures qu'on ne peut avouer ſans honte.

Le commerce des vivans peut

---

58 *Horatium in quibuſdam nolim interpretari.* De Inſtit. Orat. l. 1. c. 7.

fatiguer par ſa longueur, dégoûter par ſa matière, nuire par ſa licence; mais le commerce des morts eſt au-deſſus de tous ces inconvéniens. On ne lit que les Livres qu'on veut, qu'aux heures qu'on veut, qu'autant de tems qu'on veut. On n'eſt point gêné dans ſon goût par l'autorité, dans ſes réflexions par la diſtraction, dans ſon ſentiment par la déférence. La Lecture eſt libre: mes Lectures ſont à mon choix; je les varie ſelon ma volonté. Je change de lieu, quand je m'ennuie, diſoit Térence [59]. Il eſt plus aiſé de changer de Livre, & la reſſource eſt encore plus sûre, parce qu'on ſe porte par-tout ſoi-même, en changeant de climats. Si je monte à cheval, mon cha-

59 *Ubi fatîas cœpit fieri, commuto locum.* Ter.

grin, ſelon l'agréable expreſſion d'Horace, monte en croupe derrière moi, & ſe trouve où j'arrive [60]: Mais les Livres ſervent à m'en diſtraire, ou en me faiſant ſortir de moi-même par le plaiſir, ou en m'y faiſant rentrer par la réflexion.

Dans Moïſe ou les Auteurs ſacrés je vois avec admiration l'hiſtoire pompeuſe de ma Religion. Les Hiſtoriens ſatisfont ma curioſité, en me racontant la perpétuelle révolution des prodigieux événemens de tous les ſiècles. Mon imagination fait agréablement le tour du monde avec les Voyageurs, & s'amuſe à obſerver, comme eux, la différence des climats & des mœurs. Le ſtyle des Orateurs réveille mon

60 *Poſt equitem ſedet atra cura.* Hor.

attention par les fleurs dont il ſeme mon chemin. Je paſſe d'eux aux Poëtes, & là, je trouve en liſant, comme autrefois Ovide en écrivant [61], l'oubli de mes malheurs, c'eſt-à-dire, le délaſſement de mes travaux, le ſoulagement de mes peines, la diſſipation de mes inquiétudes, le calme de ma douleur dans mes maladies ou dans mes chagrins, la conſolation de mes pertes dans mes biens, dans mes amis ou dans mes proches, pour tout dire en un ſeul mot, l'éclipſe totale de mon ennui.

La littérature a tant de charme & de douceur, qu'il n'eſt point de mauvaiſe humeur, de triſteſſe ni d'amertume qui ne s'évanouiſſent à ſon aſpect. Quelle énergie

61 *Carminibus quæro miſerarum oblivia rerum.* Ovid.

dans Boſſuet, le Démoſthène de la France ! Quelle élégance dans Fléchier, notre Cicéron ! Quelle politeſſe dans Fenelon, le Patriarche de l'éducation des Rois & des grands Hommes ! Que de raiſon dans Deſpréaux, notre Horace, notre Perſe & notre Juvénal ; de grandeur dans Corneille, notre Sophocle ; de ſentiment dans Racine, notre Euripide ; de vérité de caractères, de ridicule ſur les vices & d'utilité pour les mœurs dans Molière, notre Ariſtophane & notre Térence ; d'invention, de génie & de coloris dans Voltaire, notre Homère, notre Virgile, notre Milton, notre Taſſe & notre Camoëns ; d'élévation dans Rouſſeau, notre Pindare ; de charme anacréontique dans Chaulieu, de naturel dans la Fontaine, de

badinage dans Greſſet, de délicateſſe dans Madame Deshoulières ! Crébillon, Regnard, Fontenelle, Sévigné, Lambert, Grafigny, que peut-on dire de vous que n'effacent vos illuſtres noms ?

Ici, dans une ſcène tragique, la reconnaiſſance imprévue d'une mère & d'un fils*, ou d'une ſœur & d'un frère* au moment effrayant où la mère & la ſœur ont le bras levé ſur le fils & le frère pour les immoler, ſans les connaître ; d'un époux & d'une épouſe*, qui ſe croyoient à jamais ſéparés par la mort ; ou de deux amis fidèles*, que la fureur des mers, en briſant leur vaiſſeau, a précipités ſous des abîmes, ou jettés contre des rochers, pénètre tout mon cœur de leur attendriſſement. Mes pleurs coulent pour le plaiſir, & je me ſens des intérêts que je ne

* Mérope.
* Iphigénie.
* Rhadamiſte & Zénobie.
* Oreſte & Pylade.

me connaiſſois pas. Je triomphe intérieurement, en voyant punir les forfaits ; ou quelquefois je trouve de la ſatisfaction à m'affliger avec la jeuneſſe aveugle & imprudente, à gémir des faibleſſes de l'humanité, & à plaindre la vertu malheureuſe.

Là, je ris avec Thalie du tableau naturel des ridicules, de la biſarrerie des caractères, & des folies de l'amour & des amans.

Ici, c'eſt la deſcription d'un temple ſuperbe, auſſi vieux que les temps. La nature en a jetté les fondemens inébranlables. Les bois de cèdre, les pierres les plus précieuſes ont ſervi à le bâtir. Les colonnes ſont de marbre, les voutes d'azur, l'enceinte intérieure de pourpre de Tyr : l'autel, les tables, les vaſes des ſacrifices d'or maſſif. Les portiques, les

veſtibules, les logemens des Prêtres ſont ornés des plus riches ſculptures, des peintures les plus brillantes. Tout y reſpire la majeſté, la magnificence & le goût; & les plus doux parfums de l'Arabie compoſent l'encens qu'on y brûle. Le reſpect y habite, la terreur en défend l'entrée, le feu ſacré s'éteint à l'aſpect des profanes.

Là, c'eſt le charmant ſpectacle d'un ſéjour champêtre, où l'imagination ſe tranſporte. On croit voir ce qu'on ne fait que lire: L'illuſion réaliſe l'apparence; elle met la dernière main aux tableaux que la Lecture deſſine aux yeux. On découvre de loin ſur le penchant d'une montagne douce un château fraîchement bâti, plus curieux par ſa ſituation naturelle que par les ornemens

de l'Architecture. Sur le derrière, règnent en amphithéâtre de vaſtes jardins ſymétriquement ordonnés, & cultivés avec ſoin, dont les murs ſont tapiſſés d'eſpaliers de toute eſpèce. Ici s'élèvent en berceaux des cabinets de chevrefeuille & de jaſmin; & là ſont placées des ſtatues de bronze & de marbre, qui ſemblent s'animer par l'admiration, en voyant de ſuperbes caſcades, dont on croiroit que les eaux, ſortant avec violence des canaux étroits où elles ſont reſſerrées, vont dans la région de l'air rafraîchir le char ardent du ſoleil. Plus loin eſt un labyrinthe tortueux où il eſt facile & doux de s'égarer. Des allées de tilleuls d'une hauteur ſurprenante conduiſent dans un boſquet fort épais de myrtes fleuris: Les rayons du ſoleil n'y

peuvent pénètrer que pour y produire ce demi-jour si voluptueux pour les cœurs sensibles. Les acacias, les lilas, l'aube-épine, entrelacés avec les myrtes, en parfument l'enceinte. Tout y respire le plaisir. L'ombre, la fraîcheur, le silence ou le tendre chant des oiseaux y invitent alternativement au plus ardent amour & au plus tranquille repos. Au-devant du château, sont distribués les parterres, non moins délicieux par la variété des fleurs que par leur éclat. On n'y fait que des pas de rose; on s'y repose sur des lits de violettes. Flore y est si belle aux yeux de Zéphire, que cet amant inconstant y devient à jamais fidèle, quoique toujours heureux. Ce séjour est leur empire immuable: L'air y est toujours pur comme leurs cœurs, &

le Ciel toujours ſerein comme leurs fronts. Un printemps éternel en eſt la ſeule ſaiſon. D'une terraſſe ornée de vaſes précieux les regards ſe perdent ſur une immenſe prairie, au milieu de laquelle ſerpente, en murmurant, un ruiſſeau naturellement rapide, mais qui retarde, tant qu'il peut, ſon cours pour contempler ces beaux lieux. Des troupeaux ſans nombre paiſſent ſans crainte & ſans danger l'émail de la prairie, & les agneaux bondiſſent de joie autour de leurs mères bêlantes, tandis que les Bergers & les Bergères s'entretiennent ſans eſprit & ſans déguiſement de leur amour réciproque, à l'ombre des ſaules qui bordent le ruiſſeau. Mais le plus beau ſpectacle de cet aſyle enchanté, ce ſont le maître & la maîtreſſe qui l'habitent : Ils

ne ſont heureux que du bonheur qu'ils y procurent. En voyant tous les cœurs vertueux dans leur petit empire, on croit être remonté aux premiers jours du monde, à la jeuneſſe de l'univers, à l'âge d'or, au ſiècle des paſteurs, au règne de l'innocence : tems heureux qui ne ſont plus que dans nos regrets. La Lecture ſeule nous peint bien ces objets raviſſans. On n'en jouit à la vérité qu'en idée ; mais cette jouiſſance ajoûte peut-être à la réalité.

Telle eſt la Lecture, Monſieur. Elle eſt utile, & ſon utilité tient de la néceſſité la plus indiſpenſable, parce que la Lecture eſt pour l'eſprit & pour le cœur ce que les alimens ſont pour le corps : Elle en eſt la nourriture. Elle les exerce, les fortifie & leur donne leur conſiſtance & leur va-

leur. Tout le monde doit lire, parce qu'il n'y a perſonne qui n'aît beſoin d'inſtruction ; mais cette obligation regarde bien autrement ceux qui ſont deſtinés à rendre la juſtice au monde : Inſtruiſez-vous, crioit David aux juges de la terre [62]. Les hommes ne ſont pas nés depuis plus habiles ni meilleurs. Un Magiſtrat ſans lumières ne ſauroit être un bon juge, avec les intentions les plus pures ; & l'ignorance eſt pour tous les Etats le plus dangereux des écueils : Elle eſt fille de la pareſſe, & mère de la crédulité, de l'erreur & des fauſſes démarches.

Quel agrément auroit d'ailleurs notre vie ſans la Lecture ? Un loiſir ſans cet amuſement ſeroit un état de mort, ou comme le tom-

62 *Erudimini qui judicatis terram*, Pſ. 2.

beau

beau d'un homme vivant[63]. Les plaiſirs de l'eſprit ſont préférables aux plaiſirs des ſens : c'eſt une vérité de ſentiment qui ne peut être démentie que par le vice. De quels plaiſirs penſez-vous qu'entendoit parler Montagne, quand il a dit : Défiez-vous de la trahiſon des plaiſirs ? Il avoit en vûe les plaiſirs des ſens : ils ſont trop ſuperficiels pour remplir le cœur. Les plaiſirs de l'eſprit ſont plus délicats & plus piquans, parce qu'ils ſont plus dignes de l'homme, & que toute l'action en eſt intérieure : Ils ne ſont point ſujets à de fâcheux retours ; & le remords, ce juge incorruptible qui n'abſout jamais le coupable au tribunal de ſon propre

63 *Otium ſine Litteris mors eſt, & hominis vivi ſepultura.* Senec. Epit. 28.

cœur [64], n'en corrompt point la pure volupté. Les uns n'ont aucune durée, plutôt passés que sentis, & leur usage émousse la sensibilité; mais les autres l'augmentent, en se multipliant. Leur variété ne nuit point aux premiers desirs, & la satisfaction s'en perpétue par le souvenir, qui devient une sorte de jouissance continuelle. Avec plus d'esprit, on est capable de plus de plaisirs, de plus de goût pour les plaisirs, de plus de sensation dans les plaisirs. Une imagination ingénieuse triple le sentiment. Il est vrai qu'on en sent aussi plus vivement les peines; mais les peines sont les ombres des plaisirs: Elles relèvent le tableau. La meilleure preuve de la supériorité des plai-

---

64..... *Prima hæc est ultio, quòd se Judice, nemo nocens absolvitur.* Juven. Sat. 13.

firs de l'eſprit, c'eſt qu'ils ſont le plus doux délaſſement des plaiſirs des ſens. Y a-t-il rien de plus accablant que le poids d'un homme oiſif, ou fatigué de ſa diſſipation extérieure, qui retombe ſur lui-même, ſans pouvoir trouver en ſoi de quoi s'y arrêter un moment? Cette ſolitude eſt affreuſe à qui ne peut ſe ſuffire; & fui de tout le monde, c'eſt une cruelle reſſource que d'être réduit à la néceſſité de ſe fuir encore davantage ſoi-même. Y-a-t-il rien au contraire qui ſoit plus propre que l'habitude de lire, à redonner des forces à l'eſprit, affaiſſé ſous le fardeau des affaires, ou emporté trop loin de lui par la légéreté, l'inapplication & le dérangement? Avec quel empreſſement un homme ſenſé ne paſſe-t-il pas de l'accablement où le tourbillon

du monde l'a plongé, dans une ſolitude volontaire, où la Lecture amenant la réflexion, il jouit gracieuſement de lui-même, à l'abri du tumulte & des fâcheux, débarraſſé des préjugés & de la diſtraction des devoirs, & trouvant dans la ſageſſe des plaiſirs plus ſenſibles & plus touchans que dans tout l'emportement des paſſions ?

On me répétera peut-être ce qu'on m'a dit plus d'une fois. Je n'aime point à lire, parce que j'ai une mauvaiſe mémoire, qui ne retient rien de tout ce que je lis. Vous n'en retenez rien, dites-vous ? Mais d'où vous viennent donc les connaiſſances que vous poſſédez ? D'où vous vient cette facilité d'expreſſion en parlant ou en écrivant ; cette pureté de langage, ſans emphaſe & ſans baſ-

ſeſſe [65], qui imite l'atticiſme des Grecs, & l'urbanité Romaine ; cette propriété de termes, ce choix de mots, ce tour heureux d'élocution, cette délicateſſe de penſée, cette juſteſſe de raiſonnement ? D'où vous vient ce goût du beau, ce diſcernement du bien, cette fineſſe de jugement, ce talent ſi rare d'amuſer les autres ? C'eſt-à-dire, que vous vous plaignez que tous ces avantages vous coûtent trop peu : Vous ne ſentez pas le plaiſir de vos progrès, parce que vous les faites ſans peine. Il eſt à craindre qu'il n'entre quelque myſtère de pareſſe dans cette objection ; car enfin quand la Lecture ne feroit que remplir le vuide immenſe du temps, elle ſeroit précieuſe à ce

65 *Aut dum vitat humum, nubes & inania captat.* Hor. Art. Poët.

ſeul titre, puiſqu'elle garantiroit de l'oiſiveté, image affligeante de l'anéantiſſement, ſource amère de l'ennui, & mère horriblement féconde de tous les vices & de tous les crimes enſemble [66]. Votre mémoire eſt mauvaiſe? Vous le croyez, vous répondrai-je, eſprits indolens & lâches qui vous effrayez du moindre travail. Quoique la mémoire ne ſoit pas une faculté entièrement acquiſe, l'exercice met du moins en œuvre ce que la nature en a donné à chacun: Elle s'accroît par l'habitude d'apprendre, comme elle ſe perd par l'inaction; & ſes ſuccès ſont dans ſes efforts. L'exercice la rend facile; la variété, tenace; la méditation, fidelle; l'or-

66 *Malitiam docuit otioſitas.* Eccli. 33
Quæritur Ægyſthus quare ſit factus adulter:
In promptu cauſa eſt, deſidioſus erat. Ovid.

dre, locale ; & ces quatre qualités enſemble font la mémoire heureuſe.

Mais d'ailleurs comment lit-on ? Ce n'eſt point aſſez de lire, il faut bien lire. C'eſt preſque ne point faire les choſes que de les faire mal, & il vaut mieux en général ne rien faire que de faire des riens. Pour que la Lecture ſoit utile & agréable, elle doit avoir les caractères qui lui ſont propres : Elle exige de l'attention, de la réflexion & de la ſuite. Si elle n'eſt point ſérieuſe, la diſtraction en dérobe l'avantage & le plaiſir : ſi elle eſt rapide, elle gliſſe ſur l'eſprit, & n'occupe que les yeux ; & ſi elle n'eſt pas longue & continuée, il n'en reſte aucune trace dans la mémoire, & c'eſt étouffer ſes premières notions, qui ne peuvent ſubſiſter &

s'étendre que par l'enchaînement des Lectures assidues. Le grand secret de profiter de la Lecture n'est pas de lire beaucoup de Livres ; mais de lire beaucoup ceux qu'on lit [67], & de lire d'abord & toujours les meilleurs [68] ; ce sont les préceptes de Sénèque & de Quintilien. En relisant un Ouvrage, on y apperçoit des beautés qui avoient échappé la première fois à l'esprit. Il faut revenir quelquefois sur un Livre intéressant, raisonner avec l'Auteur, combiner son plan, peser ses preuves, mesurer les dégrés géométriques par où il arrive à la démonstration.

Mais la méthode que l'expérience a consacrée par ses effets

67 *Multùm legendum, non multa.* Senec.

68 *Ego optimos quidem & statim & semper.* Quintil. L. 2. c. 6.

surprenans,

ſurprenans, c'eſt de faire l'analyſe de ſes Lectures par écrit, de réduire les matières, & d'en faire des abrégés. Quand on a bien conçu le canevas d'un Ecrivain, le rempliſſage s'y place de lui-même. Je n'ai point encore trouvé de Livre dont il ne m'aît ſemblé que l'on pouvoit extraire quelque choſe, un principe, une maxime, une moralité, un trait curieux, une penſée neuve, une expreſſion heureuſe, un ſentiment délicat. Mais ma confuſion m'arrête preſque ici, Monſieur, en me ſouvenant qu'avec de ſi faibles lumières j'oſe parler ſur cette matière, après le grand Homme dont le ſang étoit mêlé avec le vôtre. Ce Génie élevé par le plus grand Roi de la terre à la ſuprême Magiſtrature, dont il relevoit l'éclat par le ſien ; cette Loi vivante du

plus floriſſant de tous les Empires; le Chancelier de la France, M. Dagueſſeau, pour tout dire en le nommant, a traité l'Art de lire avec trop de force, de grace & de dignité, pour qu'il ſoit jamais poſſible d'en rien dire après lui de ſolide ni d'ingénieux, ſans être plagiaire. Conſultez cet oracle infaillible, dont la brillante réputation aura le cours de tous les ſiècles. Il vous apprendra, non-ſeulement le genre de vos lectures, mais encore la manière de les faire, qui n'eſt pas moins importante. Il vous dira « qu'il y a une eſpèce de » mode dans le ſtyle même, qu'on » eſt obligé de ſuivre dans ce qu'» elle a de bon, parce qu'on parle » aux hommes de ſon temps; & » qu'ainſi il eſt néceſſaire de join» dre aux modèles que les An» ciens nous ont laiſſés dans leur

» langue, ceux que nous trouvons
» dans la nôtre, en s'attachant tou-
» jours aux meilleurs & à ceux qui
» approchent le plus de notre âge*.

* Quatrième Instruction, tom. I.

Sans avoir la préſomption de vous preſcrire vos lectures, je ne puis m'empêcher de vous nommer ici Tacite, Plutarque & Montagne, livres dignes de l'honneur que le grand Alexandre fit aux Œuvres d'Homère, en les conſervant dans la précieuſe caſſette d'or de Darius.

Tacite eſt l'Hiſtorien qui a penſé le plus. La tranſcendance de ſon génie, la profondeur de ſa politique, ſa ſublime métaphyſique, la beauté de ſes portraits, la force de ſon pinceau le rendent depuis plus de ſeize cens ans la lecture des Rois, des Hommes d'Etat & des Peuples. Son Hiſtoire eſt l'art de régner. Chacune de ſes paroles

eſt une penſée, chacune de ſes penſées eſt un myſtère de Philoſophie pour les Sages. Veſpaſien, Tite & Domitien l'élevèrent aux premières charges de l'Etat, comme un des plus grands hommes de ſon temps; & ſon moindre éloge eſt d'avoir eu un Empereur de ſon nom & de ſa famille, qui s'en faiſoit gloire deux cens ans après, & qui plaça dans toutes les Bibliothèques de Rome ſa ſtatue & ſes ouvrages.

Plutarque, Philoſophe, Hiſtorien & Orateur également célèbre, que Rome s'empreſſa d'enlever à la Grèce, & que Trajan honora de la dignité Conſulaire & de toute ſa confiance, eſt une lecture univerſelle par ſon érudition & par ſa morale. Son Ouvrage des Vies des Hommes illuſtres, Grecs & Romains, eſt un tréſor

inépuiſable, où il a raſſemblé tout ce que l'Antiquité profane a de plus admirable, de plus curieux & de plus intéreſſant.

La célébrité de Montagne ſemble s'augmenter avec les ſiècles. Ses Eſſais ſont la leçon du commerce des hommes, ou la ſcience de l'eſprit & du cœur : jamais Ecrivain ne pénétra plus avant dans ces deux labyrinthes qui circonſcrivent toutes les dimenſions de l'humanité. Il y règne une naïveté de penſée & de ſtyle, qui eſt ſeule capable de les rendre agréables. Le livre de Montagne eſt le tableau de ſon caractère : c'eſt Montagne lui-même qui s'y eſt peint comme dans un miroir. Son ſiècle fut auſſi juſte à ſon égard que la poſtérité. Son mérite lui obtint en Italie des Lettres de Bourgeoiſie Romaine, & Charles

IX. l'honora aux Etats de Blois en 1588 du collier de l'Ordre de S. Michel. Elu Maire de Bordeaux, lieu de sa naissance, en 1581, il en remplit les fonctions avec tant d'applaudissement, qu'après ses deux années d'exercice, il fut continué pour deux autres années ; & cette place étoit alors si honorable, que Montagne y succéda au Maréchal de Biron, & y eut pour successeur le Maréchal de Matignon.

Je ne vous parle point d'Horace : ce seroit vouloir vous faire remarquer un cèdre au milieu d'une forêt d'arbrisseaux. Il n'a pas besoin d'être loué : il est entre les mains de toutes les nations, & le monde est le portique où il donne ses leçons à la nature assemblée. C'est le premier & le dernier livre à lire, c'est-à-dire, le

livre de tous les âges. Je n'oſe pas dire que cette ſeule lecture pourroit preſque diſpenſer de toutes les autres. O génie ! ô ſciences ! un homme ſemble avoir l'eſprit des Dieux, par ſon invention & par ſon langage majeſtueux & pathétique [69]. Horace a tracé d'après lui, ſans y penſer, ce noble portrait des Poëtes. On ſeroit en effet tenté de croire que ſes Ouvrages ont quelque choſe de plus qu'humain, tant il y a de grandeur & de beauté dans les penſées, de force & d'ornement dans l'expreſſion, de choix & de variété dans les matières. Dans ſes Odes, il s'élève, comme un aigle intrépide, au-deſſus des nues, où il ſemble être inſpiré par le Dieu de la

69 *Ingenium cui ſit, cui mens divinior, atque os*
Magna ſonaturum, des nominis hujus honorem.
Hor. L. 1. Sat. 4.

Lyre, dont les rayons éclatans le pénètrent, ſans l'éblouir ; tel que cet oiſeau de Jupiter qui les ſoutient d'un œil immobile. Ses Satires, par leur agréable ſel, préſervent les mœurs de la corruption qu'entraîne la contagion des vices. Tous les devoirs de la ſociété civile ſont gravés d'un burin ferme & ſéduiſant dans ſes Epitres, où l'homme aimable ſe forme en même tems que l'honnête homme. Après cela que reſtera-t-il à faire à ſon Art Poëtique, ce chef-d'œuvre de préceptes ſûrs, de critique judicieuſe & de goût original? Il étoit réſervé à Horace d'être également dans cet Ouvrage inappréciable le maître des Poëtes & des Orateurs, quoique le titre n'intéreſſe en apparence que les Poëtes. L'Art Poëtique ne forme pas ſeulement les Poëtes & les

Orateurs Latins : il apprend aux Français, ainſi qu'à ceux des autres Peuples, à bien écrire dans leur langue ; car quoique chaque langue aît des ſignes ou des mots différens, des tours particuliers, & une manière propre de s'énoncer, les règles générales du ſtyle ſont les mêmes dans toutes les langues. Si elles ont chacune leur génie, c'eſt-à-dire, leur caractère de majeſté, d'énergie, de richeſſe, de légèreté ou de douceur, qui les diſtingue, il y a un génie univerſel qui les embraſſe toutes pour les perfections eſſentielles de l'expreſſion. Horace a un avantage que je ne lui crois point commun avec aucun autre Ecrivain, c'eſt de pouvoir être relu ſans ceſſe, non-ſeulement avec fruit, mais encore avec plaiſir. Semblable au flambeau du jour, il eſt

toujours nouveau, quoique toujours le même. Je ne voudrois pas paſſer un jour de ma vie, ſans en relire quelque endroit.

Liſez, Monſieur, liſez ſans relâche. Mon deſſein n'eſt pas de vous conſeiller toutes les ſciences. « Une ſeule ſuffit de reſte, a dit » M. Pope, excellent Poëte Anglais, pour épuiſer notre intelligence & notre vie, tant l'art eſt » étendu, & l'eſprit borné » 70. Mais il faut ſçavoir à fond la ſcience de votre état, & promener votre curioſité ſur les autres, afin d'en ſavoir ce qui eſt néceſſaire pour les connaître, pour s'en entretenir avec les autres dans les occaſions, & pour s'en ſervir ou s'en amuſer ſoi-même. Cette curioſité doit elle-même avoir ſes

70 *One ſcience only wil one genious fit;*
So vaſt iſt art, ſo narrow human Wit.
Eſſai ſur la Critique, chant 1.

bornes. En courant d'objets en objets, l'esprit n'en embrasse bien aucun ; & l'application est moindre, à mesure qu'elle est divisée, semblable aux forces réunies qu'on affaiblit en les séparant. On n'est jamais par-là qu'un homme superficiel, & l'on n'a de l'esprit que vingt-quatre heures. Il y a d'ailleurs dans les sciences profanes, comme dans la morale, un excès, ou, si je puis m'exprimer ainsi, une sorte d'intempérance qui en détruit tout le mérite, parce que toutes les extrémités sont vicieuses. Une malheureuse expérience ne montre que trop évidemment qu'il y a un point où la vertu cesse d'être vertu, & commence à être vice ; & c'est dans ce sens qu'on pourroit entendre ce beau passage de S. Paul aux Romains : « Il ne faut point être plus

» ſage qu'il ne faut ; il faut l'être »avec ſobriété [71]. Il y a par les mêmes principes un autre point où la ſcience trop vague & trop compliquée, n'eſt plus qu'une confuſion monſtrueuſe qui trouble la raiſon, ſemblable à ces éclairs trop éblouiſſans qui ne ſont pour les yeux que des ténèbres viſibles, & dont l'éclat égare, comme l'obſcurité. C'eſt pourquoi un des plus beaux traits de l'éloge d'Agricola eſt ſa retenue ou ſa modération dans le goût vif & naturel qu'il avoit pour les ſciences. Il tempéra l'ardeur de ſa curioſité par la maturité de ſa raiſon : Sobre, dit Tacite ſon gendre, juſques dans ſa ſageſſe même [72]. La

71 *Non plus ſapere quàm oportet ſapere, ſed ſapere ad ſobrietatem.* Rom. 12.

72 *Incenſum & flagrantem animum mitigavit ratio & ætas, retinuitque, quod eſt difficillimum, ex ſapientiâ modum.* Tac. in vit. Agricolæ, c. 4.

difficulté & le triomphe ſont de ſavoir s'arrêter où il faut, ſans ſuccomber à la tentation d'aller plus loin, ni de vouloir ſur-tout, comme tant d'eſprits forts qu'on pourroit appeller faibles à plus juſte titre, ſonder inutilement, ſur la foi d'une Métaphyſique téméraire & trompeuſe, des myſtères ſur Dieu ou ſur nous-mêmes, qui ſurpaſſent la portée de l'eſprit humain, au lieu de ſe borner reſpectueuſement dans la ſphère qui renferme ce qu'il eſt permis de ſavoir. La meſure de nos forces devroit être celle de notre ambition.

Je n'aurois plus rien à dire, ſi les Mathématiques ne tenoient pas un rang diſtingué parmi les ſciences. Si l'on me demandoit à quoi elles peuvent être utiles, ſans répondre injurieuſement,

comme Galilée, que la Géométrie ſervoit principalement à peſer, à meſurer & à compter; à peſer les ignorans, à meſurer les ſots, & à compter les uns & les autres. Je me contenterois preſque de dire qu'elles ſont l'inſtrument univerſel de toutes les ſciences, auxquelles elles ont le privilège excluſif de nous rendre plus propres, en nous faiſant connaître la meſure exacte de notre eſprit. Mais les Mathématiques conduiſent à l'évidence par la profondeur, la juſteſſe & l'ordre que nous acquérons par elles; & c'eſt l'évidence qui nous découvre & nous garantit la vérité, & qui nous rend capables de la démontrer aux autres avec la même certitude. Les Mathématiques rendent l'eſprit grave par la contention, & ſubtil

par la gradation des découvertes. Elles le fixent par le rapport néceſſaire des principes & des conſéquences. La démonſtration eſt le frein de l'erreur. Il s'en faut bien que les autres ſciences ayent a même certitude, parc equ'on peut en avoir des notions ſuperficielles : on ne les comprend qu'à demi, au lieu qu'on n'entend rien, ſi l'on n'entend tout dans une démonſtration géométrique. La raiſon doit ſes progrès aux Mathématiques ; quels avantages n'a-t-elle pas tiré des loix générales du mouvement, de la gravitation des corps, du principe de l'équilibre & de ces ſavantes recherches qui font tant d'honneur au génie & à l'humanité? O merveilles des Cieux & de la Terre qui publiez ſi éloquemment la gloire de votre

Auteur [73], parlez : c'eſt à vous à faire l'éloge des Mathématiques, puiſque c'eſt par leur ſecours que nous parvenons à vous connaître ; puiſque ce ſont elles qui nous ouvrent votre auguſte Sanctuaire, impénétrable pour les hommes ordinaires.

Quelque part qu'on aille, il ne faut point marcher ſans livres. Avec des livres on porte ſes plaiſirs par-tout : par-tout on peut méditer, apprendre & ſentir en liſant. Tous les lieux du monde ſont égaux pour l'occupation, la Cour, la Ville, la Campagne, les Déſerts les plus ſolitaires. Si vous chaſſez avec Pline le jeune, vous éprouverez que Minerve n'habite pas moins que Diane ſur les mon-

73 *Cœli enarrant gloriam Dei, & opera manuum ejus annuntiat firmamentum.* Pſ. 2.

tagnes

tagnes & dans les forêts [74] ; & si vous en revenez les mains vuides, vous remporterez du moins vos tablettes pleines [75]. La Lecture est la vraie source des plaisirs. Il n'y a point de joie qu'elle n'augmente, ni de chagrin qu'elle ne diminue : c'est, disoit le même Pline, mon unique asyle contre la douleur [76]. Que ne puis-je transcrire ici tout au long la magnifique Epitre d'Horace à son ami Lollius ! Lisez sur-tout, lui conseilloit-il. La vertu n'est point un don de la nature, mais un fruit de l'étude. La lecture, avec la conversation des Savans, est le charme de la vie. Par-là l'on adoucit ses inquiétudes, on se rend ami

74 *Experieris non Dianam magis montibus, quàm Minervam inerrare.* L. 1. Ep. 6.

75 *Ut si manus vacuas, plenas tamen ceras reportarem.* Ibid.

76 *Ad unicum doloris levamentum studia confugio.* L. 8. Ep. 19.

de soi-même, & l'on s'affermit dans une heureuse tranquilité [77]. Qu'il est doux, ajoute un Ancien, de demeurer avec soi-même, quand on a sû s'en rendre la jouissance agréable ! La science & la vertu ne sont pas des biens qu'on puisse nous enlever comme l'argent ou les autres richesses : ces deux trésors sont cachés dans l'esprit & dans le cœur comme dans deux tabernacles sacrés, où il est impossible à une main mortelle de s'introduire ; en sorte que Bias, l'un des plus fameux Sages de la Grèce, interrogé pendant le siége de Priène sa Patrie, pourquoi il sortoit de la ville sans emporter

77 *Inter cuncta leges, & percontabere doctos;*
Quâ ratione queas traducere leniter ævum;
Virtutem doctrina paret, natura ne donet?
Quid minuat curas? quid te tibi reddat amicum?
Quid purè tranquillet? L. 1. Ep. 18.

ſon argent, comme ſes concitoyens, avoit raiſon de répondre : Je porte tout avec moi [78]. Il ne comptoit point avoir rien perdu, en conſervant ſa philoſophie & ſa ſageſſe.

Ce ſeroit un injuſte reproche à faire à la Lecture, que de lui imputer de rendre vain. Elle eſt plus propre à rendre modeſte, parce que plus on ſait, plus on découvre qu'il reſte à ſavoir. La modeſtie eſt le vernis du mérite ; l'Hiſtoire nous en a conſervé un bel exemple dans Epaminondas, dont on diſoit qu'il n'y avoit jamais eu d'homme qui ſût plus, ni qui parlât moins. Il arrive ſouvent que des jeunes-gens croient avoir plus d'eſprit que les autres, parce qu'ils ont plus de lecture : pleins d'une

78 *Omnia mea mecum porto.* Val. Max.

ſuffiſance révoltante, au lieu de cette défiance timide qui doit faire tout l'honneur de l'adoleſcence, ils hauſſent indécemment la voix, prennent un ton impoſant, parlent avant de penſer [79], répondent ſans avoir écouté, veulent décider de tout comme des oracles, & oſent juger avec impertinence où la vieilleſſe même ne fait que douter. On eſt indigné de les entendre, & il ſe trouve heureuſement quelquefois des perſonnes aſſez courageuſes pour les mortifier, en leur impoſant ſilence. Mais les jeunes-gens de ce caractère abuſent de la Lecture, au lieu d'en profiter. On reconnaît à cette ſeule marque qu'ils n'ont jamais bien lû, & qu'ils ont été mal dirigés dans

79 *Lingua tua ſenſum ſequatur.* Sixt. Philoſoph. apud Biblioth. Patr. tom. 3. Sent. 143.

leur Lecture. Rien ne décèle la mauvaise éducation comme ces défauts. Les marques les plus sûres d'une bonne éducation sont au contraire la retenue, la circonspection, la modestie, la docilité, la politesse, la douceur & la complaisance. C'est par ces qualités essentielles que les jeunes-gens réjouissent leurs pères, se font une réputation, & coulent des jours heureux.

L'art de parler est le premier présent de la Lecture; mais elle en montre un autre aussi nécessaire & plus difficile, qui est celui de se taire. La Nature, selon le Philosophe Zénon, n'a donné à l'homme deux oreilles & une seule bouche que pour plus écouter que parler *. Selon Caton le Poëte, la première vertu de l'homme est de savoir mettre un frein à sa

* *Zeno in suis Sententiis.* Sent. 2.

langue [80]. Le ſecret qui exiſte par le ſilence, eſt l'ame des grands ſuccès. Je me ſuis ſouvent repenti d'avoir parlé, diſoit Xénocrate, au rapport de Valère Maxime, mais jamais de m'être tû [81]. La Jeuneſſe devroit graver en caractères ineffaçables dans ſa mémoire cette belle leçon que Télémaque lui donne dans l'Odyſſée : près d'arriver à la Cour de Neſtor, il demande au ſage Mentor ſon Gouverneur, comment il doit s'y comporter. Je n'ai point encore acquis, lui dit-il, l'uſage de bien parler ; & d'ailleurs il ne convient pas à un jeune homme comme moi, d'interroger trop familièrement un vieillard comme Neſtor *.

* L. 3. v. 23 & 24.

80 *Virtutem primam eſſe puta compeſcere linguam* L. 1. Diſtic. met. 5.

81 *Me fuiſſe locutum aliquandò pœnituit, tacuiſſe nunquam.* Lib. 7. Dictor. memorab. c. 7.

Je ne puis achever, Monſieur, ſans vous exhorter à vous compoſer une Bibliothèque, non point nombreuſe, mais choiſie. Vous ne pouvez pas mieux employer votre argent ; & comme c'eſt une dépenſe ſucceſſive qui ne ſe fait que peu-à-peu, en achetant chaque année quelques Livres, vous n'avez point à craindre qu'elle altère votre fortune, comme la plûpart des autres goûts de Tableaux, de Chimie ou d'Hiſtoire naturelle, qui n'ont guère d'ailleurs d'autre avantage que de ſatisfaire peu de temps la curioſité: tous ces goûts ſont paſſagers, au lieu que celui des Livres dure autant que la vie, parce que les Livres ſont une reſſource toujours plus néceſſaire. Avec les Tableaux on n'eſt guère heureux qu'en peinture. En cherchant le

ſecret chimérique de faire de l'or, on trouve plus ſûrement celui d'y perdre l'argent qu'on a. L'Hiſtoire naturelle ne peut donner que des ſatisfactions médiocres : les principales opérations de la Nature ſont des myſtères, ſa marche eſt inconcevable. Une Bibliothèque eſt la plus belle décoration, le plus précieux ornement, le plus honorable témoin d'une maiſon, quand on n'a point imité cet automate d'argent, cet ignorant Sous-Fermier, qui voulant meubler une longue galerie, fit marché à la toiſe pour la garnir de Livres.

C'eſt au milieu de tant de morts, non moins aimables que ſavans, c'eſt dans cette retraite auſſi douce que profitable, que vous vous formerez en même tems pour vous & pour la ſociété.

A ce

A ce mot de ſociété, Monſieur, il me ſemble que je vous vois preſque indigné comme moi des fauſſes & dangereuſes maximes de M. Rouſſeau de Genêve, ce deſtructeur de la ſociété, ſous l'auguſte nom de Citoyen. A Dieu ne plaiſe que ſon Emile devienne jamais un modèle d'Education. C'eſt alors que les hommes ſeroient véritablement dénaturés. Il ne faut point opter, comme il oſe le dire, entre faire un homme, ou un citoyen. M. Rouſſeau eſt ici, comme dans preſque tout le reſte de ſon livre, en contradiction avec lui-même, puiſqu'il ne peut s'empêcher de convenir que nous ne ſaurions nous paſſer de nos ſecours réciproques. Il ne faut pour le combattre que rapprocher ſes principes. « Nous naiſſons faibles,

» dit-il, nous avons beſoin de for-
» ces : nous naiſſons dépourvûs de
» tout, nous avons beſoin d'aſſiſ-
» tance : nous naiſſons ſtupides,
» nous avons beſoin de jugement.
» Tout ce que nous n'avons pas à
» notre naiſſance, & dont nous
» avons beſoin étant grands, nous
» eſt donné par l'éducation. L'hom-
me iſolé n'eſt donc point l'hom-
me de la nature. Les hommes
ſont donc faits les uns pour les au-
tres. Les bonnes inſtitutions ſo-
ciales ne ſont donc pas celles qui
ſavent le mieux dénaturer l'hom-
me (*), puiſque l'homme naît
pour être bon fils, bon père, bon
mari, bon frère, bon juge, bon
ami, bon ſujet, bon citoyen & bon
patriote. Les bonnes inſtitutions
ſociales produiſent au contraire
ces importans effets. La ſociété
civile eſt une ſuite néceſſaire de

* Principe de M. Rouſſeau.

la ſociété naturelle : elle en eſt comme la bouſſole, l'ordre & le ſceau ; car il ne faut pas poſer pour maxime indubitable avec M. Rouſſeau que les premiers mouvemens de la nature ſont toujours droits, & qu'il n'y a point de perverſité originelle dans lecœur humain. Cette maxime eſt une erreur qui entraîne les conſéquences les plus funeſtes. Elle eſt contraire à la révélation, à la tradition de tous les ſiècles, & à l'expérience invariable de la contrariété de nos penchans, avouée dans les principes de M. Rouſſeau lui-même, qui conſtitue expreſſément trois penchans dans la nature, ou trois cauſes primitives de nos déterminations ; les ſenſations agréables ou déplaiſantes ; la convenance, ou diſconvenance entre nous & les

objets que la conſcience de nos ſenſations nous fait rechercher ou fuir ; & les idées de bonheur, ou de perfection, que la raiſon nous donne, pour y conformer nos jugemens : trois diſpoſitions ou pentes naturelles, qui ne ſont autre choſe que ce que les anciens Philoſophes ont entendu ſous la dénomination de délectable, d'utile & d'honnête. Ariſtote, tout Payen qu'il étoit, n'étoit pas ſi perſuadé de la droiture des mouvemens de la Nature, quand il a exhorté les hommes à ne pas la laiſſer règner ſur eux, mais la raiſon [82]. M. Rouſſeau me pardonnera, j'eſpère, cette eſpèce de digreſſion, ſi naturelle à mon ſujet. Il n'a point de plus ſincère admira-

82 *Non ſinamus hominem dominari, ſed rationem.* L. 5. Ethic. ad Nicomach. c. 6.

teur que moi ; mais il eût été à ſouhaiter que les éclairs de ſon imagination & le tour original de ſon éloquence euſſent été plus dignement employés. Sa grande réputation en auroit encore été augmentée, & les Philoſophes eux-mêmes n'auroient pas raiſon de lui faire, avec M. Dalembert, ce reproche plein d'agrément : « Le caractère de votre » philoſophie eſt d'être ferme & » inexorable dans ſa marche. Vos » principes poſés, les conſéquen- » ces ſont ce qu'elles peuvent : » tant pis pour nous ſi elles ſont » fâcheuſes ; mais à quelque point » qu'elles le ſoient, elles ne vous » le paraiſſent jamais aſſez pour » vous forcer à revenir ſur les prin- » cipes. Bien loin de craindre les » objections qu'on peut faire con- » tre vos paradoxes, vous préve-

» nez ces objections, en y répon-
» dant par des paradoxes nou-
» veaux (*) ».

* Tom. 2. des Mêlanges de Littérature, Lettre à M. Rousseau.

En vain des hommes basse-ment jaloux tâchent-ils de se dédommager de leur ignorance & de leur peu de considération, en criant contre le goût de la lecture : le triomphe de la lecture est dans son utilité & dans son agrément. Les belles connaissances dont elle orne l'esprit, les grands sentimens dont elle remplit le cœur, l'estime qu'elle procure, l'ennui qu'elle dissipe, éternisent son heureux empire. Elle se rira toûjours de leurs impuissans efforts, parce que c'est elle qui donne de dignes Ministres à l'Eglise, de grands Souverains aux Empires, de fidèles sujets aux Princes, des Héros à la victoire, d'équitables Magistrats

aux tribunaux, de raiſonnables chefs aux familles, de bons citoyens aux villes, de ſages habitans à l'univers.

Un aſſez long uſage du monde m'a fait rencontrer trop d'eſprits prompts à blâmer, & lents à louer, pour que je puiſſe me diſpenſer de me juſtifier ici d'avoir choiſi de préférence chez les Payens les traits d'honneur, de ſentiment & de probité que j'ai répandus & recueillis dans ce Diſcours. Les Héros chrétiens en fourniſſent ſans doute un grand nombre de modèles dont le luſtre eſt relevé d'une manière bien plus brillante par la religion; mais j'ai penſé, en me conduiſant ainſi, que ces précieux monumens des mœurs payennes feroient une plus profonde impreſſion

sur vous, parce qu'ils font honte aux Chrétiens, dont les motifs sont si au-dessus de ceux du paganisme. Ne croiriez-vous pas entendre une voix divine qui parle à votre cœur, quand vous lisez ce sublime Oracle de Cicéron : C'est être Roi que de ne pas plier sous l'empire d'aucune passion [83] ? Ou cet autre de Caton le Poëte : Lorsqu'on vous loue, souvenez-vous d'être vous-même intérieurement votre propre juge [84] ? Y a-t-il dans tous nos livres une plus noble leçon que ce beau sentiment du Philosophe Cléobule : Pardonnez tout aux autres, & ne vous pardonnez rien à vous-même* ? C'est

* Diogen. Laer. L. 1.

83 *Regium est ne cupiditati quidem ulli servire.* Orat. pro Sylla.

84 *Cùm te aliquis laudat, judex tuus esse memento.* L. 1. Distic. met. 27.

ainſi que parloit un Payen près de trois mille ans avant Jeſus-Chriſt, qui a fait du pardon des ennemis un des principaux fondemens de ſon culte. Si la ſeule morale naturelle a pû produire ces heureux effets qui excitent notre admiration, quelle vertu ne doit point enfanter en nous la loi ſainte qui a mis le ſceau de la perfection à celle de la Nature ? Dans le Chriſtianiſme Dieu eſt comme en participation avec nous dans le bien que nous faiſons. Mais ce n'eſt point aſſez dire. C'eſt lui, ſelon S. Paul, qui donne la volonté & l'action [85]. Et lorſqu'il couronne en nous quelque mérite, il ne couronne que ſes propres dons, comme

85 *Deus eſt enim qui operatur in vobis & velle, & perficere.* Philip. 2.

l'ont dit S. Auguſtin [86], S. Proſper [87] & S. Bernard [88] après Iſaïe [89], Daniel [90] & S. Paul [91]. Quels motifs de ſoumiſſion de reconnoiſſance & d'amour pour tous les Chrétiens ! Mais vous devez à Dieu plus qu'un autre, parce que vous en avez plus reçu. Pourrez-vous jamais le remercier aſſez du ſang ſi pur dont ſa Bonté vous a fait naître, ni des exemples d'honneur & de piété qu'il expoſe tous les jours à votre contempla-

86 *Tua, peccata ſunt : merita, Dei ſunt. Supplicium tibi debetur ; & cùm præmium venerit, ſua dona coronabit, non merita tua.* In Pſal. 70. concione 2.

87 *Intelligant donum ſe gratiæ, non operum accepiſſe mercedem.* 1. de vocat. Gent. 17.

88 *Meritum meum miſeratio Domini.* Sermon. I. de Annuntiatione.

89 *Omnia opera noſtra in nobis operatus es, Domine.* Iſaïe 26.

90 *Non in juſtificationibus noſtris proſternimus preces noſtras ; ſed in miſerationibus tuis magnis.* Daniel. 99.

91 *Idem verò Deus, qui operatur omnia in omnibus.* 1. Corint. 12. Item Galat. 3. *Qui ergò tribuit vobis ſpiritum, & operatur virtutes in vobis ?*

tion dans la perſonne d'un père & d'une mère que l'affabilité caractériſe, & que la voix publique & leur modeſtie me diſpenſent de louer ? Pourrez-vous jamais rendre aſſez de graces à ce Dieu ſi magnifique en ſes préſens, des heureuſes diſpoſitions qu'il a verſées dans votre eſprit pour les talens, & dans votre cœur pour la ſageſſe? Vous le pouvez, Monſieur, en ne concevant pas de vous-même par la préſomption des idées trop avantageuſes qu'on a ſouvent tout ſeul [92] ; en règlant toutes vos actions par la prudence, qui eſt toujours ſecourue du Ciel [93]. Vous le pou-

92 *Quare deſine jam tibi videri*
Quod ſoli tibi, Cæcili, videris.
Mart. Epigr. 42. L. 1.

93 *Nullum numen abeſt, ſi ſit prudentia.*
Juven. Sat. 2.

vez en répondant à tant de bienfaits par l'hommage de votre cœur ; & cette espérance est pour le peu de part qu'y peut avoir ma faible voix, la plus douce joie que je sois capable de ressentir.

Fin du Discours sur la Lecture.

HISTOIRE
GÉOGRAPHIQUE
DE LA
NOUVELLE-ECOSSE;

CONTENANT

Le détail de sa situation, de son étendue & de ses limites;

Ainsi que des différens démêlés entre l'Angleterre & la France, au sujet de la possession de cette Province :

Où l'on en démontre l'importance, tant par rapport à notre Commerce, que pour la sûreté de nos Etablissemens dans l'Amérique septentrionale :

Avec une exacte description des Bayes, Ports, Lacs & Rivières; de la nature & des Productions du Pays, & des Mœurs & Usages des Indiens.

Traduite de l'Anglais.

Nouvelle Edition, revûe & corrigée.

PREFACE
Du Traducteur.

LA Traduction que je donne au Public, aura peut-être peu de ſuffrages. Les uns me blâmeront d'avoir traduit un Ouvrage contre la Nation : les autres me trouveront platement littéral. Je reſpecte le jugement du Public ; mais je répondrai aux premiers, qu'il étoit du propre intérêt de la Nation que ce Livre fût traduit ; que je ſuis bon Français, & que l'amour m'attache à mon Prince encore plus fortement que le devoir. Je pourrois dire aux autres, qu'une Hiſtoire, ou géographique, ou naturelle, n'eſt point un Diſcours d'Académie. Mais enfin j'ai fait tous mes efforts pour plaire : j'en voudrois avoir eu le talent.

J'ai ajouté des notes à ma Traduction pour ramener l'Original à la vérité, à l'exactitude & à la décence.

Il n'eſt plus queſtion pour moi que de déclarer à ceux qui me feront l'honneur de me lire, que je n'adopte point les ſentimens de mon Auteur, ni contre la Religion, ni contre la Nation. Dans tous les traits dont on pourroit être bleſſé, il ne faut pas perdre de vûe que c'eſt un Anglais qui parle Français.

J'avoue d'ailleurs que je n'imaginois pas, en traduiſant cette Hiſtoire géographique de la Nouvelle-Ecoſſe ou Acadie, que je duſſe la faire paraître au jour. En conſacrant à cet Ouvrage les courts momens de mon loiſir, je ne m'étois d'abord propoſé que mon inſtruction particulière, mêlant ainſi l'utile à l'agréable, ſelon le précepte d'Horace (1). Mais on m'a fait croire que cette Brochure pourroit intéreſſer : j'ai ſuccombé à l'irréſiſtible tentation de paſſer pour Homme de Lettres, & je ſuis imprimé.

(1) *Omne tulit punctum qui miſcuit utile dulci.* Art. Poët.

PRÉFACE

PREFACE

De l'Auteur Anglais.

CET Ouvrage sur la Nouvelle-Ecosse doit sur-tout sa naissance aux dispositions favorables de Sa Majesté pour la population & l'établissement de ce Pays : dessein vraiment digne d'un Prince qui fait du salut & du bonheur de ses Sujets la règle constante de sa conduite.

Un autre motif que j'ai eu pour l'entreprendre, c'est la certitude où je suis qu'il n'a rien paru jusqu'ici dans le Public en ce genre ; & j'ai la confiance qu'on y trouvera un grand nombre d'endroits qui jetteront beaucoup de jour dans cette partie de l'Histoire d'Angleterre.

Dans l'exécution de ce Plan, outre mes propres observations, j'ai fait usage de tous les secours que j'ai pû me procurer. Je me suis

beaucoup ſervi en particulier de l'Hiſtoire de la Nouvelle-France, qui vient d'être publiée par le Père Charlevoix.

Mon premier deſſein étoit de joindre aux faits une Carte générale du Pays, & des Plans particuliers de ſes Bayes & de ſes Ports les plus remarquables : mais comme les nouveaux Colons qu'on ſe propoſe d'y envoyer, ſont ſur le point de partir, j'ai mieux aimé faire paraître cet Ouvrage ſans Cartes, étant fait de manière à être extrêmement utile à ces Colons, en leur donnant beaucoup de connaiſſances néceſſaires pour le Pays où ils vont. Ils verront auſſi quels ſuccès ils ont lieu de s'y promettre, ſoit dans leurs établiſſemens, ſoit dans le Commerce, ſi leur induſtrie répond aux avantages naturels du Pays.

HISTOIRE
GEOGRAPHIQUE
DE LA
NOUVELLE-ECOSSE.

LE COMMERCE étant l'objet favori des Anglais, tout projet qui tend à le perfectionner, ne manque jamais d'attirer immédiatement l'attention du Public; & l'Auteur, quel qu'il puisse être, en proposant un plan judicieux & bien digéré, est toujours sûr de la reconnaissance & des applaudissemens de la nation.

De tous les moyens qu'on a de

tout temps imaginés pour étendre cette abondante ſource de pouvoir & d'opulence, en général on a toujours regardé l'établiſſement des nouvelles colonies comme celui qui méritoit le plus d'empreſſement ; mais il faut avouer que ces ſortes d'établiſſemens ont de très-grandes difficultés. On les apperçoit du premier coup d'œil, dès qu'on ſe donne la peine d'y réfléchir.

1°. Il eſt évident que toute entrepriſe de cette nature entraîne néceſſairement de fortes dépenſes. Il faut des fonds conſidérables, avant même de commencer un établiſſement, & beaucoup plus encore pour le porter enſuite à un dégré ſupportable de perfection. Il eſt des-lors naturel de ſavoir quelle eſt l'utilité qu'on en pourra retirer, & quels ſont les avan-

tages qu'on a en vûe, pour en contrebalancer les risques.

2°. Les nouveaux Colons ne sauroient se cacher qu'ils auront à lutter contre un nombre infini de difficultés ; il faudra pendant les premières années de leur établissement dans des terres incultes, travailler & souffrir beaucoup : ils voudront savoir par conséquent quelle récompense ils doivent espérer de leurs travaux & de leurs peines.

D'ailleurs dans tous les projets de cette espèce, il est absolument nécessaire de considérer de quelle manière & combien le Commerce projetté dans un nouvel établissement, peut intéresser ou nos Manufactures dans l'intérieur du royaume, ou notre Commerce au-dehors avec les autres Nations, ayant toujours une atten-

tion particulière aux colonies que nous avons déjà dans toute autre partie du monde. Il faut bien savoir combien ce Commerce peut leur être nuisible ou avantageux, parce que la véritable politique d'un Gouvernement paraît dans son plus grand éclat, dans la sage distribution de son influence sur les différentes branches qui lui sont confiées, avec une telle proportion que chacune puisse recevoir, sans nuire aux autres, la portion de nourriture dont elle a besoin, & qu'elles concourent toutes ensemble à augmenter la force & la puissance du Royaume qui leur a donné la vie & l'existence, & dont la protection est leur appui continuel.

Enfin le but principal d'un projet utile & sagement concerté, comme celui que nous suppo-

sons, étant d'augmenter la force & la puissance de ce Royaume, à coup sûr cet Etat naissant excitera bientôt la jalousie de nos voisins : ils ne manqueront pas de mettre d'abord tout en œuvre pour en empêcher les progrès, & pour l'anéantir, s'il est possible, avant qu'il soit parvenu au point de perfection où l'on se propose de l'amener.

Au reste, comme on ne sauroit faire une juste appréciation de tous ces objets en général ou de chacun en particulier ; ni prendre en conséquence une détermination solide sans avoir une connaissance suffisante du pays dont il s'agit; il en faut développer précisément & sans partialité la situation, le climat, la nature du terrein & ses productions, la commodité de ses ports, de ses havres & de ses riviè-

res, & donner en même-tems le détail des marchandiſes du crû du pays propres à l'exportation, ainſi que des plantes étrangères qu'on y pourroit tranſplanter.

C'eſt dans cette vûe que j'ai travaillé à cette deſcription de la nouvelle Ecoſſe, partie du monde que la plûpart des Anglais ne connaiſſent pas encore beaucoup; & cette raiſon me fait eſpérer que cet ouvrage ne déplaira point à la Nation, ſur-tout dans la conjoncture préſente, où elle ſe prépare à envoyer dans ce pays de plus nombreuſes colonies, & à y faire de plus grands établiſſemens, puiſque par-là chaque particulier ſera en état de juger par lui-même de la politique de ce projet, & de la prudence des moyens qu'on emploie pour l'exécuter.

La nouvelle Ecoſſe comprend dans

dans ſon étendue (1) tout le pays qui ſe trouve entre la rivière du

(1) La Nouvelle Ecoſſe, telle qu'on la décrit ici, n'eſt point une Province que l'on connaiſſe en France. Le nom même de Nouv. Ecoſſe, avant le Traité d'Utrecht, ne portoit ſur rien à ſon égard ni à celui de toutes les Nations. La Nouv. Ecoſſe, autrement dite Acadie, n'eſt que la côte méridionale de la preſqu'île, depuis le Cap de Sable juſqu'à Canceau. L'Auteur fonde l'étendue qu'il donne à cette Province, ſur une Charte accordée en 1621, par Jacques II, au Chevalier Guillaume-Alexandre, depuis Comte de Sterling, laquelle n'a point eu d'exécution, & qui d'ailleurs étoit ſans validité, à cauſe d'une clauſe particulière qu'elle contenoit. La voici. *Jacobus, Dei gratiâ, &c. Salutem. Sciatis nos ſemper ad quamlibet quæ ad decus & emolumentum Regni noſtri Scotiæ ſpectaret occaſionem amplectendam, fuiſſe intentos, nullamque aut faciliorem, aut magis innoxiam acquiſitionem cenſere, quàm quæ in exteris & incultis regnis, ubi vitæ & victui ſuppetunt commoda, novis deducendis coloniis facta ſit, præſertim ſi vel ipſa regna cultoribus priùs vacua, vel ab infidelibus quos ad Chriſtianam converti Fidem intereſt, plurimùm inſeſſa fuerint.* C'eſt-à-dire : « Jacques, par la grace » de Dieu, &c. Salut. » Vous ſaurez que nous » avons toujours été » attentifs à ſaiſir tou- » tes les occaſions de » procurer la gloire & » l'utilité de notre » Royaume d'Ecoſſe, » & que pour ce qui » concerne les nouvel- » les acquiſitions, nous » n'en avons pas trou- » vé de plus faciles » ni de plus légitimes » en même temps que » l'établiſſement des » Colonies dans des » Royaumes étrangers

Canada & l'Océan, en s'étendant d'un peu plus de cent lieues du Nord-Oueſt au Sud-Eſt, & du Nord-Eſt au Sud-Oueſt d'environ quatre-vingt lieues, depuis le Golfe de Saint-Laurent juſqu'à la rivière de Sainte-Croix. Elle eſt placée entre le 43e dégré 20 minutes, & le 49e dégré 30 minutes de latitude ſeptentrionale ; & ſe trouve entre le 63e & le 74e dégré de longitude, à l'Oueſt de Londres.

Elle eſt ſituée entre Boſton & Terre-Neuve, à une preſque éga-

» & incultes, qui four-
» niſſent d'ailleurs les
» choſes néceſſaires à
» la vie ; *ſur-tout lorſ-*
» *que ces Royaumes*
» *ſont dépourvus d'ha-*
» *bitans, ou occupés*
» *par des infidèles dont*
» *la converſion à la Foi*
» *Chrétienne importe*
» *beaucoup à la gloire*
» *de Dieu.* » Cette clauſe qui eſt inſéparable du reſte de la Charte, l'a rendue dans ſon principe nulle & de nul effet, puiſque tout le pays qui y eſt décrit, avoit été concédé à M. de Monts en 1603, & occupé par les Français en 1604 & depuis ſans intervalle.

le diſtance de l'une & de l'autre, & à 100 lieues tout au plus de la plus éloignée, en ſorte qu'elle peut également par ſa ſituation ſervir de port commun à toutes les deux, & leur être d'une très-grande utilité, ſoit pour leur fournir leurs proviſions & toutes les autres choſes dont ils peuvent avoir beſoin, ſoit pour donner à leurs vaiſſeaux dans tous les temps une retraite ſûre contre les tempêtes ou les accidens divers de la mer; & en cas de guerre, elle ſemble, en les rapprochant l'une de l'autre, les mettre plus à portée de ſe donner des ſecours mutuels, tant pour ſe défendre, que pour attaquer l'ennemi. Il faut ajoûter à cela que l'île du Cap-Breton ſe trouve placée entre la nouvelle Ecoſſe & Terre-Neuve, à l'ouverture, pour ainſi dire,

qu'elles forment entre elles.

Pour donner un détail particulier du pays, auſſi clair qu'il ſoit poſſible de le faire, il eſt indiſpenſable de le conſidérer en trois parties, dans leſquelles il ſemble naturellement ſe diviſer. La première contient tout le pays (2) compris entre la Baye de Fundi & le Fleuve Saint-Laurent. La ſeconde renferme toute la preſqu'île que les Français appellent l'Acadie propre; & la troiſième s'étend, du côté du Nord, depuis l'iſthme de cette preſqu'île juſqu'au Fleuve Saint-Laurent, &

(2) Les Pays compris dans la première & dans la troiſième de ces diviſions, n'appartiennent point du tout à la Nouvelle-Ecoſſe, puiſqu'elle ne comprend pas même, comme on vient de le voir dans la première note, la Peninſule dont le reſte appartient aux Français; en ſorte que l'Auteur, en reſſerrant ſa Nouvelle-Ecoſſe dans ce qu'il appelle la ſeconde partie, empiéteroit encore beaucoup ſur la France.

est borné par le Golfe de ce nom, du côté de l'Orient.

Comme j'aurai souvent occasion dans cet Ouvrage de parler de la Baye de Fundi (3), je crois devoir commencer par en donner la description. Cette Baye a son entrée à l'île Menane, près de l'embouchure de la Rivière de Sainte-Croix, d'où elle s'étend dans les terres l'espace de 60 lieues au Nord-Est, séparant la division Septentrionale & la division Méridionale, ou la presqu'île dont l'Isthme est formée d'un côté par l'extrêmité de cette Baye, & de l'autre par la Baye verte qui donne dans le Golfe de Saint-Laurent.

La Baye de Fundi a 15 lieues de largeur à son entrée : elle conserve cette largeur dans l'étendue

(3) Nous l'appellons Baye Française.

de 30 lieues, & se sépare ensuite en deux bras, dont l'un forme au Sud-Est la Baye des Mines. Après quoi elle n'a plus que la moitié de sa largeur au Cap-Chignitou, dont cette partie a pris le nom. Le flux & le reflux y sont très-rapides, & l'eau hausse à l'entrée de la Baye jusqu'à 24 pieds, & jusqu'à 60 au commencement de ce bras.

La Rivière de Sainte-Croix qui borne à l'Occident la Nouvelle Ecosse, dans cet endroit où elle confine à Sagadahock ou le Comté du Roi, dans la Province des Massachusets (4), n'est pas assez

(4) Voyez les deux premières notes. La dernière Charte, accordée à la Province des Massachusets, lui donne pour limites fixes & déterminées du côté de l'Est la rivière de Sagadahock. Cette rivière est à l'Ouest de celle de Sainte Croix, & en est éloignée d'environ soixante lieues. Tout le pays qui se trouve entre ces deux rivières, de même que celui qui est à l'Est de la rivière de Sainte-Croix, font incontestablement partie de la Nouvelle-France. Les Français ont pour preuve de leur droit sur ces

considérable pour mériter une description particulière. Tout ce qu'elle a de singulier, c'est qu'elle va se décharger dans le fond d'un port curieux, qu'on appelle l'Etang, par rapport au calme de l'eau, dont la surface est toujours unie & tranquille: avantage qu'il tire des montagnes qui le mettent à l'abri des vents. L'entrée en est étroite & profonde, mais sans aucune sorte de danger.

Près de-là, au Sud-Est, est placée la petite île Menane, qui

pays les actes passés en exécution du Traité de Bréda. Par ces actes, l'Angleterre restitue à la France Pentagoet, qui est à l'Ouest assurément de la rivière de Sainte-Croix, puisqu'il est à l'Ouest de la rivière de Saint-George, très-proche de celle de Sagadahock. Dans la Charte dont je viens de parler, qui fixe les limites de la Province des Massachusets, accordée en 1691 par Guillaume III, il y a un passage qui prouve bien évidemment que l'espace, compris entre la rivière de Sainte-Croix & celle de Sagadahock, étoit regardé en Angleterre même comme une dépendance de la Nouvelle France. Voyez la Charte.

ſert de point de direction aux vaiſſeaux qui ſont voile ſur cette côte, de l'Oueſt à l'embouchure de la Baye de Fundi. A trois quarts de lieues de la terre, eſt un roc dans la mer, que l'eau ne laiſſe voir que très-rarement. C'eſt-là qu'on trouva ce morceau de Lapis-Lazuli, qui ayant été détaché du Rocher & apporté en Europe, fut eſtimé 50 Schellings l'once par les connaiſſeurs *.

* Le ſchelling vaut en Angleterre de 13 à 14 ſous de notre monnoie, ſelon le Change, en Hollande de 7 à 8 ſous.

On trouve trois rivières peu conſidérables & un ou deux petits ports entre ce rocher & la rivière de Saint-Jean, qui n'en eſt éloignée que d'environ 18 lieues, en deſcendant la Baye du côté du Nord. Cette rivière eſt la plus belle de tout le pays. Son lit qui s'étend juſqu'à près de 40 lieues dans le cœur de la province, ſe diviſe en trois bras, qui ont tous

leur différente embouchure sur les bords de la rivière du Canada, jusqu'où les Indiens (5) avec le secours des portages (6) ont assez de peine à pénétrer dans leurs Canots.

Chacun de ces bras est navigable pour de petites barques, l'espace de 20 ou 30 lieues, depuis la Canal principal qui, à 40 lieues de l'embouchure, conserve encore un demi-mille de largeur, ayant assez d'eau pour de gros vaisseaux pendant tout le trajet ;

(5) Les Anglais appellent Indiens les Peuples barbares de l'Amérique, quoiqu'il n'y aît qu'une petite partie de ce continent qui porte le nom d'Indes occidentales. Nous les nommons Sauvages.

(6) C'est le nom que les Indiens donnent à des espaces de terre qui se trouvent entre deux rivières, sur lesquelles ils transportent leurs canots avec beaucoup d'embarras ; ces espaces étant ordinairement de huit ou dix milles, & quelquefois de douze milles de traverse. C'est cependant ainsi qu'ils traversent le pays sur cette rivière, depuis la baye de Fundi jusqu'à Quebec, la Capitale du Canada.

& ſon cours paiſible, en baignant un agréable pays, offre toujours, en deſcendant, une navigation facile & ſûre, juſque tout près de ſon embouchure; mais on trouve-là des bancs de ſable qui ne préſentent plus qu'un boyau fort étroit, à la portée d'un coup de piſtolet, où il n'eſt poſſible de paſſer que quand la mer eſt haute. Dans tous les autres temps il y a une chûte rapide qui, dans les baſſes eaux, eſt de plus de 20 pieds. En traverſant ce détroit, il faut avoir grand ſoin de gagner toujours la droite, ſans cependant approcher de trop près du bord, que des rochers environnent de toutes parts. A l'embouchure de la rivière, ſe trouve une île, près de laquelle on voit un fort, avec deux ou trois habitations. Le fort commande le port, qui eſt ſi étroit, qu'à peine

trois vaiſſeaux y peuvent être à leur aiſe. A la diſtance d'environ 30 milles, en remontant, eſt un village qu'on appelle Jemſet, autrefois habité par les Français. En remontant un peu plus haut, on en trouve encore un autre, à peu-près dans la même diſtance, où ils avoient un bon fort, appellé Nexoat, où le Gouverneur, pendant la guerre qui ſuivit la révolution, fut obligé de faire ſa réſidence. Mais après la paix de Riſwick, en s'en retournant au Port-royal, ils abandonnèrent ces villages aux Indiens. Les montagnes qui paraiſſent au loin, laiſſent une campagne aſſez vaſte de chaque côté de la rivière, qui par cette raiſon ſe déborde fort aiſément.

A une petite portée de canon ou environ du boyau dont j'ai

déjà parlé, en remontant la rivière, le banc forme en s'ouvrant une crique ou petite Baye de près de 400 pas de circuit, au milieu de laquelle on appercevoit quelquefois un grand arbre flottant, qui, malgré toute la violence du flux & des débordemens, ne changeoit jamais de place, & sembloit seulement, en se tenant toujours droit, tourner sur sa racine, comme sur un pivot. Il est certain, quoi qu'il en soit, que les Indiens lui rendoient une espèce de culte superstitieux. Ils y attachoient tout autour des peaux de Castor & d'autres animaux; & s'il arrivoit que cet arbre s'enfonçât dans l'eau, & ne s'offrît plus à leurs yeux, en bordant la rivière dans leurs canots, c'étoit pour eux un mauvais préfage.

Sur le rapport des Indiens, M.

de la Tour, dont nous aurons occaſion de parler dans le cours de cet Ouvrage, s'y tranſporta dans ſa chaloupe à douze rames, & remontant juſqu'à l'endroit où cet arbre étoit fixé, il y fit attacher un cable, & tâcha vainement avec ſon équipage de l'en arracher : le tronc miraculeux, immobile contre tous leurs efforts, ne pût jamais être ébranlé de ſa place, quoique le courant de la rivière augmentât les forces de la chaloupe.

J'avoue que cette Hiſtoire a tout l'air d'une fable ; mais outre que ce phénomène, s'il y reſte quelque choſe de vrai, après l'avoir dépouillé de toutes les circonſtances que la ſuperſtition y a ajoûtées, peut être aiſément expliqué d'une manière naturelle, il ſert du moins à nous faire con-

naître les ſentimens des Sauvages, & nous fournit un exemple remarquable de la complaiſance artificieuſe des Français pour le penchant de ces peuples ; & à cet égard j'eſpère que le lecteur ne regardera pas cette particularité comme étrangère à mon ſujet.

Depuis la rivière de Saint-Jean, dans l'eſpace de 40 lieues, en deſcendant la baye, le rivage, du côté du Nord, eſt bordé de montagnes, couvert de rochers, rempli de précipices ; & le flux & le reflux naturellement rapides, ſe trouvant encore reſſerrés dans un canal plus étroit au bras Chignitou, y rendent la navigation incommode & dangereuſe, en ſe précipitant avec un bruit terrible, comme un torrent impétueux. C'eſt ce qui fait que cette côte eſt preſque inhabitée, & que la

partie intérieure nous en eſt peu connue, quoiqu'il y aît cependant trois rivières navigables, & pluſieurs autres petites qui ne le ſont pas.

La baye, en s'élargiſſant à ſon extrêmité, forme une ouverture qu'on appelle le baſſin de Chignitou, ou le beau Baſſin, parce qu'elle a quelque reſſemblance avec le baſſin ou le réſervoir d'une fontaine. A l'extrêmité de ce baſſin, du côté du Nord, eſt ſitué Chidapouchi, ſur le bord d'une rivière navigable du même nom. Cette ville, la dernière de cette province dans la diviſion Occidentale, eſt aſſez conſidérable; elle contient 60 ou 70 familles, qui vivent principalement de la pêche & de la chaſſe.

La côte de l'Iſthme, depuis Chidapouchi, eſt toute habitée dans

une chaîne de villages qui va juſqu'à la rivière de Chignitou, dont le lit eſt fort étroit, mais profond. Sur la côte Septentrionale de ce canal, à environ deux lieues de ſon embouchure, eſt la ville de ce nom, qui forme la frontière de la diviſion Méridionale, ou la preſqu'île, dont l'Iſthme n'a pas dans cet endroit plus de deux lieues de largeur. Chignitou eſt une grande ville : on y compte environ 200 familles. L'air y eſt très-bon, ayant à l'Oueſt une étendue immenſe de belles prairies, qui ſe trouvant entremêlées de petits villages placés au bord de pluſieurs rivières navigables, en rendent la ſituation très-agréable. Tout autour de l'extrêmité de la baye, ſur les bords Méridionaux, ſont de vaſtes marais ; ce qui fait que cette partie eſt plus

plus peuplée que celle du Nord.

A 50 milles de-là, au Sud-Oueſt, ſe trouve la ville & paroiſſe de Cabeguit, à l'entrée des établiſſemens des Français, qui ſe ſont répandus ſur toute cette partie de la preſqu'île, dans l'eſpace de quelques lieues, tout autour de la baye des Mines juſqu'à la ville de ce nom. Ces peuples qui ſe ſont toujours regardés comme indépendans de la couronne de la Grande-Bretagne, & qui vivent dans l'eſpérance de voir encore une fois la France en poſſeſſion de ce pays, ſe ſont continuellement ſervi de cette place, ſelon les occaſions, comme d'une porte de derrière, pour entretenir une correſpondance ſecrette avec leurs compatriotes du Canada & du Cap-Breton; & afin de faciliter une communication

si utile & si néceſſaire pour eux, ils ont pratiqué un chemin de 50 milles à travers les terres juſqu'à Tatamegouche ſur la côte Orientale.

Les Mines ſont environ à 50 milles de Cabeguit au Sud-Oueſt. C'eſt, par rapport au nombre des habitans, la principale ville du pays. Avec celles des villages & des fermes qui ſont à huit ou dix milles aux environs, & qui ſont de ſa dépendance; on y compte juſqu'à 400 maiſons; & comme tous ceux qui deſcendent d'une même race, y vivent toujours enſemble, il n'eſt pas rare d'y trouver trois ou quatre familles ſous un même toit. Si l'on compte enſuite par proportion trois familles dans chaque maiſon, & cinq perſonnes dans chaque famille, le nombre des habitans monte en tout à ſix mille.

La commodité des marais, qui contiennent près d'un million d'acres, détermina les Français à s'établir par préférence de ce côté. Ils n'y avoient ni arbres à abattre, ni marais à deſſécher; & l'expérience leur apprit bien-tôt que le terroir en étoit riche, & qu'outre qu'il n'avoit beſoin ni de marne ni de fumier, il étoit très-facile à cultiver.

Ils obſervèrent qu'ils n'étoient ſujets aux inondations que dans les marées des pleines Lunes, & que par conſéquent il ne ſeroit pas difficile de contenir la mer, en y élevant des chauſſées de gazons ſecs & de terres de marais, qui s'affermiſſoient dans très-peu de temps, parce que cette terre étoit pour les gazons une eſpèce de mortier. Ces chauſſées ſe couvrant bien-tôt de verdure, ſer-

voient de chemin au fermier pour aller dans les terres.

Ces marais joignant le pied des montagnes, en reçoivent par ce moyen tout le limon que le courant des rivières leur apporte dans les inondations. Ce limon engraisse si prodigieusement la terre, que sans presque la cultiver, toute la campagne se couvre de riches moissons la seconde année de l'écoulement des eaux, & produit les années d'après non-seulement les foins d'Ecosse, mais encore toute autre espèce de pâturages.

Ainsi le fermier trouve dans ces marais du bled & des pâturages en abondance; & un petit coin de montagne lui fournit des légumes & tout ce qu'on peut recueillir dans un jardin. Mais d'un autre côté, il est aisé de voir que

des biens de cette nature ont de grands désavantages. Leurs digues sont continuellement en danger d'être emportées ou par des inondations, qu'il ne leur est pas possible de prévoir, ou par une multitude d'autres accidens; & toutes les fois que cela leur arrive, c'est un malheur qu'ils ressentent cruellement; car sans parler de toutes les autres pertes, la terre y est alors deux ou trois ans sans rien produire.

Quoi qu'il en soit de ces événemens, nous en retirons un très-grand avantage par rapport à ces peuples. Puisque la peur qu'ils en ont perpétuellement (7), est peut-être la seule, ou du moins la principale raison qui les aît rete-

(7) La crainte où les Anglais retiennent les Français établis dans ces cantons, est une vexation. Toute la partie du Sud-est de la Penin-

nus jusqu'à présent dans l'obéissance des Anglais.

Près de la ville est une forteresse bâtie de pierre, qu'on appelle pour cela le Château de Pierre. Elle est située sur une éminence qui commande la ville; ensorte qu'elle est à l'abri d'un coup de main, sans presque avoir de fortifications.

La ville est située au Midi de la baye qui porte son nom, près du bras étroit ou de la petite baye qu'elle y forme, en avançant d'environ 15 milles dans la terre, où elle est terminée par le village de Pigiguit, habité par les Indiens. Au moyen d'un portage, ils passent jusqu'au port qui se trou-

---

sule, en tirant une ligne depuis Canceau jusqu'au Port Royal, appartient à la France, & est occupée par les Français, quoiqu'en attendant la décision des limites, ils obéissent aux Gouverneurs Anglais.

ve vis-à-vis de-là, près de la Hève sur la côte Méridionale : ils vont également avec le secours d'un portage, d'un autre bras de cette baye au Cap Sainte-Marie, sur la même côte, à peu de distance de Canceau. J'ai déjà parlé de la route de Cabeguit, à l'extrémité de la baye jusqu'à Tatamegouche sur la côte Orientale. On y trouve un beau chemin par eau jusqu'à la rivière de Saint-Jean, sur la côte de la division Occidentale, en traversant la baye de Fundi. De sorte qu'on communique aisément de cet endroit à toutes les trois côtes de la province; mais enfin ces établissemens au milieu des marais sont fort incommodes, à cause des brouillards, & ne sont pas, à beaucoup près, aussi sains que ceux des autres cantons du pays.

La baye des Mines a environ 16 lieues de longueur, & au milieu, où la ville eſt ſituée, elle a 4 lieues de largeur ; mais ayant la forme d'une ovale étroite ; ſon entrée, ou le Cap des Mines, n'eſt pas large d'une lieue. On prétend que la découverte de quelques mines qu'on fit autrefois aux environs de cette baye, lui en a fait donner le nom.

A 70 milles des Mines ou environ, au Sud-Oueſt, eſt Anapolis Royal, la Métropole de la province. Toute cette ville ne conſiſte que dans une fortereſſe, défendue par trois compagnies Anglaiſes & par quelques troupes auxiliaires de la nouvelle Angleterre. Elle eſt ſituée à environ 50 milles de l'embouchure de la rivière qui porte ſon nom, où le rivage eſt élevé de plus de 60 pieds

pieds au-dessus du niveau de l'eau; le Fort est une espèce de tour quarrée, bâtie en pierre, qui a 4 bastions, avec 40 pièces de canons. Les remparts en sont de terre, soutenue du côté du fossé par de gros pilotis. On y a établi une batterie qui commande la rivière. On n'a d'ailleurs rien à craindre de ce côté du canon des vaisseaux ennemis, parce que la marée y est trop rapide pour y pouvoir amarrer à la distance qu'il faudroit. Ce Fort est de niveau du côté de la terre avec la campagne, & par conséquent plus exposé de ce côté. Il y a d'ailleurs quelques endroits par où l'on y pourroit aisément mettre le feu avec des bombes, toutes les barraques & les magasins étant de bois, à l'exception du magasin à poudre qui est de pierre, & qui malgré cela est

à peine à l'épreuve de la bombe.

La rivière a ſon cours en droite ligne, du côté de l'orient juſqu'auprès des Mines. Elle eſt navigable pour de gros bâtimens, l'eſpace de 30 milles, en pénétrant dans le pays habité des deux côtés par les Français, qui y ſont établis dans pluſieurs villages charmans, au milieu des prairies qui bordent les deux rivages. On y compte juſqu'à 300 familles, que le voiſinage de la garniſon retient dans le devoir, ſans oſer ni troubler la paix, ni faire paraître cet eſprit d'indépendance & de révolte qui règne parmi le reſte de leurs compatriotes établis dans ces parties.

Le port eſt ſitué à l'Oueſt, à 5 milles de la ville. La beauté, la ſûreté & la pente inſenſible de ſes bords lui ont fait donner le nom

de baſſin d'Anapolis, qui le diſtingue ordinairement. Ce baſſin a environ une lieue & demie de longueur, & près d'une lieue de largeur. Il eſt à l'abri de la tempête, & a preſque par-tout de bons mouillages depuis 5 juſqu'à 20 braſſes, tant en deſcendant qu'en remontant la rivière juſqu'au Fort. La route que doivent tenir les vaiſſeaux pour y arriver, eſt au Nord du baſſin, parce que la petite île, qu'on appelle l'île des Chèvres, qui eſt ſituée à l'embouchure de la rivière, eſt ſi rapprochée du rivage oppoſé, que le paſſage du côté du Sud eſt preſque impraticable ; ce qui l'a fait appeller le paſſage des ſots. Tout auprès, au Midi, ſe trouve un banc de ſable ou un bas-fond, qui a deux milles de longueur & un demi-mille de largeur ; & c'eſt de ce côté plein de

rochers & de montagnes, que deux petites rivières vont se décharger dans le baſſin. Au Sud-Oueſt eſt une petite baye un peu large, d'où les Indiens avec un portage d'environ trois milles, pénétrent au fond de la baye de Sainte-Marie, qui commence ſur la côte occidentale de la Péninſule.

Le paſſage pour entrer dans ce beau baſſin, au Nord-Oueſt, eſt quelquefois appellé le canal de Saint-George. C'eſt un boyau très-dangereux, d'environ un mille de longueur, & un demi-mille de largeur, dans lequel le flux entrant avec une effroyable rapidité entre des rochers qui bordent les deux rivages, déconcerte quelquefois le Pilote le plus habile & le plus attentif, ſur-tout lorſqu'il eſt ſurpris dans des tour-

mans d'eau, causés par le reflux, pendant le temps des brouillards qui sont fréquens dans ce pays-là.

Depuis le détroit d'Anapolis, la côte méridionale de la baye de Fundi s'étend à 15 lieues au Nord-Oueſt de la Péninsule, jusqu'au Cap Sainte-Marie. Ce Cap forme à l'orient l'entrée de la baye de ce nom, dont j'ai déjà parlé. On trouve deux petites rivières & quelques havres de peu de conséquence, avant d'arriver à la grande rivière de Paboncou, où les Indiens ont un village de ce nom près de son embouchure sur la rive Septentrionale.

A trois dégrés du Sud de Paboncou, & à 25 du Cap Sainte-Marie, est le Cap de Sable à la pointe du Sud-Oueſt de la presqu'île. Ce Cap est fort connu des habitans de la Nouvelle Angleterre, que la

pêche y attire deux ou trois fois l'année. Elle y eſt en effet très-commode à cauſe d'un banc de ſable voiſin, où les Pêcheurs peuvent enſaliner leur poiſſon, & de quelques petites îles aux environs, où ils font leur réſidence pendant la ſaiſon de la pêche. Mais le port eſt mal défendu : Il eſt expoſé à la tempête, & l'entrée en eſt dangereuſe par rapport aux rochers. Derrière l'île qui forme le Cap, on voit dans le continent les ruines d'un Fort que les Français appelloient autrefois le Fort la Tour ; cette place étoit forte & en état de faire une vigoureuſe réſiſtance. Le voiſinage de la côte eſt rempli de rochers, & n'offre rien aux yeux qui invite à s'y établir.

A 30 lieues au Sud-Eſt du Cap de Sable, eſt le port de la Hève

ſur le rivage méridional. L'entrée en eſt formée, à l'Oueſt, par la pointe d'une île appellée l'île Ronde, & à l'Eſt, par le promontoire d'une preſqu'île fort étroite, qui n'a pas un quart de lieue de largeur. Dès l'entrée, ce port ſe retrécit vers l'Oueſt, n'ayant qu'une demi-lieue de largeur ſur une de longueur. Cette eſpèce de fer-à-cheval y met les vaiſſeaux à l'abri des vents & des orages. Ils y ont d'ailleurs un bon mouillage partout, depuis 4 juſqu'à 20 braſſes.

La rivière de la Hève eſt ſituée au Nord. Son lit qui n'a qu'un quart de mille de largeur, a aſſez d'eau pour porter de gros vaiſſeaux vers le Nord-Oueſt, juſqu'à 12 milles dans l'intérieur du pays. Le Fort eſt conſtruit près de l'embouchure de la rivière, ſur une pointe de terre qu'elle a formée

par ſon courant ; les Sauvages y ont quelques habitations dans le voiſinage, où l'on voit un magnifique baſſin d'eau fraîche. De l'autre côté de la rivière, à l'oppoſite, on trouve un lit curieux de belles huîtres, qui ſont les meilleures du pays par leur goût. Non loin de-là, en avançant du côté du Nord, coule encore une petite rivière, ſur laquelle les Sauvages vont juſqu'au port de Mirliguéche, peu conſidérable en lui-même, mais d'ailleurs très-commode, à quelques lieues de la Hève. Le port de la Hève paſſe généralement pour le meilleur de la Province. Il paraît d'une défenſe aiſée, par la deſcription de ſon entrée ; & le terroir des environs eſt le plus riche qui ſoit dans tous ces cantons.

Le havre ou la baye de Chi-

bouctou, qui ſe prétend avec raiſon l'émule de la Hève, n'en eſt éloigné que d'environ dix-ſept lieues, à l'Eſt de la Hève. Sa ſituation en eſt plus avantageuſe, parce qu'étant plus avancé dans l'intérieur du pays, la communication avec les autres établiſſemens en eſt en tout plus facile. S'il eſt inférieur à la Hève en quelque choſe, c'eſt ſeulement en ce qu'il eſt plus expoſé aux tempêtes, & qu'il eſt moins aiſé d'en défendre l'entrée ; mais le terroir y eſt très-riche, & tous ſes environs ſont ſuſceptibles d'excellentes habitations, ſoit ſur les hauteurs ou dans le plat-pays.

Le cap Canceau eſt formé par une petite île ſituée à la pointe méridionale de la preſqu'île. Le port compoſé d'une baye avec deux criques, n'a qu'environ trois

lieues de longueur. L'entrée de la baye eſt pleine de rochers, & expoſée à la tempête ; mais on peut jetter l'ancre avec ſûreté dans les criques, formées par quatre îles, dont la plus longue, qui a quatre lieues de circuit, eſt placée au milieu des trois autres. Ce havre eſt inférieur de beaucoup aux deux dont je viens de parler ; mais ſa ſituation en eſt plus commode pour la pêche que celle d'aucun autre de la côte, ſur-tout depuis les augmentations qu'on y a faites. Il n'y a qu'un petit nombre d'habitans, qui négligent l'agriculture, pour s'occuper uniquement à la pêche ; & depuis plus de trente ans qu'ils y ſont établis, toutes leurs améliorations ſe réduiſent à quelques jardins potagers.

Les Anglais l'ont toujours re-

gardé, après Anapolis, comme un port de la plus grande importance, à cauſe de ſon voiſinage de l'île du Cap-Breton. Il n'y a qu'environ neuf lieues juſqu'au Port-Touloufe, & que vingt tout au plus juſqu'à Louiſbourg, ſitués tous deux dans cette île. On y avoit autrefois bâti une fortereſſe, avec une garniſon pour défendre le port.

Chedabouctou ou le havre de Milfort, eſt ſitué au Nord, à huit lieues du Cap ou environ. C'eſt un port plus grand qu'aucun de ceux dont nous avons déja parlé. Il a trois lieues de largeur de l'Eſt à l'Oueſt, à ſon entrée, d'où il s'étend l'eſpace de ſix lieues en droite ligne juſqu'au fond de la baye. Au milieu eſt bâti le Fort, capable autrefois d'une aſſez grande réſiſtance, ſe trouvant ſitué

sur une presqu'île formée par deux rivières. On peut mouiller dans toutes les deux en sûreté, mais principalement dans celle qui est au Septentrion, où les vaisseaux peuvent être à l'ancre, depuis six jusqu'à douze brasses d'eau, l'espace d'une lieue, en remontant le canal, beaucoup plus sûrement que dans la grande baye, qui est très-ouverte & très-exposée.

La ville, qui est fort peuplée, est sur la rive occidentale de cette dernière rivière, assez près du Fort pour en être commandée du côté du Midi ; une rivière qu'on appelle la rivière des Saumons, par rapport à l'abondance de ce poisson qu'on y pêche, coule dans l'intérieur du pays, à peu de distance de l'extrêmité de la baye. Son lit va jusqu'à quelques lieues

du Cap Canceau. Depuis cet endroit la côte eſt eſcarpée & couverte de rochers ; en ſorte qu'il n'eſt pas poſſible de la cultiver. La côte méridionale de la baye, en deſcendant juſqu'auprès de la rivière des Saumons, n'eſt pas plus favorable ; mais depuis cette rivière, tous les environs ſont des plaines fertiles ; & le fond de la baye, par cette raiſon, l'emporte de beaucoup ſur le Cap pour y faire des établiſſemens.

Le Nord de l'entrée de Chedabouctou forme l'Oueſt du détroit de Canceau, qui n'eſt qu'un boyau rétréci d'une lieue de largeur, & de quatre de longueur, qui font toute la diſtance qu'il y a entre cette partie de la Nouvelle-Ecoſſe & l'île du Cap-Breton. Ce paſſage étroit conduit au golfe de Saint-Laurent, qui baigne le ri-

vage oriental de la province.

Sur cette côte, à environ quatre lieues du détroit, on voit le petit havre d'Artigoniche, où un canot peut amarrer en ſûreté; c'eſt ce qui a déterminé les Indiens à y faire des habitations du côté du Nord, peu éloignées du Cap-Saint-Louis, d'où la campagne s'étend de douze lieues au Nord-Oueſt, juſqu'à l'île de Poictou, qui eſt à l'embouchure de la baye de Port-Epis. Ce port eſt grand & commode, & peu inférieur, s'il l'eſt même du tout, à celui de Tatamegouche, quoique celui-ci ſoit plus connu, à cauſe de la correſpondance qu'entretiennent par-là les Français établis ſur la preſqu'île, avec Louiſbourg & les Colonies qui ſont à l'embouchure de la rivière du Canada, comme nous l'avons dit plus haut.

Au Nord-Oueſt de Tatamegouche, dans l'éloignement de huit lieues, eſt ſituée la baye Verte dont j'ai déja parlé. Elle aboutit à une crique, qui ſortant de l'extrêmité de la baye de Fundi, forme entre elles l'iſthme de la péninſule, ou de la diviſion méridionale de la Nouvelle-Ecoſſe.

Il y a pluſieurs beaux ports & pluſieurs belles rivières ſur la côte de la diviſion orientale de la province. La rivière de Riſtigouchi mérite un détail particulier. Elle ſe partage en beaucoup de bras ſur une grande partie de cette diviſion, juſques tout auprès de la rivière de Saint-Jean, ſur la diviſion occidentale, à environ dix lieues de la baye Verte. Cette rivière n'eſt guères inférieure à celle de Saint-Jean.

A environ dix lieues de diſtance

de Riſtigouchi, au Nord, eſt l'île de Miſcou, qui a environ huit lieues de circonférence, avec un très-bon port. Un banc de ſable qui ſe trouve du côté du golfe, y attire tous les ans les Français, qui y habitent dans des cabanes, & y cultivent la quantité de terre qui leur eſt néceſſaire pour recueillir des légumes pendant la ſaiſon : après quoi ils retournent en France aux approches de l'hiver. A une petite diſtance de cette île, il ſort de la mer une ſource d'eau fraîche, qui s'élève à une hauteur conſidérable.

Les Miſſionnaires ſe ſont quelquefois arrêtés dans cette île ; mais avec ſi peu de ſuccès, qu'un d'entre eux, après y avoir travaillé pendant 20 ans avec le plus grand zèle, n'y laiſſa, en mourant, pour

tout

tout fruit de ſon miniſtère, qu'un petit Sauvage qu'il avoit baptiſé.

L'île de Miſcou eſt ſituée près de l'entrée de la baye des Eſpagnols (8), ainſi appellée de quelques Eſpagnols qui y étoient venus chercher des mines d'or & d'argent. Ces Eſpagnols, après quelques tentatives inutiles, s'en étant retournés en criant, *aca nada*, c'eſt-à-dire, il n'y a rien ici; cette circonſtance a été, ſelon quelques-uns, l'origine du nom du Canada.

Il y a ſept lieues de la baye des Eſpagnols au Cap Gaſpé ou Gapêche, qui eſt à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, & qui borne la Nouvelle-Ecoſſe de ce côté.

Il faut avouer que les Anglais n'ont pas fait aſſez d'attention à

(8) Appellée depuis baye de Chaleur.

cette partie de la côte, quoiqu'elle ſoit auſſi abondante en poiſſon de toute eſpèce, qu'aucune autre de la province.

Il eſt pourtant très-certain que la côte méridionale, outre le Cap de Sable & le cap Canceau, eſt préférable à bien des égards ; c'eſt la plus voiſine du Royaume qui lui a donné l'être. Elle confine à la province orientale de la Nouvelle-Angleterre, & il y a pluſieurs belles rivières & des ports commodes, outre ceux que nous avons déja vûs, tels que le port Raſoir, le port Roſſignol, le havre Proſpect, celui de Sainte-Marie, & bien d'autres dont le détail ſeroit ennuyeux. Il eſt plus à propos de remarquer qu'à une diſtance raiſonnable de cette côte, on trouve quatre ou cinq bancs de ſable qui forment une chaîne

d'une extrêmité à l'autre. L'île de Sable qui eſt également à l'oppoſite du Cap Canceau, en eſt fort peu éloignée, & a un banc de ſable particulier. En réfléchiſſant à la prodigieuſe quantité de morue que l'Océan raſſemble dans ces cantons, il ſemble que la Nature aît deſtiné cette partie du Monde pour cette eſpèce de pêche.

Mais quoique les avantages qu'on y peut retirer de la pêche, ſoient ſeuls ſuffiſans pour déterminer à peupler ce pays, il y a d'ailleurs d'autres motifs qui démontrent la néceſſité abſolue de ne pas tarder long-temps à y faire des établiſſemens; mais on ne ſauroit bien connaître toute l'importance de la Nouvelle-Ecoſſe pour la Grande-Bretagne, ſans entrer dans le détail du rapport qu'elle a avec les intérêts & les vûes de la France.

Pour traiter cette matière avec clarté, il eſt indiſpenſable de faire une courte narration de ce qui s'eſt paſſé dans cette province depuis ſa découverte juſqu'à préſent. On y verra que la France, qui ne met d'autres bornes à ſon ambition (9) que l'impuiſſance de la ſeconder, a mis ſans ceſſe en uſage pendant près de cent cinquante ans la force & l'artifice pour arracher ce pays des mains des Anglais, & s'en aſſûrer la poſſeſſion.

La première (10) découverte

(9) Il eſt bien ſingulier que les Anglais accuſent la France d'ambition à l'occaſion de la Nouvelle-Ecoſſe, eux qui pouſſent leurs prétentions, à l'égard de ce pays, juſqu'à l'excès le plus ridicule, non-ſeulement ſans la moindre apparence de titre, mais encore contre la teneur formelle de tous les Traités, contre le témoignage des Hiſtoriens, des Cartes & de toutes les Pièces qu'ils produiſent eux-mêmes, pour appuyer leurs prétendus droits.

(10) Cet expoſé eſt faux. De temps immémorial, les Diépois, les Malouins, les Roche-

de cette partie du Monde fut faite par un Vénitien appellé Jean Gabato, qu'Henri VII y envoya à ce deſſein en 1497, ſur un vaiſſeau qu'il lui fit équiper.

Peu d'années après, les Français profitant de la découverte de Gabato, commencèrent à pêcher ſur le grand banc de Terre-neuve, & en 1534 Jacques Cartier de Saint-Malo reçut ordre de l'Amiral de France de partir pour ce

---

lois, les Mariniers du Havre-de-Grace & de Honfleur exercent la pêche de la Morue ſur le grand banc de Terre-neuve. Voyez là-deſſus Poſtel, Wytflict, l'Eſcarbot, &c. On paſſe ici ſous ſilence les trois expéditions de Voraſſan, faites en 1522, 1523 & 1524, ſous François I; quoique la Couronne de France puiſſe faire valoir en ſa faveur la découverte de ce Capitaine avec beaucoup plus de fondement que les Anglais ne peuvent faire celle de Cabot; c'eſt ainſi que tous les Hiſtoriens nomment ce Voyageur que l'Auteur appelle Gabato. Cabot n'étoit point à la ſolde des Anglais, & n'agiſſoit que pour ſon compte; au lieu que Voraſſan étoit payé par François I. Au ſurplus ni l'un ni l'autre n'ont ni fait ni tenté de faire des établiſſemens.

pays. En conſéquence, ce Capitaine mit à la voile avec tous les vaiſſeaux de ſa flotte, après avoir reçu la bénédiction du Pape par le miniſtère de ſon Légat. Arrivé au cap de Bonne-viſte du côté de Terre-neuve, il traverſa le golfe de Saint-Laurent, & étant entré dans la grande rivière du Canada par ſon embouchure, il y débarqua ſon équipage ſur la rive ſeptentrionale, où il conſtruiſit un Fort (11).

Enſuite il remonta la rivière, & pénétra dans l'intérieur du pays juſqu'à Montréal, où il trouva une grande ville habitée par les Indiens, qui y étoient couverts de peaux de caſtor & d'autres riches

(11) Le Doyen Swift remarque malignement que dans l'établiſſement des Colonies, les Français commencent par bâtir un Fort, les Eſpagnols une Egliſe, & les Anglais un Cabaret à bière.

fourures ; ce qui fixa ſon attention. Il obſerva en même temps que ces peuples étoient extrêmement ſuperſtitieux, & croyoient beaucoup aux ſortiléges ; & comme il étoit lui-même très-bon Catholique, leurs diſpoſitions qui s'accordoient parfaitement avec ſon humeur, lui ſervirent à s'inſinuer ſur le champ dans toute leur eſtime & dans toute leur confiance, en leur préſentant beaucoup de Roſaires & d'*Agnus Dei*, qu'il leur aſſûra ſoi de Chrétien être autant de charmes ſacrés qui guériroient infailliblement toutes leurs maladies. Après s'être ainſi familiariſé avec eux, il entra en négociation pour leurs fourures, dont il chargea promptement ſes vaiſſeaux, pour repaſſer en France.

A la vûe de cette cargaiſon, ſes concitoyens de Saint-Malo

ſentirent aiſément l'avantage du commerce des fourures. Ils y voyoient trop d'intérêt pour ne le pas cultiver avec la dernière vivacité ; & comme la route qui mène au fleuve Saint-Laurent eſt près de l'Acadie ou Nouvelle-Ecoſſe, il arrivoit quelquefois que les vaiſſeaux étoient pouſſés ſur cette côte.

Ainſi les Français parvinrent par dégrés, dans l'eſpace de près de trente ans, à avoir quelque connaiſſance de ce pays ; & en l'année 1604 (12) Pierre Gueſt, Sieur de Monts, de Saint-Malo, Gentilhomme de la Chambre d'Henri IV, ayant formé le projet d'y aller avec quelques Négocians de Saint-Malo, de la Rochelle, du Havre-de-Grace & d'autres

(12) Les Letres-patentes de M. de Monts ſont de 1603.

Ports, qu'il s'étoit aſſociés pour l'exécuter, le Roi lui accorda un Brevet fort étendu, qui le faiſoit Amiral & Lieutenant Général de toute cette partie de l'Amérique ſeptentrionale, avec des Lettres-patentes excluſives pour la pêche & pour le commerce des fourures.

Muni de tout le pouvoir & de toute l'autorité que ſon Maître pouvoit lui donner dans ce pays, il s'embarqua pour l'Acadie, ſuivi de quatre vaiſſeaux. A ſon arrivée il erra long-temps ſur la côte, ſans trouver à s'y établir à ſon gré. Le premier endroit où il relâcha, fut le port Roſſignol. C'étoit le nom du Capitaine d'un vaiſſeau qu'il y trouva commerçant; & après avoir confiſqué ſon vaiſſeau & ſa cargaiſon, en vertu de ſes Lettres-patentes, il ne lui laiſſa

que la triſte ſatisfaction de donner ſon nom à ce port. Il alla enſuite au port Mouton, qu'il appella ainſi à cauſe d'un mouton qui s'y étoit noyé. Sans faire aucun ſéjour dans l'un ni dans l'autre de ces endroits, il paſſa à l'île de Sainte-Croix, où il débarqua ſon monde, dans l'intention de s'y établir; mais trouvant ce lieu trop petit pour fournir à ſon équipage toutes les choſes dont il auroit beſoin, il s'embarqua encore une fois, & le hazard le conduiſit enfin au Port-Royal. Là, enchanté de la beauté & de la commodité de ſon baſſin, & remarquant que la campagne étoit de niveau avec le bord de la rivière, & que le terroir y étoit fertile, il ſe détermina à s'y fixer. En conſéquence arborant l'Etendard Français, il prit poſſeſſion du pays au nom du

Roi ſon Maître, & ce fut en ſon honneur qu'il lui donna le nom de Port-Royal. Cela fait, il bâtit un Fort, & fit quelques autres ouvrages néceſſaires; & tout de ſuite il entama avec les Naturels du pays un commerce de fourures, dont le ſuccès répondit à ſes hautes eſpérances.

Il faut remarquer que dans tout ce procédé (13) les Français n'eu-

(13) Les Anglais, comme je l'ai déja remarqué, ne ſauroient fonder aucun droit ſur la découverte de Cabot. Il n'avoit pour but dans ſon voyage que de chercher un paſſage aux Indes orientales par le Nord Oueſt, & non de nouvelles Terres. Il n'a fait que reconnaître les côtes de l'Amérique en les rangeant. Qui croira que voir une terre ſuffit pour en devenir propriétaire? Les Anglais qui adoptent ce ſyſtême à notre égard, ſont bien éloignés de s'y conformer quand il eſt queſtion des Eſpagnols. Ils leur ont conteſté juſques dans ce ſiécle le droit excluſif de s'établir dans des pays dont la première découverte a été faite par des Navigateurs Eſpagnols, & que l'Eſpagne poſſède depuis plus de deux ſiècles. Leur propre conduite eſt donc un témoignage qui dépoſe contre les prétentions qu'ils veulent faire valoir en vertu du Voyage de Cabot. Mais, quand dans tous les temps ils auroient été

rent aucun égard aux droits que les Anglais reclamoient dans ce pays ; droit originaire en vertu de la première découverte de l'Amérique ſeptentrionale ſous le règne d'Henri VII, confirmé depuis en 1583 par le droit de premier occupant de cette partie en particulier ; car le Chevalier Gilbert Humphry, en vertu d'une conceſſion de Terre-neuve qu'il ob-

---

fidèles à leur ſyſtême, qu'en réſulteroit-il ? Selon toutes les loix, ce n'eſt pas la priorité de découverte, c'eſt la priorité d'occupation qui donne le droit de propriété. Or la priſe de poſſeſſion des pays en queſtion par Cartier en 1534, poſſeſſion qui a toujours continué depuis, eſt antérieure à ce qu'on allègue du Chevalier Gilbert Humphry en 1583 ; & l'établiſſement ſolide des Français ſous M. de Monts dans cette partie de l'Amérique, a précédé l'établiſſement ſolide des Anglais dans la même partie. D'ailleurs la priſe de poſſeſſion de Humphry n'a pû donner aux Anglais aucun droit ſur Terre-neuve, ſoit parce qu'elle n'a été précédée ni ſuivie d'aucun établiſſement, ſoit parce que, ſuivant le récit des Anglais mêmes, il y trouva des Français qu'il n'avoit nul droit de dépoſſéder, la paix règnant alors entre la France & l'Angleterre.

tint de la Reine Eliſabeth, à la ſollicitation de Walſingham, ayant d'abord pris poſſeſſion de cette île, & y ayant établi la pêche de la morue, paſſa ſur la côte qu'on appelle aujourd'hui la Nouvelle-Ecoſſe, où il mourut après deux ans de ſéjour (14).

D'ailleurs les Anglais occupés des établiſſemens qu'ils faiſoient dans la Virginie, ſe contentant d'être en poſſeſſion de la pêche ſur la côte méridionale, firent peu d'attention à ce qui ſe paſſoit ſur le continent au Port-Royal, où M. de Monts trafiqua très-heureuſement pendant l'été, & repaſſa en France à l'automne, avec ſes vaiſſeaux richement chargés.

(14) On n'a jamais donné aucune preuve du prétendu ſéjour de deux ans de Gilbert Humphry ſur cette côte ; mais quand on en rapporteroit, il n'en ſeroit pas moins vrai que M. de Monts trouva le pays vacant, & qu'il s'y établit ſans aucune ſorte de diſpute ni d'oppoſition.

Mais, en arrivant, il trouva bien du changement à la Cour dans l'état de ſes affaires ; car les Commerçans particuliers avoient déja fait & faiſoient encore de ſi fortes repréſentations ſur le tort que ſes Lettres-patentes excluſives leur faiſoient, qu'ils parvinrent enfin à les faire révoquer. Pendant qu'on agiſſoit à la Cour contre lui, il vendit ſes droits ſur le Port-Royal à un des Volontaires qui l'avoient accompagné dans ſon expédition, dont le nom étoit Poutrincourt. Celui-ci ayant fait confirmer ſon titre par de nouvelles Lettres-patentes du Roi, s'embarqua, & prit poſſeſſion de ſon nouveau Domaine.

Ce Gentilhomme qui n'avoit à cœur que ſa fortune, s'appliqua plus à pouſſer le Commerce avec vigueur, qu'à faire un établiſſe-

ment ferme & durable dans le pays. Il eut ſoin de labourer & d'enſemencer aſſez de terrein pour fournir des proviſions à la Colonie ; mais il négligea totalement de pourvoir à ſa ſûreté & à ſa défenſe par la conſtruction d'un Fort. Il eſt vrai qu'il n'avoit pas beaucoup à craindre des Sauvages, qui trouvant au contraire dans le Commerce toutes les proviſions de bouche qui leur étoient néceſſaires, ſeul objet de leurs deſirs, étoient bien-tôt traitables & paſſionnés pour le Commerce : ce que M. de Poutrincourt ſouhaitoit uniquement à ſon tour. Mais la converſion des Gentils, que les Jéſuites appellent le grand ouvrage de Dieu, commençoit avec lenteur ſous ce gouvernement.

M. de Monts étoit Calviniſte ;

& quoiqu'il fût en général zélé pour sa Religion, soit qu'il ignorât les sentimens des Sauvages, ou qu'il ne voulût peut-être point employer ces pieuses fraudes qui avoient si bien réussi à Cartier, il est certain que le Christianisme ne fit point de progrès, ou n'en fit que très-peu, pendant sa résidence dans ce pays.

Quoique M. de Poutrincourt fût bon Catholique, il ne regardoit pas d'un bon œil les Missions des Jésuites. Il savoit fort bien que la domination & les richesses étoient les grands objets de tous les Religieux de cet Ordre ; & cette disposition s'accordoit mal avec ses desseins. C'est pour cela qu'ayant été forcé malgré lui de se charger de deux de ces Missionnaires, en partant de France, il eut grand soin dès leur arrivée de

les retenir rigoureuſement dans les bornes de leurs fonctions. Cette conduite rallentit ſi fort le zèle de ces Pères Apoſtoliques, qu'ils firent très-peu d'impreſſion ſur les Sauvages.

Il eſt certain, quoi qu'il en ſoit, que leurs ſucceſſeurs ont été beaucoup plus heureux. Ils ſe ſont inſinués par dégré ſi ſolidement dans les bonnes graces de ces Sauvages, qu'ils ont le plus contribué, à l'inſtigation des Miſſionnaires, à nous chaſſer de ce pays pendant pluſieurs années. Comme j'aurai ſouvent occaſion de parler de ces Sauvages dans le cours de cette Hiſtoire, il eſt juſte d'en donner ici quelque idée.

Les Indiens naturels de la preſqu'île, que j'appelle la diviſion méridionale de la Nouvelle-Ecoſſe, prennent le nom de Suriquois;

mais on comprend encore communément ſous ce nom les Gaſpéſiens dans la diviſion orientale, & les Achémins qui habitoient autrefois la province des Maſſachuſets, tous alliés avec les Abénaquis, qui habitent la diviſion occidentale de la Nouvelle-Ecoſſe, & qui ſont les plus ſenſés & les plus ſpirituels de ces peuples. Une autre bonne raiſon qui leur fait donner le même nom, c'eſt le peu de différence de langage, d'uſages ou de mœurs qu'on trouve entr'eux. Ils ſont petits, mais bien faits, leſtes, légers, marchant d'une grande vîteſſe. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'ils ont rarement de la barbe. Ils ſont néanmoins braves & guerriers.

A l'égard du mariage, la poligamie eſt univerſellement tolérée

parmi eux ; cependant ils uſent rarement de cette liberté, à l'exception du Sagamo (15), titre qu'ils donnent à leurs chefs. Cette dignité eſt élective, étroitement parlant ; mais le choix tombe en général ſur celui qui eſt à la tête de la plus nombreuſe famille.

Chaque Ville a ſon Sagamo particulier, indépendamment des autres. C'eſt lui qui eſt le gardien de la jeuneſſe, qu'il a ſous ſon autorité. Les jeunes-gens ſont obligés de lui obéir en tout, juſqu'à ce qu'ils ſoient mariés. Tout le fruit de leurs travaux lui appartient ; & après leur mariage, quoiqu'ils ayent pluſieurs enfans, ils lui payent une eſpèce de tribut qu'il exige avec la dernière rigueur.

(15) Cette réſerve ne vient pas tant de leur chaſteté, que de leur pareſſe, qui les met hors d'état de faire des préſens ni de fournir à l'entretien de plus d'une femme.

Chaque Sagamo décide de tous les différends & de toutes les querelles qui naiſſent dans tous les temps entre les familles ou les particuliers dans toute l'étendue de ſa ville ; & ſi les parties ne peuvent point autrement s'accommoder, il les juge ſur le champ ſelon la Loi du Talion, qu'on y obſerve à la lettre. Ce ſont-là des exemples de l'autorité perſonnelle du Sagamo. Mais dans toutes les affaires où il s'agit de l'intérêt de toute la Colonie, on ne décide rien ſans un Décret du Conſeil général de tous les Chefs, ou des Etats de cette Colonie.

Les petites conteſtations y ſont terminées ſur le champ, comme dans pluſieurs Etats bien policés. Les parties en viennent aux mains pendant quelque temps ; après quoi elles ſe ſéparent ſans ſe faire

beaucoup de mal de part ni d'autre. Les maris ſont tout-à-fait cruels pour leurs femmes, & dans leur fureur ils les déchirent avec la dernière inhumanité. Ils ne ſouffrent point les moindres remontrances; & ſi quelque témoin de leurs mauvaiſes ſcènes s'aviſe de leur en faire : Je ſuis le maître dans ma maiſon, lui diſent-ils, & je puis battre mon chien toutes les fois que cela me plaît.

Une femme ſurpriſe en adultère, eſt ſouvent punie de mort. En général, les filles ſont très-réſervées, & ne permettent aucun badinage ni aucune liberté; mais s'il arrive jamais qu'aucune faſſe en ſecret une faute, ce ſecret eſt enſeveli ſoigneuſement dans la famille juſqu'à ce que la faute ſoit publique, ou que la fille devienne une proſtituée : en ce cas on la chaſſe de la maiſon.

Ils aiment tendrement leurs enfans, & à la naiſſance d'un garçon ils donnent un feſtin ; ce qui eſt pour eux un temps de grande réjouiſſance. Ils en donnent un ſecond lorſque la première dent vient à lui percer ; & un troiſième des plus magnifiques, à la première bête ſauvage qu'il porte de la chaſſe, époque de ſon âge viril.

Ils ſont grands guerriers, & leurs voiſins les redoutent beaucoup, parce que ce ſont les ſeuls qui oſent combattre contre les Iroquois (16). Avant d'aller au combat, ils eſſayent leur courage contre leurs femmes dans une bataille rangée. S'il arrive qu'ils y ſoient vaincus, leur défaite échauffe leur courage, en ſorte qu'ils ne doutent point du tout

(16) Ce ſont des Sauvages qui habitent le pays ſitué derrière la Nouvelle-Angleterre.

de l'heureux succès de leur expédition ; mais la victoire qu'ils remportent sur leurs femmes, est pour eux au contraire d'un mauvais augure. Une telle conduite, je l'avoue, semble d'abord étrange & ridicule : mais, à l'examiner sérieusement, elle paraît fondée sur le bon sens & la raison. Dans le premier cas, le mari qu'anime le désespoir, n'ose retourner chez lui que vainqueur, de peur d'y recevoir une seconde fois des coups de bâton de sa femme ; au lieu que, dans le second cas, quelque désavantage qu'il aît eu dans le combat, il est sûr d'être bien reçu à son retour dans sa maison, dès qu'il y est le plus fort.

Leur façon de déclarer la guerre est très-expressive, malgré sa simplicité naturelle. Comme c'est

une affaire publique, on la traite, comme nous l'avons déja obſervé, dans un Conſeil général des Principaux de la Colonie, qu'on aſſemble à ce ſujet : là, l'offenſé explique d'abord le motif de leur aſſemblée, & ſe plaint amèrement de l'injure & du tort que lui a fait ſon ennemi. Levant enſuite au-deſſus de ſa tête une hache qu'il tient dans ſes mains, il jure de venger l'affront qu'il a reçu. Alors tous les autres qui ne refuſent jamais d'épouſer la querelle, levent la hache comme lui, & dans cette poſture ils chantent tous en chœur : aux armes, d'un ton ſombre & hargneux, accompagné d'un bruit ſourd que font des cailloux agités dans des calbaſſes, & qui les anime au combat, comme le ſon des tambours.

Lorſqu'un Père de famille meurt,

meurt, on enlève sur le champ son corps de la cabane, qu'on brûle entièrement avec tout ce qu'elle renferme. Après quoi on coupe, on balafre le corps en plusieurs endroits, & on en ôte les entrailles pour les faire sécher. Dès qu'ils imaginent qu'il est assez préparé pour être à l'abri de la corruption, ils l'enterrent, & ornent le tombeau de ce qu'ils ont de plus précieux en dedans & au dehors.

Toute leur science dans la Médecine consiste dans la connaissance de deux ou trois simples; ensorte que quand ils sont malades, la Médecine leur offre peu de secours : ils n'en attendent pas non plus beaucoup de sa part. C'est pourquoi ils s'appliquent singulièrement à prévenir les maladies, & tâchent de con-

ſerver leur ſanté en faiſant beaucoup d'exercice, & par l'uſage fréquent des bains & des ſueurs.

Lorſque quelqu'un parmi eux a manqué de ſe noyer, & qu'il a avalé beaucoup d'eau, ils lui donnent un lavement de fumée de tabac, & le pendent à un arbre par les pieds. L'eſtomac ſe décharge ainſi de tout le poids de l'eau qui l'étouffe.

Au reſte ces Peuples ſont fort pareſſeux, ſans aucune ſorte de prévoyance. Ils ſeroient fâchés de faire la moindre proviſion pour une mauvaiſe ſaiſon ou d'autres accidens. Ils penſent qu'il leur ſuffit d'enſemencer la quantité de terre qu'il faut pour leur fournir du bled juſqu'à la récolte ſuivante ; de ſorte que ſi le bled vient à leur manquer, ils vivent miſérablement, & ſouf-

frent une affreuſe diſette, au ſein même de l'abondance, plutôt que de ſe donner la peine de chaſſer pour avoir de quoi ſe nourrir.

Cela n'exigeroit pas cependant beaucoup de fatigue ; car le pays produit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie ; & chaque ſaiſon peut leur fournir de quoi ſubſiſter, quand ils ſeroient en auſſi grand nombre que dans quelque partie de l'Europe que ce ſoit. Rien n'eſt plus aiſé que de conſerver des proviſions pour aller juſqu'à la nouvelle ſaiſon, & de ſe précautionner contre les maladies ou d'autres malheurs qui peuvent arriver.

La chaſſe du Caſtor & de l'Elan commence en Octobre & Novembre, & dure une bonne partie de l'hiver. En Décembre,

ou plutôt dans les deux dernières lunes de l'année, un poiſſon appellé *Ponamo*, que je crois une eſpèce de chien marin, vient frayer ſur la glace, où l'on en peut prendre la quantité qu'on veut.

C'eſt auſſi là le temps où les Tortues jettent leurs œufs. Les Ours, les Loutres, les Lièvres, & toute ſorte d'oiſeaux ſauvages, Perdrix, Canards, Sarcelles, Outardes & autres eſpèces enrichiſſent encore cette ſaiſon ; & les rivières, ainſi que les lacs, ſont couverts de Foulques, de Niais & de toute ſorte d'autres oiſeaux de rivière.

En Janvier le Loup Marin remonte les rivières ; la chair de cet animal eſt bonne à manger : elle n'eſt ni mauvaiſe au goût, ni mal ſaine. La ſaiſon la plus favorable de la chaſſe du Cari-

bou & des Daims rouges & jaunes eſt depuis le commencement de Février juſqu'au milieu de Mars.

Vers la fin de ce mois, le poiſſon commence à frayer, & ſe raſſemble en ſi grande quantité dans les rivières, que cela eſt incroyable, à moins de l'avoir vû; la première eſpèce qui y arrive, eſt l'Eperlan, qui eſt trois fois plus gros qu'en Europe. Les bords des rivières ſont auſſi couverts d'Outardes, qui y vont faire leurs nids. Les œufs ſeuls de ces oiſeaux ſont preſque ſuffiſans pour nourrir les habitans pendant la ſaiſon, ſans nuire du tout à la propagation de l'eſpèce.

Les chaleurs amènent bientôt l'Eſturgeon & le Saumon; & dès-lors tous les creux des rochers & des autres retraites ſont rem-

plis de nids d'oiſeaux de toute eſpèce.

Outre cette abondance de choſes comeſtibles, qui en ſe ſuccédant l'une à l'autre, font enſemble une agréable variété, la Morue eſt regardée comme le mets ordinaire du pays; & ſi ces Peuples vouloient ſe donner la peine de cultiver la terre, & de nourrir des beſtiaux & de la volaille, la pêche & la chaſſe ne ſeroient plus pour eux qu'un exercice & qu'un amuſement.

On y parvient en général à une extrême vieilleſſe ; & l'on a remarqué qu'un Sagamo, appellé *Mambertou*, n'y étoit mort qu'à l'âge de plus de cent ans. J'avoue qu'il n'y a rien de ſingulier en cela ; mais il arriva ſur la fin de la vie de ce Sagamo, un événement plus digne de ré-

flexion, où se développèrent les sentimens des deux Jésuites, dont j'ai déjà parlé. C'est par l'un d'eux que l'Histoire a été racontée.

Ce Chef étoit nouveau prosélite de la Religion Chrétienne, & l'utilité particulière dont l'exemple d'une personne aussi estimée & aussi accréditée parmi les Sauvages, pouvoit être à ces Missionnaires dans le grand Ouvrage de leur ministère, lui attira de leur part des caresses extraordinaires. Peu de temps après sa conversion, ayant eu le malheur d'être attaqué d'un flux de sang fort dangereux; nos Pères manifestèrent dans cette occasion leurs pieux soins & leur tendresse pour lui, en le faisant transporter au Port-Royal, où il y avoit une Apoticairerie & des remèdes pour le guérir; mais le mal déconcer-

tant tous leurs efforts, & ce Sauvage se sentant près de mourir, témoigna desirer beaucoup que son corps fût remporté dans sa Ville après sa mort, pour y être enseveli parmi ses ancêtres. Le Gouverneur ne balança point d'accorder à un homme mourant une demande si raisonnable & si naturelle ; mais nos Zélateurs volèrent à cette nouvelle chez le Gouverneur ; & s'élevant hautement contre l'impiété qu'il y auroit à déposer le corps sacré d'un Chrétien dans une terre profanée par les Payens, ils lui représentèrent tout le scandale que cette conduite causeroit en général à la Religion, & lui déclarèrent en particulier que les règles de la Sainte Eglise leur mère ne leur permettoient pas d'enterrer dans des lieux comme celui-là. Le

Le Gouverneur réfuta ſur le champ leur objection, en leur obſervant qu'ils n'avoient qu'à conſacrer auparavant le lieu de la ſépulture, ſelon le pouvoir qu'il ſavoit qu'ils en avoient. Cela n'eſt pas ſi aiſé que vous l'imaginez, lui dirent-ils : pour préparer la terre à recevoir cette bénédiction, il en faudroit enlever tous les corps des Payens qui la ſouillent, à quoi nous vous aſſûrons que Mambertou lui-même ne conſentiroit jamais.

Après avoir ainſi fermé la bouche au Gouverneur, ils allèrent voir le malade, auteur infortuné de tout cet embarras. Ils le trouvèrent au lit de la mort dans un état de faibleſſe & de langueur, qu'ils jugèrent propre à recevoir toutes les impreſſions qu'ils voudroient. En conſéquence ils l'é-

tourdirent du bruit effroyable qu'ils firent retentir à ſes oreilles, ſur l'état dangereux de ſon ame, s'il ne renonçoit à une penſée auſſi peu Chrétienne que celle d'être enterré dans le lieu de ſa naiſſance. Ils lui aſſurèrent que s'il ne réprimoit pas cet injuſte caprice, en conſentant à être enſeveli dans le cimetière des Chrétiens, il faudroit qu'ils le regardaſſent comme mourant hors du ſein de l'Egliſe, & qu'ils l'abandonnaſſent à la damnation éternelle. Ils finirent par le conſoler, en diſant qu'ils imputoient ce deſſein au déſordre de ſon cerveau, troublé par le délire, & qu'ils le regardoient comme l'effet de ſon mal. Le pauvre Sagamo, étourdi par leur violence & par leur impétuoſité, n'avoit aucune envie de diſputer dans ces

derniers momens; & ſouhaitant uniquement qu'on le laiſſât ſeul, pour paſſer tranquillement dans l'autre monde, leur dît en expirant, qu'ils ſavoient ce qu'il convenoit mieux de faire, & qu'après ſa mort ils feroient de ſon corps ce qu'ils jugeroient à propos. Ainſi mourut le Sagamo Mambertou, qui vraiſemblablement étoit parvenu à cette dignité par ſon caractère d'Autmoin, c'eſt-à-dire, en pratiquant preſque tout le cours de ſa vie tous les enchantemens diaboliques du ſortilége & de la magie. N'importe, le zèle infatigable & la charité ſans bornes de ces paſteurs ſpirituels le firent mourir en odeur de ſainteté; & les funérailles ſe firent avec une pompe & une magnificence qui auroient fait honneur au Gouverneur.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient au Port-Royal, la France projetta de faire de nouveaux établiſſemens ſur la rivière de Pentagoet, à 30 lieues au Sud-Oueſt de celle de Sainte-Croix. En conſéquence, elle y envoya une colonie avec pluſieurs Miſſionnaires en 1613. Les Français n'y trouvant aucun obſtacle, y débarquèrent, & conſtruiſirent un Fort en débarquant. Cependant cette tentative échoua, parce que la colonie fut entièrement détruite, avant qu'elle eût eu le temps de s'y établir ſolidement. Le Gouverneur de la Virginie, qui depuis bien des années avoit obtenu la conceſſion de cette côte juſqu'au 45e dégré de latitude ſeptentrionale, ayant été informé par quelqu'un de ſon Gouvernement, qui étoit en

uſage de pêcher dans une petite île appellée *les Monts Déſerts*, près de l'embouchure de cette rivière, de l'invaſion de ſes droits ſur une côte très-importante pour le commerce, dépêcha pour cette côte, avant la fin de l'année, le Chef-d'Eſcadre Argal (17) avec trois Vaiſſeaux de guerre ; & celui-ci brûla le Fort en arrivant, & fit la colonie priſonnière de guerre, ainſi que ſes Miſſionnaires. De-là il paſſa juſqu'au Port-Royal que les Français avoient abandonné à ſon approche, pour s'aller cacher dans les bois. Il y brûla auſſi le Fort, toutes les

(17) L'Auteur auroit dû prouver qu'Argal avoit commiſſion du Gouverneur de la Virginie : ce qui eſt fort douteux. Mais quand cela ſeroit, il n'auroit eu aucun droit de dépoſſéder les Français qui n'étoient point en guerre avec les Anglais, & qui étoient établis au Port-Royal & aux environs, avant que les Anglais euſſent aucun établiſſement dans l'Amérique ſeptentrionale.

Maiſons, & tous les Ouvrages qui y avoient été faits. Ainſi périt dans l'eſpace de deux heures un établiſſement, qui dans le cours d'un petit nombre d'années avoit coûté aux Français plus de cent mille écus. Après ſon expédition, Argal retourna à la Virginie, & les Français au Port-Royal, où M. de Poutrincourt, qui continuoit d'y commercer, les retrouva l'année d'après.

Il ſe fit peu de changement dans le pays juſqu'en 1621, que le Roi Jacques I. le donna au Comte de Stirling (18) par des Lettres-Patentes, où ce Pays eſt appellé *la Nouvelle Ecoſſe*, nom qu'il a toujours conſervé depuis. Ce Milord ne tarda pas à y envoyer un Commiſſaire pour reconnaître le Pays, & pour y

(18) Voyez la Note première.

marquer un emplacement convenable pour bâtir la maiſon du Gouverneur. Cet Officier viſita deux petits Ports ſur la côte méridionale, à peu de diſtance du Cap de Sable. Il n'y fit aucun ſéjour : il repaſſa bientôt en Angleterre par la route de Terre-Neuve ; & le Comte de Stirling ne ſongea plus à faire aucun uſage de la conceſſion de ce pays.

Les Français profitant de cette négligence, continuèrent à commercer comme auparavant, & ſe répandirent inſenſiblement dans pluſieurs cantons du pays, où ils ne trouvèrent aucun obſtacle juſqu'à l'année 1627. Alors la bonne intelligence qui ſubſiſtoit entre les deux Couronnes (19), ſe trou-

(19) Tout ce récit eſt peu exact. Cependant comme il ne paraît pas intéreſſer les droits de la France, j'ai crû pouvoir le laiſſer ſubſiſter. Il auroit fallu de trop longues notes pour le ramener à l'exactitude.

vant interrompue par le ſiége de la Rochelle, un Français nommé *Kirk*, réfugié en Angleterre, pour s'inſinuer dans les bonnes graces de cette Cour, avertit le Miniſtère de la faibleſſe de ſes compatriotes de Quebec. On lui donna pour récompenſe le commandement d'une Eſcadre de cinq Vaiſſeaux de guerre, pour aller chaſſer les Français de tout le Canada ; & comme la Nouvelle-Ecoſſe ſe trouvoit compriſe dans ſa commiſſion, il la prit, chemin faiſant, & ruina tous les établiſſemens des Français, à l'exception d'un ſeul au Cap de Sable, où étoit établi un Français appellé *De la Tour*, qui y commandoit un bon Fort qu'il avoit bâti.

Le père de M. De la Tour qui avoit quitté ſa patrie, ſous prétexte de Religion, pendant le

ſiége de la Rochelle, demeuroit à Londres; & comme c'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, il trouva le ſecret de plaire à une des femmes d'honneur de la Reine, qu'il épouſa. Sa femme employa auſſi-tôt tout le crédit qu'elle avoit auprès de ſa maîtreſſe, pour obtenir à ſon mari le titre de Baronet de la Nouvelle-Ecoſſe: & ſon mari pour prix de cette faveur s'engagea à mettre les Anglais en poſſeſſion du Fort dont nous venons de parler. La choſe paraiſſoit faiſable; & ſur l'aſſûrance qu'il donna d'y réuſſir, on équipa ſur le champ deux vaiſſeaux de guerre avec des forces de terre proportionnées pour cette expédition; en ſorte que le nouveau Baronet s'embarqua avec ſa nouvelle épouſe, qu'il avoit déterminée à l'ac-

compagner dans ce voyage.

En arrivant devant le Cap de Sable, M. De la Tour alla tout de ſuite à terre, & ayant été conduit au Fort où étoit ſon fils, il ouvrit la conférence par une ample relation de ſon crédit extraordinaire à la Cour de Londres, & s'étendit enſuite ſur les grands avantages qu'il avoit lieu d'en eſpérer ; il ajoûta qu'il étoit entièrement au pouvoir de ſon fils de faire dans cette Cour une fortune égale à la ſienne ; & pour le convaincre de la vérité de ce qu'il lui diſoit, il lui fit voir les marques du nouvel ordre des Baronets, dont il lui dit qu'il avoit deſſein de le faire décorer. Il finit par avertir ſon fils qu'il étoit entièrement le maître de le confirmer dans le Gouvernement de ſon Fort, au cas qu'il

voulût se déclarer pour sa Majesté Britannique.

Le jeune Commandant écouta le discours de son père avec autant d'indignation que d'étonnement ; & il ne balança point un moment sur le parti qu'il devoit prendre dans cette occasion. Il répondit sur le champ à son père, qu'il se trompoit beaucoup, s'il croyoit à son fils assez de lâcheté pour livrer le Fort aux ennemis de sa Patrie ; qu'il étoit au contraire résolu à le défendre pour le Roi son maître jusqu'au dernier soupir de sa vie. Il lui dît qu'il sentoit parfaitement tout le prix de la dignité que le Roi d'Angleterre lui faisoit offrir, mais en même temps qu'il ne consentiroit jamais à l'acheter aux dépens de l'obéissance qu'il devoit à son Souverain. Je suis très-sûr, ajoû-

ta-t-il en finiſſant, que le Roi que j'ai l'honneur de ſervir, eſt en état de me récompenſer d'une manière à ne me laiſſer aucun lieu de regretter la perte où m'expoſe mon refus ; mais en tout évenement, la ſatisfaction ſecrette d'avoir rempli mon devoir, en demeurant fidèle à mon Prince légitime, ſera toujours une récompenſe pour moi.

Mécontent de cette réponſe à laquelle il ne s'attendoit point, M. De la Tour revint à bord de ſes Vaiſſeaux, d'où il écrivit à ſon fils dans les termes les plus tendres & les plus preſſans ſur la matière dont il venoit de lui parler ; mais la Lettre ne produiſit aucun effet. Alors M. De la Tour fit entendre au Commandant qu'il étoit en ſon pouvoir d'obtenir par la force ce qu'il n'avoit pas pû

gagner par la douceur, & il le pria de faire attention qu'après que les troupes ſeroient une fois débarquées, il ne ſeroit plus temps pour lui de ſe repentir d'avoir rejetté les offres avantageuſes qu'il lui avoit faites. Je vous exhorte, mon fils, lui dît-il en finiſſant, par toute l'autorité d'un père, à ne point me réduire à la triſte néceſſité de vous traiter comme ennemi.

Ses menaces n'ayant pas plus de ſuccès que ſes ſollicitations ni ſes promeſſes, M. De la Tour ſe vit obligé d'en venir aux extrémités. Il deſcendit ſes troupes à terre, les rangea devant le Fort, & commença l'attaque. Mais quelle fut leur ſurpriſe, en voyant le Commandant défendre cette place avec tant de valeur & d'opiniâtreté? ſa réſiſtance fut telle,

que le Général qui s'étoit imaginé n'en point trouver du tout, & qui avoit crû qu'il n'avoit qu'à montrer ſon monde ſur le rivage, voyant pluſieurs de ſes ſoldats tués ſans avoir remporté aucun avantage, ſe rebuta de ſon entrepriſe au bout de deux jours, & propoſa de lever le ſiège. Cette propoſition ayant été acceptée dans un Conſeil de guerre, M. De la Tour ſe trouva dans une terrible perplexité.

Il ne pouvoit pas reparaître à la Cour d'Angleterre, où il avoit répondu avec tant de confiance de la complaiſance de ſon fils. D'un autre côté, il n'étoit pas plus vraiſemblable qu'il repaſſât en France. Enfin le ſeul parti qu'il eut à prendre, & auquel il ſe détermina, fut d'avoir recours à ſon fils, & de ſe repo-

ſer entièrement ſur la bonté naturelle de ſon cœur.

Il lui reſtoit encore une autre difficulté, c'étoit de ſavoir comment il découvriroit à ſa femme le deſſein où il étoit ; mais la néceſſité triompha de la honte. Il ſaiſit en conſéquence la première occaſion où ils ſe trouvèrent ſeuls, pour l'informer de l'état fâcheux de ſes affaires. Le motif le plus puiſſant, lui dît-il, qui m'aît déterminé à entreprendre ce voyage, étoit l'aſſûrance flatteuſe, où j'étois, qu'il me fourniroit l'occaſion de vous faire en Amérique un établiſſement heureux ; mais puiſque ma mauvaiſe fortune a fait échouer tous ces beaux projets, je ne vous propoſe point de reſter ici, où ma tendreſſe ne peut pas vous faire un ſort qui ſoit digne de

vous; vous êtes libre, Madame, de retourner dans votre Patrie pour y jouir de vos parens & de vos amis.

Made. De la Tour lui répondit que le vœu qu'elle avoit fait sur l'Autel en l'épousant, avoit été sans aucune réserve de sa part, & que ce vœu seroit toute sa vie la règle de sa conduite. En quelque partie du Monde que vous jugiez à propos de me conduire, ou dans quelque situation que vous y puissiez être, ajoûta cette généreuse femme, je me ferai toujours un devoir d'y partager avec vous toutes les révolutions de la fortune que vous pourrez éprouver, trop heureuse si je puis vous adoucir la rigueur de votre sort, en tâchant de soulager vos malheurs. M. De la Tour charmé que sa femme prît cette résolution,

réſolution, & attendri par les preuves qu'elle lui donnoit d'une ſincère amitié, écrivit ſur le champ à ſon fils. Après lui avoir expoſé les circonſtances malheureuſes où il ſe trouvoit, contre ſon attente, il le ſupplioit de lui permettre de paſſer le reſte de ſes jours dans l'Acadie.

Le jeune De la Tour recevant avec ſon humanité ordinaire la prière de ſon père, lui fit dire que tout inexcuſable qu'étoit la conduite qu'il avoit tenue à ſon égard, néanmoins l'idée de l'expoſer à retourner en Angleterre, où, ſelon toutes les apparences, il ne manqueroit pas d'être pendu à ſon arrivée, étoit affreuſe pour lui ; que cette raiſon le faiſoit conſentir de tout ſon cœur à lui donner un aſyle auprès de lui, à condition cependant, ce que

le père promit d'observer inviolablement, que ni lui ni sa femme n'entreroient jamais dans l'intérieur des remparts de son Fort, sous quelque prétexte que ce pût être. Il s'engagea au reste à ne les laisser manquer de rien, & à leur procurer toutes les douceurs qu'il étoit en état de leur faire goûter.

La condition imposée par le fils étoit un peu dure; mais le père qui n'étoit pas en droit de s'en plaindre, l'accepta de tout son cœur. Les deux époux débarquèrent avec deux femmes & deux laquais; & après avoir retiré tous leurs effets de leurs deux vaisseaux, ils les firent repartir pour l'Angleterre. Le jeune De la Tour eut soin de leur faire bâtir aussi promptement qu'il lui fût possible, une maison convenable,

mais à quelque distance de son Fort. La situation en étoit agréable ; elle étoit environnée de bonnes terres, & ils y vécurent fort long-temps.

Peu de temps après cet événement, c'est-à-dire en 1629, après la prise de la Rochelle par les Français, le Roi Charles I. consentit à rendre aux Français tout le Canada, par un Traité (20) dans lequel ils eurent soin de faire entrer la Nouvelle-Ecosse, sous le nom d'*Acadie*. On prétend que c'est Milord Montaigu qui donna cet avis. La France fut si étonnée de la complaisance extraordinaire (21) de la Cour d'Angle-

(20) C'est le Traité de Saint-Germain-en-Laye conclu en 1632, par lequel l'Angleterre rendit à la France tout ce qui lui avoit été enlevé par les Kirks dans la Nouvelle-France, en Canada & en Acadie. Il n'y est parlé en aucun endroit de la Nouvelle Ecosse.

(21) Bien loin que cette restitution fût l'ef-

terre dans cette occaſion, qu'elle ne ſavoit à quoi en attribuer la cauſe.

Il eſt vrai que les ſoins particuliers qu'exigeoit alors la Colonie de la Nouvelle-Angleterre, qui n'étoit encore que dans ſon enfance, pour parvenir à ſon dégré de perfection, empêchoient les Anglais de fixer leur attention ſur la Nouvelle-Ecoſſe; mais, du propre aveu des Français, cette raiſon n'étoit pas aſſez forte pour nous faire renoncer formellement par un Traité aux droits que nous

---

fet de la complaiſance de Charles I, comme l'Auteur le dit dans cet endroit, la France éprouva de la difficulté à ſe faire reſtituer ce qu'elle venoit de perdre. Les négociations entamées à ce ſujet traînant en longueur, elle arma ſix vaiſſeaux pour reconquérir ce qui lui appartenoit. Ce fut la vûe de ces préparatifs qui porta la Cour de Londres à rendre de bonne grace ce qu'il ne lui auroit pas été facile de conſerver. Cet armement n'annonce pas qu'on aît été fort étonné en France de la complaiſance de l'Angleterre.

avions sur cette partie du Monde. Je ne veux point entreprendre de sonder les secrets de la Cour sous ce règne ni sous aucun autre ; mais si l'on vouloit me permettre une seule fois de hazarder une conjecture (22), la cession de la Nouvelle-Ecosse ne seroit-elle pas une faveur qu'on voulut faire à la Reine ? Elle étoit sœur de Louis XIII qui règnoit alors en France ; & la foiblesse si connue de Charles I. pour sa femme, appuye fortement ma conjecture.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les Français s'étant mis en possession du pays qu'on leur avoit cédé (23), ne tardèrent point à

(22) L'on ne permet pas à l'Auteur de hazarder des conjectures, parce qu'en effet il y met trop de hazard.

(23) Il n'est nullement question de cession ni dans le Traité de Saint-Germain, ni dans aucun autre passé entre la France & l'Angleterre avant le Traité d'Utrecht ; & c'est pour donner le change que les Auteurs Anglais affectent de se servir de ce terme.

prendre les meſures les plus juſtes pour retirer tout l'avantage poſſible de leur nouvelle acquiſition. Dans cette vûe, ils en donnèrent le gouvernement à un Officier nommé *Raſilli*, qui s'aſſocia enſuite deux Collégues, pour partager avec eux le commandement. Il diviſa tout le pays en trois parties, ayant chacune ſon Gouverneur particulier, qui en étoit propriétaire. Le premier de ces départemens comprenoit toute la côte méridionale du fleuve Saint Laurent, depuis la Nouvelle-Angleterre juſqu'au Port-Royal. Le ſecond, dont le Gouverneur réſidoit à la Hève, étoit compoſé de cette partie de la preſqu'île qui eſt entre le Port-Royal & le Cap Canceau : & le troiſième s'étendoit depuis le Cap Canceau juſqu'au Cap Gaſpé, à l'embou-

chure du fleuve Saint-Laurent.

Chacun de ces Gouverneurs pourvût à la sûreté de son domaine, en bâtissant des Forts dans des lieux avantageux. Dans le premier partage on en construisit un à Pentagoet, un autre à la rivière de Saint-Jean, & un troisième au Port-Royal. Dans le second où se trouvoit déjà le Fort la Tour, on n'en bâtit qu'un seul à la Hève; & dans le troisième on se contenta de faire un bon retranchement à Chedabouctou. On crût inutile de faire la moindre dépense sur le reste de la côte Orientale qui confine le Golfe de Saint-Laurent, parce qu'on l'imaginoit assez défendu par l'île du Cap-Breton, & par les établissemens des Français à l'embouchure de la rivière du Canada. Il n'y avoit d'ailleurs aucune ap-

parence que les Anglais fiſſent jamais de tentative ſur cette côte.

Il eſt à remarquer que la fixation de ces limites de toute la Province s'étant faite dans un temps où les Français avoient pour la première fois un droit inconteſtable ſur la Nouvelle-Ecoſſe, c'étoit-là auſſi la première fois qu'ils en pouvoient marquer de juſtes. Voilà leurs anciennes limites ; voilà celles que les Anglais reconnaiſſent aujourd'hui (24).

La Nouvelle-Ecoſſe ou l'Acadie ayant été miſe en ſi bon état,

(24) Ces limites ſont celles des poſſeſſions Françaiſes de ce côté dans l'Amérique Septentrionale ; mais elles ne ſont pas celles de la Nouvelle-Ecoſſe ou Acadie. En cédant l'Acadie aux Anglais par le Traité d'Utrecht, on n'a pas entendu leur céder les poſſeſſions contiguës qui nous appartiennent dans la Nouvelle-France ; mais ſeulement l'Acadie, ſuivant les anciennes limites, ainſi que le porte le Traité.

tout fut long-temps tranquille, parce que chaque Gouverneur ne s'appliquoit qu'à faire valoir de ſon mieux ſon domaine particulier, & qu'à s'enrichir par la pêche & par le commerce des fourrures; mais en 1647 les trois Gouverneurs commencèrent à ſe brouiller, & leurs diſcordes civiles, non-ſeulement frayèrent le chemin à leur propre ruine; mais manquèrent encore d'entraîner la perte de tout le pays pour la France.

Charniſé, l'un de ces Gouverneurs, qui avoit ſuccédé à Raſilli, devenu plus riche & plus puiſſant que les autres, ayant d'ailleurs une eſpèce de ſurintendance ſur tout le pays par ſa conſtitution originaire, forma le projet de chaſſer les deux autres de

leurs domaines, & d'uſurper ſeul tout le commerce.

Pour y parvenir, ſa première opération fut de tranſporter ſa colonie de la Hève au Port-Royal, la capitale de la diviſion Occidentale qui avoit été donnée au jeune De la Tour en récompenſe de ſes ſervices. Cela fait, il ſongea à s'emparer du Fort & des établiſſemens qui étoient ſur la rivière de Saint-Jean, où M. De la Tour réſidoit; & ayant appris que le Commandant qui, ſuivant l'uſage des Indiens, négligeoit de cultiver les terres, avoit amené avec lui au fourage preſque toute ſa garniſon, il profita de cette occaſion en faiſant avancer ſes troupes, pour ſurprendre le Fort, & ſe mettre en poſſeſſion de la place.

Cette attaque imprévue jetta Made. De la Tour, à qui il n'étoit reſté qu'un très-petit nombre de ſoldats, dans le plus grand embarras qu'il ſoit poſſible d'imaginer. Cependant revenue bientôt de ſa première frayeur, elle réſolut de ſe défendre juſqu'à la dernière extrémité. En effet elle ſe comporta ſi bien, que les aſſiégeans furent battus pendant trois jours ; le quatrième jour, un Suiſſe de la Colonie, qui avoit abandonné ſon poſte, lui ayant rapporté que l'ennemi avoit planté les échelles pour eſcalader la muraille, elle courut à la place, monta ſur les remparts, & ſe montra ſur le parapet à la tête de toute ſa petite garniſon. Les aſſiégeans voyant un plus grand nombre de ſoldats qu'ils ne s'attendoient à y trouver ; mais en-

core plus étonnés de la réſolution de cette femme, ſe perſuadèrent que la place étoit plus forte qu'on ne leur avoit rapporté. Dans cette idée, ils ſe déterminèrent à lui accorder une honorable capitulation. En conſéquence le Fort fut rendu.

Mais le Général conſidérant en entrant dans la place, à quelle poignée de monde il avoit accordé une capitulation ſi honorable, confondu du déshonneur dont elle ſouilleroit ſa réputation, déclara qu'il avoit été ſurpris dans les conditions, & qu'il ne pouvoit point abſolument les obſerver. En conſéquence ayant fait toute la garniſon priſonnière de guerre à diſcrétion, il fit pendre tous les ſoldats à l'exception d'un ſeul, qu'il conſerva pour être le bourreau de tous ſes

autres camarades. Ce qu'il y avoit de plus cruel, c'eſt qu'il obligea Made. De la Tour à aſſiſter à cette exécution tout le temps qu'elle dura, avec une corde au cou.

Dans ces déſordres, pendant que les trois Etats de la Province étoient occupés à ſe diſputer, l'épée à la main, la poſſeſſion de leurs domaines particuliers, les Boſtonnais, à qui on avoit fait des injuſtices & des inſultes pendant pluſieurs années au ſujet de la pêche, ſe ſervirent de cette occaſion favorable pour les chaſſer de tout le pays; & l'année 1654 il partit une flotte de la Nouvelle-Angleterre, qui, dans les troubles préſens, n'eut pas beaucoup de peine à réduire les diviſions Occidentale & Méridionale: elle s'aſſûra de la Hève, du Port-Royal, de la rivière de

Saint-Jean, & de Pentagoet; après quoi elle retourna dans la Nouvelle-Angleterre, ſans étendre ſes conquêtes juſqu'à Chedabouctou, perſuadée que cette côte étoit trop éloignée pour pouvoir leur donner aucune inquiétude.

Les Boſtonnais n'avoient pour objet dans cette expédition que leur propre intérêt : après avoir chaſſé de la partie du pays la plus voiſine de la Nouvelle-Angleterre, ces perturbateurs du Commerce, & s'être aſſûré la tranquille jouiſſance de la pêche, ils laiſſèrent les Français en poſſeſſion de l'autre partie, qui étoit d'une égale importance pour l'Angleterre.

Ce défaut de politique nous fit perdre peu de temps après tout le pays, par le Traité de Bréda

conclu en 1664 (25) : car les Français ſe trouvant alors en poſſeſſion de la moitié de ce pays, cette raiſon leur donna des prétentions ſur l'autre moitié ; enſorte que tout le pays leur fut accordé ſous le nom ſpécieux de reſtitution. L'Acte en fut ſigné à Boſton en 1670. par M. le Chevalier Temple entre les mains du Gouverneur Français du Canada.

Nous obſerverons qu'en faiſant cette reſtitution, M. le Chevalier Temple héſita quelque tems pour céder Pentagoet, dont il n'étoit pas, diſoit-il, fait mention dans le Traité ; mais le Gou-

(25) Le Traité de Breda ne fut pas conclu en 1664 mais en 1667, le 31 Juillet : il n'eut ſon exécution complète qu'en 1670. par les difficultés que le Chevalier Thomas Temple, Gouverneur de ce pays pour le Roi d'Angleterre, y apporta. C'eſt de la reddition des places qui y ſont ſituées, qu'on veut parler ici, quand on dit que l'acte du Traité fut ſigné à Boſton en 1670.

verneur lui répondit qu'il auroit été ennuyeux & inutile de nommer chaque place en particulier dans le Traité, puiſqu'on n'ignoroit pas que les limites de cette Province s'étendoient depuis Kinibeki juſqu'au fleuve Saint-Laurent. Suivant cette interprétation le Roi de France nomma cette année un Gouverneur pour cette partie de la Nouvelle-France; dont il fut règlé que le Gouvernement s'étendroit depuis Kinibeki juſqu'au fleuve Saint-Laurent, ſur tout le pays compris entre ces limites, conformément, diſent les Lettres-Patentes, à la poſſeſſion qui avoit été priſe de ce pays en 1630 (26) au nom de Louis XIII. Telle a toujours été

(26) Ce fut en 1633 & non en 1630 qu'avoit été priſe la poſſeſſion dont il s'agit ici. C'eſt une erreur de l'Auteur.

l'attention des Français pour conserver les anciennes limites de la Nouvelle-Ecosse, dans toutes les occasions où il s'agissoit de leurs intérêts.

Ainsi les Français par cette négociation étant rentrés encore une fois (27) en possession de l'Acadie, prirent enfin des moyens faciles & sûrs pour la garantir d'une nouvelle révolution. Le plan en fut formé par le grand Colbert, qui étoit Intendant de la Marine de France. Il avoit projetté d'ouvrir une

(27) Il y a beaucoup d'inexactitude & de mauvaise foi dans cet exposé. Ce ne fut qu'après beaucoup de débats & de discussions que le Chevalier Temple rendit les places de son Gouvernement. Il fallut de nouveaux ordres de Charles II pour le faire obéir. Tout ce que le Chevalier Temple refusoit de restituer, fut rendu, non pas comme partie d'Acadie, mais comme partie des possessions Françaises, comme lors du Traité de S. Germain, après lequel Louis XIII envoya en 1633 le Commandeur de Rasilli en Amérique, recevoir la restitution que ce Traité ordonnoit.

route de Quebec à Pentagoet & à la rivière de Saint-Jean, pour pouvoir entretenir par-là une continuelle correſpondance entre les deux Provinces, parce qu'en cas de quelque trouble ou d'invaſion de la part des Anglais, on pourroit recevoir du ſecours du Canada aſſez à temps pour prévenir quelque malheur qui eût pû être irréparable.

M. de Colbert avoit cette affaire fort à cœur. Pour la faire réuſſir, il envoya ſur les lieux un Commiſſaire de la Marine, pour dreſſer un plan exact de chaque partie du pays; ce qui fut exécuté avec toute la diligence poſſible. Mais les peuples du Canada étant forcés dans ce temps-là à faire la guerre aux Iroquois, cette circonſtance, jointe à la peſte, qui en fit périr un grand nombre,

empêcha, heureuſement pour l'Angleterre, qu'on n'exécutât ce projet.

Comme cette guerre des Iroquois nous a été extrêmement avantageuſe par la diverſion ſi favorable pour nous qu'elle fit dans le Canada, je n'omettrai point de parler de ſon origine, ni de ce qui y donna occaſion.

Un Officier Français, nommé M. Dupuis, ayant tranſporté une Colonie de Français dans un Village habité par ces Indiens, il y eut quelque temps après une eſpèce de combat entre ces deux Nations, dans lequel trois Français reſtèrent ſur la place. M. Dupuis, pour venger cet outrage, fit arrêter tous les Iroquois de cet endroit; mais leurs compatriotes, inſtruits de ce qui ſe paſſoit, aſſiégèrent le Village en ſi

grand nombre, qu'il n'étoit pas poſſible que les Français puſſent hazarder une bataille. Leur ſalut n'étoit plus que dans la fuite, & cette reſſource ſembloit encore leur être interdite : ils y parvinrent cependant par le ſtratagême ſingulier dont nous allons voir qu'ils ſe ſervirent.

Les Français dans leurs premiers établiſſemens dans ce pays, pour s'inſinuer dans la confiance des Indiens, imaginèrent de faire adopter leurs enfans par quelques-uns des Chefs les plus conſidérables de ces Peuples. Ces adoptions, qui étoient très-fréquentes, avoient cet avantage particulier ſur les adoptions des Romains, que les pères, en prenant le parti contraire dans toutes les guerres que les Indiens pouvoient avoir à ſoutenir, ne por-

toient aucune atteinte aux priviléges des enfans adoptifs. Ces enfans étoient ſouvent dans ces occaſions d'une grande reſſource pour leurs pères ; & peut-être ne s'en préſenta-t-il jamais de plus favorable que celle dont nous parlons.

Un de ces enfans voyant ſes compatriotes à la veille de leur perte, alla trouver ſon père adoptif. Mon père, lui dît-il, j'ai une grande envie qui me tourmente, d'aſſiſter à une de ces fêtes où il eſt ordonné de manger tout ce qui a été préparé, ſans en rien réſerver abſolument. Je vous ſupplie d'en donner une à tout le Village, & je vous annonce que je ſuis perſuadé que je mourrois infailliblement, s'il reſtoit rien de tout le repas. Le Sauvage qui ne ſoupçonnoit aucun artifice

dans la prière de ſon fils : Je ſuis pénétré, lui répondit-il, du trouble de ton ame, & je ne puis ſoutenir la penſée de te voir mourir, tant qu'il ſera dans mon pouvoir de te conſerver la vie. Je t'aſſûre, mon fils, que je donnerai ordre qu'on prépare ce feſtin pour le jour que tu voudras. Je me charge du choix des convives, & je te réponds de leur appétit. Le jeune homme, ſur la promeſſe de ſon père, fixa pour cette fête le 19 de Mars, jour que les Français avoient choiſi pour prendre la fuite.

La fête commença ſur le ſoir; & afin de donner aux Français le moyen de gagner les chaloupes qu'ils avoient fait conſtruire ſecrétement pour ce deſſein près de la rivière, & d'y tranſporter leurs effets, les tambours & les

trompettes ne ceſsèrent point de faire un bruit terrible autour de la table du feſtin. Dès que les Français furent prêts à partir, le jeune homme ayant reçu le ſignal dont ils étoient convenus avec lui, vint dire à ſon père qu'il ne pouvoit s'empêcher d'avoir pitié des convives, dont la plûpart avoient déjà demandé grace, & qu'il ſouhaitoit qu'on les diſpensât de manger davantage. Ordonnez, je vous prie, mon père, qu'ils ſortent de table, & qu'ils aillent ſe repoſer; je m'engage à les plonger dans un agréable ſommeil.

Les convives acceptèrent ſur le champ avec plaiſir ces offres obligeantes. Il prit ſa guittare, & joua un air ſoporifique avec tant d'art, qu'il n'y eut pas un ſeul Sauvage qui n'en fût profondé-

ment endormi. Dès que le ruſé Muſicien les vit dans l'état qu'il ſouhaitoit, *ſomno, vinoque ſepulti*, il ſe ſauva & joignit la petite flotte de chaloupes de ſes compatriotes, qui ne tardèrent pas à fuir vers leurs amis de Montréal (28).

Les Français n'étant point en état, pour les raiſons que nous avons déjà dites, de gouverner l'Acadie, elle tomba en 1674 entre les mains d'un ſimple Aventurier, qui ayant été conduit à Pentagoet par un Pilote de la Nouvelle-Angleterre, attaqua la place avec une poignée de monde; mais elle était ſi faible, que le Gouverneur ayant eu le malheur de recevoir un coup de feu par le milieu du corps, toute la

(28) Montréal eſt tout près de Quebec, la Capitale du Canada.

garniſon

garniſon ſe rendit à diſcrétion après une heure de réſiſtance. L'Aventurier envoya ſans tarder un détachement à la rivière de Saint-Jean, pour chaſſer le Commandant du Fort de Jemſet, où il ne trouva aucune difficulté pour faire exécuter ſes ordres; ainſi la Nouvelle-Ecoſſe, dont ces deux Forts étoient toute la défenſe, ſe trouva abandonnée à la merci des Anglais.

Mais la Cour d'Angleterre n'ayant pas favoriſé cette entrepriſe, les Français rentrèrent peu de temps après dans ces deux ports. Ils nommèrent un nouveau Gouverneur pour l'Acadie, dans l'étendue qu'ils avoient réclamée par le Traité de Bréda, & fixèrent ſa réſidence au Port-Royal, qui devint alors la Métropole de toute la Province.

Après la reddition de Pentagoet, afin de mettre leurs nouveaux établiſſemens ſur cette côte à l'abri des irruptions des Sauvages, les Boſtonnais crurent devoir conſtruire un bon Fort à Pemequit, petit Promontoire entre Kinibeki & Pentagoet. Cela fut exécuté ſans aucun trouble de la part des Sauvages du voiſinage ; car ceux-ci ayant alors la guerre avec les Iroquois, ſe virent contraints d'entrer en accommodement avec les Anglais, qui ſaiſirent cette occaſion pour prévenir les mauvais deſſeins des Français, en s'emparant de Pentagoet, de la rivière de Saint-Jean & du Port-Royal en 1680. C'étoit la cinquième fois que les Anglais ſe trouvoient maîtres de la Nouvelle-Ecoſſe.

En 1686, le Roi Jacques II

ſigna une neutralité avec Louis XIV. pour toute l'Amérique Septentrionale. En conſéquence les Français rentrèrent encore en poſſeſſion des deux Forts ; mais les Anglais n'ayant pas entendu comprendre Pentagoet dans ce Traité, le Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre leur enleva ce Fort l'année d'après, c'eſt-à-dire, en 1687 ; & les limites de la Nouvelle Angleterre de ce côté-là furent fixées à la rivière de Sainte-Croix. La révolution qui arriva l'année d'après en Angleterre, & la guerre qu'elle occaſionna avec la France, empêchèrent que cette place ne paſſât encore dans les mains des Français, trop faibles pour l'emporter de force.

Mais au défaut de la force, il faut employer la ruſe. Il y avoit

alors dans un Village près de Pentagoet une Chapelle, où réſidoit un Eccléſiaſtique fort zélé pour ſon miniſtère, grand faiſeur de converſions; c'étoit en un mot un homme ruſé, d'une habileté ſingulière à manier l'eſprit des Sauvages. Ce digne Père de la Société de Jeſus, prévoyant le danger éminent dont ſa profeſſion étoit menacée par l'approche des Anglais, principalement par leur Fort de Pemequit, imagina, quoiqu'il fût très-bien que ces Sauvages étoient alors en paix avec l'Angleterre, d'aſſembler tous ceux de ſa miſſion dans cette Chapelle, & là, d'un air affligé, & dans les termes les plus touchans, il leur repréſenta l'ambition inquiète de leurs voiſins uſurpateurs, qui ne ceſſoient point d'empiéter ſur leurs fron-

tières, & d'envahir leurs poſſeſſions. Il eſt temps, leur dît-il, de s'oppoſer aux progrès de ces Hérétiques. Je vous exhorte par tous les liens de la Religion & de la liberté, à maintenir votre indépendance, & à vous conſerver dans la poſſeſſion de ce pays, qui vous appartient par un droit inconteſtable, comme votre ancien héritage. Il finit par un coup de maître en ſon art, en leur diſant que pendant qu'ils ſeroient occupés à l'ouvrage glorieux & néceſſaire de venger leurs juſtes droits, & de ſauver la vie à leurs femmes & à leurs enfans, lui & ſes Confrères établiroient un Roſaire perpétuel dans la Chapelle, & prieroient nuit & jour ſans relâche pour l'heureux ſuccès d'une cauſe ſi juſte.

Ce ſtratagême ne manqua

point de produire sur les Sauvages l'effet que l'Orateur en attendoit. On en choisit cent parmi eux, qui s'assemblèrent dans la Chapelle, où ils firent vœu sur l'Autel de marcher à Pemequit, & de ne point revenir qu'ils n'eussent chassé les Anglais de ce Fort : cette résolution s'exécuta. Transportés, comme nous venons de le dire, d'une espèce de brutalité, mêlée de désespoir, ils forcèrent le Gouverneur à capituler, quoique le Fort fût monté de dix-huit pièces de canon, & eût une forte garnison.

Cette expédition fut bientôt suivie d'une autre ; car les Sauvages de la rivière de Saint-Jean & de Pentagoet s'assemblant en grand nombre, marchèrent à Kinibeki, où les Anglais n'avoient pas moins de quatorze petits

Forts en assez bon état, aux environs de cette rivière. Ils s'emparèrent de tous ces Forts par surprise, tuèrent 200 hommes, & remportèrent un riche butin. Ainsi, par le seul artifice d'un Père de la Mission, les Français se rendirent maîtres de cette côte, dans un temps où ils n'étoient pas en état de lever cinquante hommes pour leur propre défense (29). Il est aisé de voir que ce fut-là la véritable raison qui commença vers ce temps à leur faire prendre l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse dans un sens moins vague qu'ils n'avoient fait jusques-là. L'impuissance de conserver la côte depuis Pentagoet jusqu'à Kinibeki, les

(29) Vers ce temps ils envoyèrent demander du secours au Roi de France; mais on leur répondit que Sa Majesté étoit hors d'état de leur en envoyer.

obligea à l'appeller le pays des Abenaquis. C'eſt ainſi qu'une politique néceſſaire leur fit ſacrifier cette partie, en offrant la paix aux Sauvages, afin de s'en faire une barrière pour conſerver le reſte.

La conduite perfide des Français irrita ſi fort la colonie de Boſton, qu'à la faveur de la guerre du Roi Guillaume qui s'allumoit dans ce temps-là, le Gouverneur Phipps réſolut de conquérir abſolument tout le pays, afin de mettre les Français dans l'impuiſſance d'y exciter à l'avenir aucun trouble.

En conſéquence on équipa avec toute la diligence poſſible trois petits vaiſſeaux de guerre, deux vaiſſeaux à bombe & d'autres de tranſport, avec huit cens hommes d'équipage. Le

Gouverneur

Gouverneur de Boſton ſe préſenta avec cette flotte devant le Port-Royal, qui ſe rendit ſans aucune réſiſtance aux conditions qui ſuivent. 1°. Que le Gouverneur & la garniſon auroient la liberté de ſortir de la Place avec armes & bagages, & qu'on leur donneroit un Vaiſſeau muni de proviſions, pour les tranſporter à Quebec. 2°. Que les habitans de la Ville ſeroient maintenus dans la paiſible poſſeſſion de leurs biens & de leurs effets, & qu'on ne feroit aucune violence à leurs femmes ni à leurs filles. 3°. Qu'on leur permettroit le libre exercice de leur Religion, & qu'on conſerveroit inviolablement leur Egliſe.

Mais M. Phipps s'apperçut en entrant dans le Fort que les Français avoient violé manifeſtement

les articles de la capitulation, en détournant plusieurs effets, & en faisant beaucoup de dégat. Furieux de ce procédé contraire aux loix de la guerre, il fit arrêter sur le champ le Gouverneur Français avec quatre-vingt-huit soldats de la garnison & deux Missionnaires, qu'il fit tous prisonniers de guerre. Mais avant de sortir de la place, il assembla les habitans, & les obligea de prêter serment qu'ils reconnaissoient le Roi Guillaume & la Reine Marie pour légitimes possesseurs de la Couronne d'Angleterre. Ensuite il fit son premier Sergent Gouverneur de la Place, en lui composant un Conseil de six des principaux habitans de la Ville.

De-là il passa à la Hève, dont il s'empara; & après y avoir sé-

journé peu de jours, il s'approcha de Chedabouctou. La garniſon ayant fait une forte défenſe dans cette Place, il lui accorda les mêmes conditions qu'à celle du Port-Royal, & transféra le Commandant à Plaiſance, qui étoit une autre partie de ſon département dans l'île de Terre-Neuve. Après y avoir tout règlé à ſon gré, il fit voile pour la côte de Gaſpé, où abordant dans une petite île appellée l'*Œil de l'éguille*, près de ce Cap, il ravagea cette côte, & ruina le ſeul établiſſement que les Français y euſſent. S'imaginant dès-lors avoir ſoumis & pacifié toute la Province, il partit pour Quebec; mais le refus qu'il y eſſuya, l'obligea de retourner à Boſton, ſans avoir exécuté tout ſon projet.

La tentative infructueuſe du

Gouverneur sur la rivière du Canada, réveillant le courage des nouveaux Ecossais, ils recouvrèrent bientôt tout ce qu'on leur avoit enlevé.

Tandis que la flotte de la Nouvelle-Angleterre étoit à la Hève, il arriva de France au Port-Royal un Français nommé Villebon, qui avoit une Compagnie dans la Nouvelle-Ecosse ; mais trouvant cette Place au pouvoir de l'ennemi qui étoit si près de lui, il redescendit vers la baye de Jemset, sur la rivière de Saint-Jean, amenant avec lui ce qui avoit resté de la garnison du Port-Royal. Le Capitaine arriva à Jemset sans accident ; mais ayant laissé son Vaisseau à l'embouchure de la rivière, il fut pris par les Anglais qui l'emmenèrent avec sa cargaison.

Bientôt après M. de Villebon retourna en France ; il repréſenta à la Cour l'importance & la facilité de reprendre l'Acadie ſur les Anglais, & entreprit d'y parvenir avec les Sauvages ſeuls, ſans aucun autre ſecours du Royaume, pourvû qu'il plût à Sa Majeſté de le nommer Commandant du pays. Sa demande ayant été bien reçue, on lui expédia en conſéquence ſa commiſſion. On lui remit encore une lettre pour le Gouverneur Général de Quebec, dans laquelle il étoit porté que Sa Majeſté étant informée de l'attachement des Abenaquis à ſon ſervice, de leur courage ainſi que de leurs entrepriſes contre les Anglais; & deſirant ſe maintenir dans la poſſeſſion de l'Acadie par le ſecours de ces braves Indiens, Elle lui ordonnoit par

cette lettre de leur fournir les armes, munitions & autres proviſions de guerre que demanderoit le ſieur de Villebon, & de les leur envoyer dans les lieux de leur habitation; l'intention de Sa Majeſté n'étant point qu'ils euſſent l'embarras de les faire venir eux-mêmes de Quebec.

Avec ces pouvoirs, M. de Villebon repaſſa dans le Canada; & muni de toute ſorte de proviſions, ſelon les ordres de Sa Majeſté, il mit à la voile pour aller au Port-Royal. Il rencontra dans ſon paſſage un vaiſſeau de la Nouvelle-Angleterre: il le prit; & le hazard voulut que ce fût le vaiſſeau qui tranſportoit un Gouverneur Anglais pour la Nouvelle-Ecoſſe, dont le nom étoit Tyne. Monſieur de Villebon l'envoya à Quebec.

Arrivé au Port-Royal, il entra dans la Place ſans voir le front d'un ennemi, & trouva l'étendard Anglais planté ſur le Fort ſans un ſeul Anglais pour le garder. Il l'arracha tout de ſuite; & le lendemain ayant aſſemblé tous les habitans de la Place, il planta l'étendard Français, & prit poſſeſſion régulièrement du Port-Royal, & de toute l'Acadie, au nom de Sa Majeſté, en 1691. Mais n'ayant point aſſez de Français pour garder ce Port, il ſe retira de nouveau à Nexoat, ſur la rivière de Saint-Jean, en attendant le ſecours qu'on lui promettoit de lui envoyer de France, pour mettre encore une fois le Port-Royal en état de défenſe.

Sur ces entrefaites, animés par la généreuſe condeſcendance du Roi de France leur allié, les Abe-

naquis commirent des brigandages affreux dans la Nouvelle-Angleterre, & ravagèrent tout le pays dans l'étendue de plus de cinquante lieues. M. Phipps qui ſavoit très-bien l'auteur de tous ces malheurs, mais qui ſe ſentoit alors trop faible pour une défenſe vigoureuſe, dépêcha ſecrettement un ſeul vaiſſeau pour ſurprendre M. de Villebon, & l'enlever du Fort; mais le vaiſſeau ayant été apperçu à quelque diſtance, M. de Villebon envoya dans le petit Fort, à l'embouchure de la rivière, un détachement de Français & de Sauvages. Le Capitaine voyant ce détachement qui l'attendoit-là de pied-ferme, prit le parti de s'en retourner, ſans hazarder la honte d'une défaite; enſorte que l'entrepriſe échoua.

M. Phipps ſe conſola un peu de la perte du Port-Royal par la conquête de Pemequit, qui fut pris cette année par un parti de ſa Nation, établi nouvellement ſur cette côte de la Nouvelle Angleterre. Bientôt après M. de Villebon fut auſſi repouſſé devant ce Fort; car deux vaiſſeaux étant partis de France pour Quebec l'année d'après, en 1692, avec un autre projet que leur retardement les empêcha d'exécuter, afin de ne pas repaſſer en France ſans avoir rien fait, convinrent d'attaquer Pemequit par mer; mais à une petite diſtance de la Place, ils découvrirent un vaiſſeau de guerre Anglais qui étoit à l'ancre ſous le canon du Fort. A ſon aſpect, ils jugèrent de faire voile d'un autre côté.

Ce pays reſta quelque temps

dans cette ſituation. Les Anglais qui ſembloient avoir peu de choſe à craindre, ne deſiroient que de ſe maintenir dans la paiſible poſſeſſion de leurs habitations, pour continuer leur commerce. Dans cette intention de paix, M. Phipps avoit engagé les Sauvages, ſoit par des préſens ou par des promeſſes, à entrer dans des préliminaires d'accommodement avec les Anglais. L'affaire fut menée ſi près d'un heureux ſuccès, qu'en 1694 deux des principaux parmi les Indiens réſolurent d'envoyer le Gouverneur ou ſon Député, afin de règler le Traité définitif. Sur cette convention, M. Phipps ayant d'abord pris des ôtages, vint en perſonne pour accélérer la concluſion d'une affaire d'une ſi grande importance.

Il ne falloit rien moins pour renverſer un deſſein dont le but étoit ſi juſte, ſi près d'ailleurs de ſon exécution, que le zèle ardent & la fougueuſe induſtrie de M. Thury, Miſſionnaire de Pentagoet, déjà ſi diſtingué dans le pays. Cet homme de Dieu eut le ſecret de faire rompre à l'un des deux Chefs dont nous avons parlé, les engagemens ſolemnels qu'il avoit contractés avec les Anglais. Non-content de ce premier ſuccès, il diſpoſa ſi favorablement l'eſprit du Sagamo, que quoiqu'il ſe fût déjà déclaré pour la paix, il forma un parti de deux cens cinquante Sauvages aux environs de Pentagoet & de la rivière de Saint-Jean, qui s'étant joints à quelques troupes auxiliaires d'une autre Miſſion du voiſinage, marcha fièrement juſqu'à

la rivière de Peſcadoue, à environ douze lieues de Boſton, ayant à leur tête un Officier François nommé Villieu. Ces Indiens égorgèrent deux cens cinquante habitans de la Nouvelle-Angleterre, & brûlèrent cinquante ou ſoixante habitations.

Après cette expédition, un de leurs détachemens pénétra plus avant dans le pays, & arriva en trois jours devant un Fort ſitué dans les terres démembrées de Boſton, où il commit, après avoir emporté la Place, toute ſorte de cruautés & de ravages, en remontant juſqu'aux portes de cette Capitale.

Ces outrages commis dans un temps où tout ſembloit être tranquille, remplirent les Boſtonnais de fureur. Ne ſoupçonnant pas le ſerpent caché ſous l'herbe,

ils en rejettèrent toute la faute ſur le Gouverneur, contre qui il s'éleva à ce ſujet des murmures violens. Dans cette ſituation, M. Phipps prit la réſolution de retourner une ſeconde fois à Pemequit, tant pour appaiſer la populace, que pour tirer ſatisfactions de ces inſultes. En arrivant il fit dire aux deux Chefs qui étoient entrés dans le premier Traité, qu'ils euſſent à lui livrer deux Indiens qui avoient eu le plus de part à l'attaque du premier Fort; leur déclarant qu'en cas de refus, il les regarderoit tous comme complices des dernières hoſtilités commiſes contre le droit des gens, dans un temps où ils avoient donné leur parole de ne faire aucune tentative ſemblable. Il ajoûtoit qu'il étoit en état à Pemequit de venger cette perfidie,

Ces menaces ne jettèrent point les Indiens dans un petit embarras. Leurs parens qu'ils avoient donnés pour ôtages au Général, étoient priſonniers à Boſton : Le ſecours qu'ils attendoient depuis long-temps de la France, n'étoit pas encore arrivé ; & la flotte Françaiſe qui étoit venue en dernier lieu ſur les côtes de l'Acadie, les avoit abandonnés : ce qui montroit évidemment la ſupériorité des Anglais. Toutes ces circonſtances firent faire aux Sauvages de ſérieuſes reflexions ; elles ébranlèrent leur réſolution au point qu'ils commencèrent à balancer ſur le parti qu'ils avoient à prendre. Mais enfin l'opinion du plus grand nombre fut qu'il falloit envoyer faire leurs excuſes au Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre ſur ce qui s'étoit paſſé,

l'assûrant qu'à l'avenir il n'auroit aucun lieu de se plaindre d'eux

Ainsi les Français étoient encore une fois sur le point de leur perte, en perdant leur barrière, quand le redoutable Père Thury, qui avoit déjà sauvé deux fois son pays de la gueule du Lion, détourna une troisième fois, en se montrant dans cette conjoncture critique, la ruine qui les menaçoit.

Averti des mauvais desseins qu'on formoit contr'eux, ce Missionnaire court chez tous les chefs, relève le courage de ceux que la crainte avoit intimidés, & échauffe les esprits des plus sages & des plus prudens, en leur mettant devant les yeux l'abyme épouventable où ils alloient se précipiter, en recevant dans leurs bras une nation dont ils avoient si souvent

éprouvé la perfidie. Vous avez déjà fait trop de mal aux Anglais, leur dît-il, pour pouvoir éſpérer qu'ils vous pardonnent jamais. Vous êtes enfin ſi redoutables pour eux, qu'ils ſe font un point de politique de vous détruire abſolument, dès que vous ne ſerez plus ſous la protection des Français. Je vous conſeille, ajoûta-t-il, dans le cas preſſant où vous vous trouvez, de faire bonne contenance: amuſez l'ennemi commun par de belles promeſſes juſqu'au temps de la moiſſon, après lequel vous n'aurez qu'à vous retirer dans vos bois, où il eſt impoſſible aux Anglais de vous ſuivre.

Cet avis fut goûté des Sauvages. Ils agirent en conſéquence; & M. Villieu, dont nous avons déjà parlé, partit pour Quebec avec pluſieurs de leurs chefs, où ils renouvellèrent

nouvellèrent au Gouverneur général les protestations d'une inviolable fidélité, en lui présentant les têtes des Anglais qu'ils avoient égorgés à Pescadoue.

Quelque temps après, c'est-à-dire, en 1695, sept de ces chefs vinrent à Pemequit, à l'instigation des Français, avec un drapeau blanc, pour demander qu'on leur rendît leurs ôtages avec leurs prisonniers; mais la garnison leur ayant demandé en échange les auteurs des ravages dont nous venons de parler, les Sauvages se retirèrent, en criant hautement aux armes, & protestant qu'ils feroient aux Anglais tout le mal qu'ils pourroient.

L'année d'après, en 1696, ces Indiens s'étant joints, au nombre de plusieurs cents, sous le commandement des Français, à deux

vaisseaux de guerre qui étoient venus de France, avec ordre d'attaquer Pemequit, ils eurent la principale part à la reddition de ce Fort ; car le Gouverneur Chubb connaissant l'impitoyable férocité de ces Sauvages, d'ailleurs inférieur en nombre, se détermina à capituler, aux conditions que lui & sa garnison seroient transportés à Boston, pour y être échangés contre les Français & les Sauvages qui y étoient prisonniers ; & qu'en attendant, on leur donneroit une garde suffisante pour les garantir de la fureur des Sauvages.

Ces deux vaisseaux de guerre Français qui avoient pris dans leur passage le Newport, vaisseau Anglais de vingt-quatre piéces de canon, furent chassés à leur tour de Pemequit par une flotte Anglaise de sept voiles, qu'ils évitèrent en

ſerrant la côte. Les Anglais continuèrent leur navigation vers la Nouvelle-Ecoſſe, & ayant jetté l'ancre devant le Beau-Baſſin ou Chignitou, ils réduiſirent la ville en cendres, & forcèrent les habitans à prêter ſerment qu'ils reconnaiſſoient le Roi Guillaume & la Reine Marie pour légitimes Souverains de la Grande-Bretagne. Leur flotte paſſa enſuite à la rivière de Saint-Jean; mais ayant été repouſſés devant le fort Nexoat, ils reprirent la route de Boſton.

La paix de Riſwick ayant été conclue en 1697, on nomma des Commiſſaires, conformément à ce Traité, pour règler les limites entre la Nouvelle-Ecoſſe & la Nouvelle-Angleterre, qu'ils fixèrent alors à la rivière de Saint-George qui eſt entre Pemequit & Pentagoet. Cet arrangement s'a-

cheva par des Députés qu'on envoya exprès en 1700 dans l'Amérique-Septentrionale (30).

Les Français se trouvant une troisième fois par artifice (31) en poſſeſſion de la Nouvelle-Ecoſſe, firent partir un Commiſſaire pour conſtater l'état du pays ; & ſur le rapport qu'il fit à la Cour que le Fort Nexoat, ſur la rivière de Saint-Jean, loin de ſuffire à la ſûreté de toute la province, étoit hors d'état de défendre ſeulement le peu

(30) On ignore ſi ces faits ſont vrais. Il eſt bien porté par le huitième article du Traité de Riſwick, qu'il ſera nommé de part & d'autre des Commiſſaires qui auront pouvoir de traiter pour le règlement des limites & confins des pays cédés & reſtitués de part & d'autre ; mais on ne voit nulle part qu'ils ayent rien règlé ſur cet objet, ni que leur règlement, s'ils en ont fait quelqu'un, aît été approuvé par les deux Couronnes de France & d'Angleterre. Au ſurplus, en adoptant les faits, ce règlement n'auroit donné aux Anglais que le terrein qui eſt entre Sagadahock & la rivière de Saint-George.

(31) Je demanderois volontiers à l'Auteur en quoi conſiſte l'artifice qu'il reproche ici aux Français.

d'habitations que les Français avoient sur les bords de cette rivière, on y décida que la garnison en seroit transportée au Port Royal.

En 1701 on parla avec tant d'assûrance à Versailles de la résolution que le Roi avoit prise de former dans l'Acadie un établissement ferme & durable, en peuplant & fortifiant le pays, que l'Evêque de Quebec, qui étoit alors en France, convint avec quelques séminaires qu'ils enverroient dans le Canada le nombre d'Ecclésiastiques que cette occasion pouvoit exiger; mais la guerre de la Reine Anne qui s'alluma pendant la négociation de cette affaire, empêcha l'exécution de ce projet.

En 1704 les Bostonnais se présentèrent encore devant le Port Royal; mais en ayant été repouss-

fés, ils remontèrent la baye des Mines juſqu'à Pigiguit, d'où ils s'avancèrent juſqu'au Beau Baſſin. Ils firent dans ces deux places environ cinq cens priſonniers des deux ſexes, avec quelque butin qui ſuffiſoit à peine pour les dédommager des frais de leur expédition.

Ces mauvais ſuccès remplirent les Français d'un nouveau courage. Ils ne tardèrent point à envoyer les Abenaquis, dont ils diſpoſoient toujours à leur gré, faire de nouvelles irruptions dans la Nouvelle-Angleterre, où ces Sauvages commirent tant de cruautés inouies, que M. Rudley Gouverneur de Boſton, reſolut, s'il étoit poſſible, d'exterminer les Français de la Nouvelle-Ecoſſe, parce qu'ils étoient les vrais auteurs de ce nouveau malheur.

Dans ce deſſein, il fit un armement de vingt-un vaiſſeaux, avec des forces de terre aſſez nombreuſes; & tout s'exécuta avec tant de promptitude & de ſecret, que la première nouvelle qu'en eut la garniſon du Port-Royal, fut l'arrivée de la flotte à l'entrée du Baſſin. Une entrepriſe ſi bien concertée, ne pouvoit pas manquer de réuſſir; mais quelques jalouſies élevées entre les troupes de terre & de mer, la firent échouer. Ces troupes s'étant préſentées à l'attaque avec cette mauvaiſe diſpoſition, on n'eut pas de peine à les mettre en déſordre. En ſe retirant, la flotte s'arrêta à Peſcadoue ſur les limites de la Nouvelle-Angleterre, d'où le Général fit ſçavoir à M. Dudley la véritable cauſe de ce déſavantage. Le Gouverneur furieux à cette nouvelle,

avec un armement plus fort que le premier, fit dans la même année une seconde tentative contre cette place; mais elle ne fut pas plus heureuse que la première, par la mésintelligence qui règnoit toujours entre la flotte & l'armée.

M. Dudley repassa ensuite en Angleterre, où il représenta le mauvais état des affaires de la Nouvelle-Ecosse, sur-tout depuis ces deux derniers mauvais succès; & le Ministère sentant la nécessité qu'il y avoit d'y faire quelque coup décisif, prit la détermination d'y envoyer à quelque prix que ce fût, assez de forces pour faire la conquête de toute la province entière.

En conséquence le général Nicolson se présenta devant le Port-Royal en 1710 avec une flotte de sept vaisseaux de guerre, dont qua-

tre

tre étoient de ſoixante pièces de canon, deux de quarante, & le ſeptième de trente-ſix, fortifiée de 3000 hommes de troupes règlées. Le Fort vigoureuſement ſecouru par les Sauvages, réſiſta douze jours contre ce grand armement; mais il ſe rendit à la fin aux mêmes conditions que M. Phipps lui avoit accordées en 1690.

Alors commença de ſe rallentir l'ancienne amitié des Sauvages pour leurs alliés. La priſe du Port-Royal, qu'ils avoient défendu de toutes leurs forces, parvenant à leur deſſiller les yeux, ils virent que l'idée où les Français les avoient toujours entretenus avec ſoin de leur ſupériorité ſur l'Angleterre, n'étoit qu'un amuſement de leur part. Effrayés de ce dangereux changement, les Français dépê-

chèrent un courier à Quebec, pour en informer le Gouverneur Général, & lui repréſenter la néceſſité qu'il y avoit d'envoyer de grandes forces pour recouvrer l'Acadie, dont la perte, diſoient-ils, entraîneroit bientôt celle du Canada & de la Nouvelle-France. Ils l'aſſûroient d'ailleurs qu'ils ne s'étoient rendus aux Anglais que par la crainte d'être troublés dans la récolte de leur moiſſon; mais qu'ils conſervoient toujours un attachement inviolable pour leur Prince naturel, qui n'avoit point, ajoûtoient-ils, de meilleurs ſujets qu'eux dans aucun lieu de ſon obéiſſance.

Le Gouverneur Général à qui il n'étoit pas poſſible de rien faire de mieux, leur envoya deux Miſſionnaires, munis de cordiaux propres à réveiller le cœur abattu

des Sauvages ; & ces deux Meſſieurs travaillèrent ſi heureuſement, qu'ils les déterminèrent ſur le champ à ſe révolter. Dans cette confiance les Français refusèrent de remplir les conditions qu'ils avoient acceptées en rendant le Fort ; & la garniſon les voyant conſtans dans leur opiniâtreté, envoya un détachement de 60 hommes avec un Ingénieur & ſix autres Officiers, ſous le commandement du Major de la place, pour les réduire à l'obéiſſance ; mais quarante Sauvages, informés de ce deſſein, vinrent à travers les bois au-devant de ce détachement, & l'ayant rencontré dans un paſſage étroit de la rivière, ils le défirent entièrement, ſans qu'il reſtât un ſeul homme pour en porter la nouvelle au Port-Royal.

Encouragés par ce ſuccès, les

Français s'assemblèrent au nombre de 500, & investirent le Fort avec un grand nombre de Sauvages qui vinrent se joindre à eux. En même-temps ils dépêchèrent un courier à M. de Costobelle, Gouverneur de Plaisance dans l'île de Terre-Neuve, pour lui demander un Commandant, & s'engagèrent à réduire le Fort & toute l'Acadie sans d'autres secours ; mais M. de Costobelle n'ayant pas plus d'Officiers qu'il ne lui en falloit dans cette place, ne pût pas les satisfaire, & faute d'un Chef pour les conduire, ils furent contraints de se retirer.

Par le Traité d'Utrecht, conclu en 1712, la France céda à l'Angleterre à perpétuité l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse (32) dans toute

(32) Il y a ici une transposition frauduleuse. Le Traité porte la Nouvelle-Ecosse ou

son étendue, conformément à ses anciennes limites, ainsi que le Port-Royal, appellé aujourd'hui Annapolis-Royal, avec toutes les dépendances de cette province.

Acadie ; en voici les termes : *Dominus Rex Christianissimus, eodem quo pacis præsentis ratihabitiones commutabuntur die, Dominæ Reginæ Magnæ Britanniæ litteras, tabulasve, & authenticas tradendas curabit, quarum vigore insulam sancti Christophori, per subditos Britannicos sigillatim dehinc possidendum, Novam Scotiam quoque sive Acadiam totam limitibus suis antiquis comprehensam, ut & Portûs Regii urbem, nunc Anapolim dictam, cæteraque omnia in istis regionibus quæ ab iisdem terris & insulis pendent, unà cum earumdem insularum, terrarum & locorum dominio, proprietate, possessione & quocumque jure, sive per pacta, sive alio modo quesito, quod Rex Christianissimus, Corona Galliæ, aut ejusdem subditi quicumque ad dictas insulas, terras & ora, eorumque incolas hactenùs habuerunt, Reginæ Magnæ Britanniæ ejusdemque Coronæ in perpetuum cedi constabit & transferri, prout eadem omnia nunc cedit & transfert. Rex Christianissimus, idque tam amplis modo & formâ ut Regis Christianissimi subditis in dictis maribus, sinubus aliisque locis ad littora Novæ-Scotiæ, ea nempè quæ earum respiciant, intra triginta leucas, incipiendo ab insulâ vulgò Sable dictâ, eâque inclusâ & Africam versùs pergendo, omnis piscatura inposterum interdicatur.*

Nous ne parlerons point ici de ces dépendances, ni de ces limites; elles ont été, je penſe, aſſez expliquées dans le cours de cette Hiſtoire.

Toute cette partie du continent de la Nouvelle-Angleterre juſqu'au fleuve Saint-Laurent ayant été aſſûrée aux Anglais par ce Traité, il n'y avoit plus à craindre que les Français y excitaſſent aucun trouble. Les habitans de la Nouvelle-Angleterre commencèrent à s'établir aux environs de la rivière de Kinibeki, au milieu des Sauvages, qui les reçurent avec joie parmi eux, par rapport aux avantages qu'ils en retiroient, tant pour le commerce, que pour l'eſprit & pour les mœurs; car les Anglais avoient créé des écoles dans le pays pour l'éducation de la jeuneſſe, & chargé des Paſteurs parti-

culiers d'inſtruire les plus vieux des principes de la morale & de la religion.

Tout étoit dans cet état de tranquillité, lorſqu'au bout de quelques années, elle fut interrompue par un événement auquel on ne s'attendoit pas. Il y avoit alors parmi les Sauvages un Métif appellé Caſtin, né d'un père Français & d'une mère Indienne. Cet homme s'étoit fait leur Gouverneur de ſa propre autorité, & avoit beaucoup d'empire ſur eux, par rapport aux liens du ſang qui l'attachoient aux deux nations, & par la ſupériorité de ſon extraction ſur les autres. Ce Gouverneur, car il l'étoit en effet, avoit toujours regardé d'un mauvais œil l'établiſſement naiſſant des Anglais de ce côté; il réſolut, s'il étoit poſſible, de l'étouffer dans ſa naiſſan-

ce. Pour cet effet il jetta dans le cœur des Sauvages des semences de jalousie contre leurs nouveaux hôtes, dont le nombre s'augmentant continuellement parmi eux, leur dît-il, n'attendoit qu'une occasion favorable pour les détruire entièrement. Les Indiens, naturellement jaloux de tous les Européens à cet égard, n'eurent pas besoin d'aucun autre motif. Ils commencèrent par demander aux Anglais de quel droit ils bâtissoient des Forts sur leurs terres ; on leur répondit que la Couronne de France avoit pour toujours cédé ce pays à celle d'Angleterre.

Aigris par cette réponse, ils en portèrent sur le champ leurs plaintes au Gouverneur Général du Canada ; mais celui-ci qui connaissoit parfaitement leur faibles-

se, n'eut pas de peine à les radoucir. Il les renvoya satisfaits, en leur disant, que le Traité d'Utrecht ne faisoit aucune mention de leur pays. Il n'est pas étonnant qu'ils ne fussent pas assez clair-voyans pour s'appercevoir de cette défaite, ils prirent ses paroles dans leur sens naturel. Devenant bien-tôt incommodes, ils commencèrent par enlever les bestiaux des Anglais. Ceux-ci qui savoient le moyen le plus court de mettre fin à ces brigandages, s'assûrèrent de quelques Indiens, qu'ils gardèrent pour garans de la bonne conduite de tous les autres.

Castin piqué de ce commencement de justice, les anima à la révolte ; & sous le double personnage de Gouverneur du pays pour le Roi de France, & de Sagamo parmi les Indiens, il vint rede-

mander, avec un corps de troupes nombreux, les ôtages de la nation. Les Anglais qui fixoient leur attention sur le Commandant, commencèrent par se saisir de lui, & après l'avoir retenu prisonnier pendant plusieurs mois, ils le laissèrent, heureusement pour lui, passer en France, pour y recueillir une succession considérable que son père lui avoit laissée en Béarn.

Il ne restoit plus dans l'Acadie, après Castin, d'autre boute-feu que M. Rasle, Missionnaire qu'on y avoit souffert jusqu'alors par rapport à la sainteté de son caractère & de son emploi; mais les Anglais le trouvant occupé dans cette conjoncture à répandre en secret des semences de sédition, en s'opposant à leur Clergé qui s'appliquoit principalement à remplir

les Sauvages des premiers principes de l'honneur & de la vertu, & traitoit avec indignation la doctrine des Sacremens, du Purgatoire, de l'Invocation des Saints, & toutes ces pratiques qui tiennent lieu de la vraie piété & de la religion dans l'Eglise Romaine, firent pendre cet apôtre de la sédition, séducteur du peuple, comme l'ennemi le plus dangereux du genre-humain, violateur du droit des gens, & corrupteur de l'Evangile de Jésus-Christ (33).

Pendant que ces choses se passoient dans l'Amérique Septentrionale, le Roi de France, afin de paraître faire quelque chose pour ces Sauvages, prétendit qu'il y avoit une erreur dans les expres-

(33) Ce langage est celui de l'aveuglement, de l'erreur & de l'opiniâtreté. Ce n'est point à des lecteurs Français qu'il faut justifier ces injurieuses imputations contre la Religion.

sions du Traité d'Utrecht, par rapport aux limites de la Nouvelle-Ecosse. Les deux Couronnes nommèrent des Commissaires en 1719 pour terminer ces différends ; mais les Français, qui s'étoient toujours servis, au besoin, de ces instrumens de leur politique, firent voir clairement dans cette occasion, qu'ils n'avoient jamais été l'objet réel de leurs soins ; car les Commissaires ne s'assemblèrent point, & l'affaire fut assoupie, sans qu'on en parlât davantage.

En 1720. le Colonel Richard fut nommé Gouverneur de Terre-Neuve & de la Nouvelle-Ecosse ; justement irrité, à son arrivée, de la conduite hardie & insolente des habitans Français, il résolut de la réprimer, & commença par leur défendre tout commerce avec l'île du Cap-Breton. Ensuite

il leur ordonna de se reconnaître, dans un temps limité, dépendans de la Couronne de la Grande-Bretagne ; mais ces Français s'étant assemblés aussitôt, firent savoir au Gouverneur qu'ils se regardoient comme indépendans de l'Angleterre, puisque leurs terres ne leur appartenoient que par concession du Roi de France, leur légitime Souverain ; & que s'il continuoit à les réduire à l'extrêmité, il éprouveroit de leur part toute la cruauté des Sauvages.

Avant ce temps, c'est-à dire, bientôt après la paix d'Utrecht, ils avoient envoyé des femmes dans la colonie du Cap-Breton, pour peupler cette île ; & depuis en 1746 avec le secours de M. de Junquieres, qui succéda au commandement de la flotte de France, après la mort de M. le Duc

d'Anville, ils attaquèrent dangereuſement aux Mines les troupes auxiliaires de la Nouvelle-Angleterre ; de ſorte qu'ils vérifièrent dans toutes les occaſions les expreſſions de la lettre qu'ils avoient écrite en 1711. au Gouverneur de Quebec, par laquelle ils l'aſſûroient que, « quoique la néceſſi-» té les eût forcés de ſe ſoumettre » aux Anglais, pour leur sûreté » préſente, néanmoins le Roi de » France n'avoit point de meil-» leurs Sujets qu'eux dans aucun » lieu de ſon obéiſſance ».

Quoi qu'il en ſoit de leur conduite paſſée, ils ſe tiennent aujourd'hui dans la neutralité entre les deux Couronnes ; mais l'établiſſement d'un Gouvernement Civil dans ce pays, conforme à l'intention favorable de Sa Majeſté, eſt le ſeul moyen de les ré-

duire à un ſage règlement, & de leur faire ſentir la différence qu'il y a entre une liberté légitime & une indépendance établie.

Nous avons aſſez démontré juſqu'ici l'importance du pays ; examinons maintenant, en fixant nos regards ſur les nouveaux Colons, quel attrait peut avoir pour eux ce nouveau monde, pour leur faire abandonner leur patrie.

Cette queſtion ſe réduit à deux points ; c'eſt de ſavoir 1°. quelles ſont les productions du pays, pour y pouvoir ſubſiſter en arrivant ; 2°. quels en ſont les avantages pour le commerce, ſur leſquels ils puiſſent établir des projets de fortune pour l'avenir.

A l'égard du premier point, le Pays a de quoi les inviter fortement à s'y établir. Il leur ſera facile de convertir en Mairrain pour

les vaiſſeaux, en planches, mats, ais de ſapin, lattes, douves, cerceaux & cendres pour le ſavon, les bois qu'ils abattront pour découvrir les terres. Ils auront enſuite, en échange, au marché, des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons & tout ce qui leur ſera néceſſaire pour peupler la Terre, après l'avoir ſubjuguée. Dès-lors il ne leur reſtera plus qu'à y faire venir du bled & des foins pour entretenir le fonds; & la fertilité du terroir les dédommagera abondamment de la peine qu'ils auront priſe à le cultiver. Les Sauvages leur fourniront d'ailleurs pour quelques coliers, bracelets ou autres pareilles bagatelles, toutes les richeſſes des bois & des rivières.

Nous avons déjà vû en quoi elles conſiſtoient. J'ajoûterai ſeulement

lement ici un petit nombre d'eſpèces de poiſſon, particulières à ce pays. La première eſpèce eſt le Bleteau. C'eſt un poiſſon plat qui reſſemble à la Plie, mais qui a cinq pieds de longueur; la tête en eſt exquiſe. La ſeconde eſt l'Encornet, qui eſt une eſpèce de Seche. Il eſt excellent de quelque façon qu'on l'apprête; mais il rend les ſauſſes noires comme de l'encre. Il y a encore le Goberge, la Plie, le Requiem & le Chien-marin; & les lacs ſont remplis de Truites ſaumonées & de Tortues.

Il y a pluſieurs lacs dans le pays dont le principal eſt le lac Roſſignol. Il a trois lieues de largeur, en s'arrondiſſant irrégulièrement. Il eſt ſitué à la ſource de la rivière de ce nom, près d'un petit lac, d'où coule une petite

rivière du côté du Port-Royal. On trouve trois autres lacs dans les marais, près des établiſſemens des Français, qui ſont à l'extrêmité de la baye des Mines ; & un autre à la ſource de la rivière d'Artigoniche, à trente milles ou environ de Chedabouctou. Il y en a, outre ceux-là, quelques-uns ſur les rivières de Saint-Jean & de Riſtigouchi.

Les forêts ne ſont pas ſi peuplées d'oiſeaux que les lacs & les rivières de poiſſons ; elles ne ſont pas pour cela ſans mérite. On y trouve du gibier rouge & noir, des Perdrix, des Corneilles, des Bécaſſines & quelques Bécaſſes ; mais ces dernières y ſont fort rares. Il y a, outre-cela, de petits Cignes, des Coqs d'Inde, des Foulques, des Oies & des Grues blanches & griſes,

trop dures, à la vérité, pour les manger rôties, parce qu'elles ſont pleines de nerfs, mais excellentes bouillies. Les Pigeons, les Moineaux & les Allouettes y rempliſſent l'air. Un Oiſeau meilleur que tous les autres, c'eſt l'Ortolan, à qui la délicateſſe de ſon goût a mérité ce nom; c'eſt le premier avant-coureur du Printemps; car auſſitôt que les neiges commençant à fondre, laiſſent voir quelques eſpaces de terre découverts, ces Oiſeaux y arrivent par troupes en ſi grande quantité, qu'on en prend tant qu'on veut. Le Coq eſt une eſpèce d'Oiſeau cendré ſur le dos; on l'appelle cependant l'Oiſeau blanc, parce qu'il a le ventre de cette couleur. Son chant mélodieux ſurpaſſe infiniment celui de tous les autres Oiſeaux qui en-

chantent ces bois ; car le Roſſignol n'a dans ce pays que la moitié de ſon beau ramage : le petit Roitelet s'y glorifie de chanter comme lui.

L'oiſeau le plus curieux, c'eſt le Colibri. On en diſtingue de deux ſortes, l'un eſt ſi petit, qu'il n'eſt pas avec tout ſon plumage plus gros que la Demoiſelle : l'autre fait aux oreilles un tintement terrible, ſemblable au bourdonnement des groſſes mouches qu'on appelle Bluets. Ses griffes qui ont environ un pouce de longueur, ſemblent autant de petites éguilles. Son bec eſt également mince, quoiqu'il ne ſoit cependant que l'étui d'un autre beaucoup plus fin, qu'il inſinue dans les fleurs, pour en ſucer le miel dont il ſe nourrit. On peut en un mot appeller avec raiſon ce petit

animal le colifichet de la nature. Une ſuperbe touffe noire ombrage ſa tête ; ſa gorge eſt de couleur de roſe, ſon ventre blanc comme du lait ; ſon dos, ſes aîles & ſa queue ſont d'un verd de roſier, enrichi d'une nuance d'or éclatante ; un duvet imperceptible ondoyant tout ſon plumage, lui donne une douceur, un éclat, une délicateſſe au-deſſus de toute expreſſion.

Je n'écris point l'hiſtoire naturelle du pays. Ainſi de tous les reptiles qu'on y trouve, je ne parlerai que du ſerpent à ſonnettes, qu'on y voit ramper, comme dans toutes les autres parties de l'Amérique Septentrionale. Il eſt trop connu pour avoir beſoin d'une deſcription ; j'obſerverai ſeulement qu'il eſt naturellement peureux. Jamais il n'attaque les paſſans, à moins qu'on ne l'irrite. La

morſure en eſt très-venimeuſe, & on l'avoit toujours regardée comme incurable juſqu'à la découverte qu'on fit, il y a quelques années, dans ce pays-là, d'une plante que ſa propriété fit appeller la Plante du Serpent. La poudre en étant appliquée ſur la piquûre, en forme de cataplaſme, eſt un véritable antidote. Cette plante eſt facile à diſtinguer, & je n'aurai pas de peine à la décrire. La tige en eſt ronde, un peu plus groſſe qu'une plume d'oie, de trois ou quatre pieds de hauteur: elle ſe couronne d'une fleur jaune d'une agréable odeur, qui reſſemble à une marguerite commune, tant par ſa forme que par ſa grandeur. Ses feuilles qui ſont d'une figure ovale & étroite, ſont ſoutenues par un pédicule d'environ un pouce de long, qui ſort des nœuds de la ti-

ge ; chaque pédicule a cinq feuilles, comme un pied de bled de Turquie.

Il ſeroit difficile de manquer de bois ou de mairrain pour bâtir dans un pays déſert ; les arbres qu'on abat, y ſervent à cet uſage. Ils ſont encore très-utiles, tandis qu'ils ſont ſur pied, en ce qu'ils indiquent la nature & la qualité du terrein où ils croiſſent.

En approchant de cette côte, les premiers objets dont ſoient frappés les regards, ſont les pins, les ſapins, les cédres. Le Pin forme une branche du Commerce étranger de ce pays ; on n'en fait guère d'autre uſage. Nous ne le conſidérons ici que parce qu'il fait connaître le terrein où il croît. Ce terrein eſt en effet ſi mauvais, qu'il ne peut produire aucune ſorte de grains ; ce n'eſt qu'un mê-

lange de gravier, de ſable & d'argile.

On y diſtingue quatre eſpèces de Sapins. La première eſpèce reſſemble à la nôtre ; les trois autres ſont blanches, rouges & bleues. Les Sapins blancs ainſi que les bleus, ſont propres à faire des mats de vaiſſeau, principalement les blancs, dont les Charpentiers tirent auſſi un très-bon parti. Ceux-ci viennent communément dans des terres pures, noires dans le fond, mais fertiles en excellent bled, pourvû qu'on les deſſéche. Le bois du Sapin rouge eſt tout-à-fait différent de celui du blanc. On en fait de très-bonnes poutres pour bâtir ; parce qu'il eſt plus compacte & plus ſolide ; il vient dans du gravier mêlé d'une eſpèce d'argile dont on fait les pipes à fumer. Le bleu eſt celui

lui qui réſiſte le mieux à l'eau ; c'eſt pour cela qu'on en fait des paliſſades & des clôtures. Il ſe plaît dans l'argile blanche. On fait une liqueur du ſuc de cet arbre, très-connue par ſa bonté pour les contuſions, tant intérieures qu'extérieures.

On y trouve auſſi deux ſortes de Cédres ; le blanc & le rouge. Le blanc a plus d'épaiſſeur. Quoiqu'il faſſe de bonnes palliſſades, on l'employe plus ſouvent en lattes pour couvrir les maiſons, à cauſe de ſa légéreté. Le rouge n'eſt ni ſi haut ni ſi épais que le blanc ; mais la différence la plus ſenſible entr'eux conſiſte dans l'odeur. Le Cédre blanc a ſon odeur dans le bois, au lieu que le rouge ne l'a que dans les feuilles, qui exhalent une ſenteur déſagréable d'une force terrible.

Les Cédres, le blanc en particulier, indiquent une terre graſſe fort riche.

Le Chêne y eſt également rouge ou blanc. Ce dernier croît ſouvent dans des lieux bas & humides, qui produiſent toute ſorte de bled & de légumes. L'autre, dont le bois eſt moins eſtimé, aime mieux un terrein ſec, maigre, plein de gravier. Ils produiſent tous les deux le même gland.

L'Erable eſt très-commun dans ce pays : c'eſt de ce bois qu'on fait les chaiſes, les tables ou autres meubles ſemblables. Sa sève eſt d'un grand uſage dans les feſtins ; elle eſt blanche, très-claire, extrêmement rafraîchiſſante, laiſſant dans la bouche un agréable parfum, d'ailleurs ſalutaire & pectorale. Les Sauvages la font bouillir à deux ou

trois repriſes pour la convertir en ſirop. Après cette première opération, ils la font encore bouillir un peu, en l'écumant avec ſoin ; elle prend alors la conſiſtance du ſucre, & leur ſert beaucoup pour la cuiſine. Peut-être en pourroit-on tirer avec l'alambic une très-bonne eſpèce de rum : on devroit du moins l'eſſayer. L'Erable eſt le bois ordinaire qu'on brûle dans le pays, preuve qu'il y eſt très-abondant ; la sève coule par un trou qu'on fait au bas du tronc. C'eſt ſurtout lorſque la terre eſt couverte de neige, ou qu'il a bien gelé dans la nuit, qu'elle en ſort avec plus d'abondance. La ſaiſon de percer ces arbres eſt en Février & Mars : ils ſe plaiſent dans des terres hautes, propres aux arbres fruitiers. L'Erable femelle

a toutes les qualités du mâle ; il eſt ſeulement plus pâle ; il exige d'ailleurs un terrein humide & riche.

On y trouve par-tout avec l'Erable ou autres bois blancs, des Ceriſiers ſauvages, que quelques-uns appellent l'arbre de joie : on en fait les uſtenciles du ménage. Cet arbre jette, comme l'Erable, une sève douce, mais qui laiſſe ſur la langue une amertume déſagréable.

Le Frêne, dont on fait principalement les tonneaux, ſe trouve auſſi parmi les Erables. Il y a encore une eſpèce de Frêne métif, qui a la même qualité que le véritable, avec cette différence qu'il ne vient que dans un plat pays riche, ainſi qu'une troiſième eſpèce, qu'on appelle le Frêne batard, qui n'eſt pas à beaucoup

près, auſſi bon que les deux autres.

Il y a trois ſortes de Noyers. Le Noyer dur, le tendre & celui dont l'écorce eſt extrêmement délicate. Le Noyer dur produit une petite noix, bonne à manger, mais de difficile digeſtion; le bois n'en eſt propre qu'à faire du feu. La noix du Noyer tendre eſt d'une forme ovale, plus groſſe que la première, excellente, quoique difficile à caſſer. Le bois n'en eſt pas auſſi beau que celui de notre Noyer; mais il ne ſe gâte guère ni à l'air, ni dans l'eau; le feu le conſume d'ailleurs mal-aiſément. La troiſième eſpèce eſt plus chargée de fruit. La noix, de la groſſeur de celle du premier, a un goût amer; mais la coquille qui en eſt tendre, rend abondamment une

huile excellente à brûler ou pour mille autres uſages. La façon de l'extraire, c'eſt de faire ſimplement bouillir dans l'eau les noix caſſées ; l'huile y ſurnage auſſitôt en écume. Celui-ci jette auſſi en petite quantité une ſève plus ſucrée que celle de l'Erable. On ne le trouve jamais, non plus que le Noyer tendre, que dans les meilleurs fonds.

On n'y voit que Hêtres de toutes parts, ſur les hauteurs, dans le plat pays, dans le ſable, comme dans la terre la plus fertile. Ils produiſent une grande abondance de fennes dont l'huile eſt fort connue en Angleterre.

On y voit parmi les Erables & les Ceriſiers ſauvages, une autre eſpèce d'arbre fort abondante, qu'on appelle Bois blanc ; il eſt fort haut & très-mince. On en

fait des planches, des tables, quelquefois des tonneaux : le bois en eſt aiſé à travailler ; l'écorce couvre les cabanes des Sauvages.

L'Orme y eſt très-commun. Le rouge y eſt plus difficile à travailler que le blanc ; mais il dure davantage. Les rivières y ſont preſque par-tout bordées de Trembles.

Le Sureau, le Cormier y ſont au rang des arbres fruitiers. Les buiſſons, ainſi que les bois les plus épais, ſont remplis de pruniers dont le fruit eſt fort aigre. L'arbriſſeau à vinaigre eſt un buiſſon moëlleux, dont le fruit aigre, infuſé dans de l'eau, donne une eſpèce de vinaigre rouge. Le Pénime eſt un autre arbriſſeau qui croît au bord des petits ruiſſeaux qui déſaltèrent les prairies.

Il porte des grapes de bayes rouges, aſtringentes comme notre Prunellier.

Là, ſe trouve le mûrier ou la vigne du Mont Ida; les mûres en ſont rondes, ayant de petits pepins comme le raiſin; le jus en eſt noir, doux, d'un goût très-agréable. Les Sauvages qui les font ſécher comme nous faiſons les ceriſes, s'en ſervent dans les flux de ſang. L'Aſtoca eſt encore un fruit de la groſſeur d'une ceriſe, qui a des graines comme les pommes ou les oranges. La plante qui rampe le long des marais humides, produit ſon fruit dans l'eau. On en fait de bonne marmelade, tout dur & tout âpre qu'il eſt.

On ne manque dans ce pays ni de Raiſins de Corinthe, ni de Groſeilles, ni de Fraiſes, ni de Fram-

boiſes. On y recueille du Houblon, ainſi que du Capillaire, avec un nombre infini de plantes médicinales, telles que l'Origan, la Valériane, l'Aconit, le Thalictrum, l'Aigremoine, la Pacquerette ou Paſquette, le Sang-Dragon, l'Héſidaron, l'Angélique, la Conſoude, la Fumeterre, & quelques autres dont on lit les propriétés dans les Pharmacopées. On y trouve auſſi une eſpèce de Lichnis ou Aſaron, qui, outre ſes propriétés médicinales, a encore celle de donner au vin un goût excellent, en y mettant pendant trois mois des fibres de la racine bien pelée.

Le Cyprès y croît auſſi avec une eſpèce de Myrte que ſon uſage fait appeller Myrte de Chandelle. On tire l'huile des bayes de cet arbriſſeau, comme je l'ai dit de l'Huile de Noix. Cette Huile après avoir bouilli deux fois, de-

vient d'un verd clair & luisant. Quoiqu'elle durcisse au frais, elle n'est point seule assez solide; mais en y mêlant un peu de suif, on en compose de très-belle bougie, qui donne une brillante lumière.

Il y a peu de Cresson d'eau; mais tous les Sauvages cultivent du Maïs, du Bled d'Inde, des Haricots, des Courges, des Melons, tant d'eau que musqués. Enfin rien n'est plus aisé que de faire venir dans des jardins tout ce qu'il est possible d'y recueillir, comme je l'ai remarqué ailleurs.

Les Hivers y sont plus longs & plus rudes qu'en Angleterre; mais comme il y a beaucoup de carrières de belle pierre & de pierre à chaux, on y bâtit avec du bois & d'autres matériaux, des maisons à l'épreuve du mauvais temps à l'extérieur; & le pays fournit as-

ſez de charbon pour y être dans l'intérieur auſſi chaudement qu'on le ſouhaite.

A l'égard du Commerce, outre toutes les branches qui ſont communes à ce pays avec la Nouvelle-Angleterre, trop connues pour exiger un détail particulier, on y pêche trois ſortes de poiſſons au golfe de Saint-Laurent, principalement ſur la côte de la Nouvelle-Ecoſſe : Je parle du Marſouin, du Loup marin & du Veau marin. Les deux premiers rendent une grande quantité de très-belle huile, à l'uſage des lampes ou des Corroyeurs. On peut l'employer à la cuiſine, tandis qu'elle eſt fraîche : Elle ſe conſerve long-temps claire; elle n'a point de mauvais goût, ni ne dépoſe aucune lie au fond des barrils. Avec la Peau du Marſouin blanc préparée, en l'amenuiſant juſqu'à la rendre tranſpa-

rente, on fait des habits & des culottes qu'on dit être à l'épreuve du mouſquet. Quelques-unes de ces Peaux ont juſqu'à dix-huit pieds de long ſur neuf de large; enſorte qu'elles ſuffiſent pour couvrir l'impériale d'un carroſſe. La Peau du Loup marin étant couverte de poil, ſert à couvrir des coffres, des malles ou des bancs, où elle dure ſouvent plus que le bois. Elle reſſemble au marroquin, lorſqu'elle eſt tannée; mais le grain en eſt plus gros. Elle ſe conſerve plus long-temps fraîche, ſans ſe peler ſi facilement. On en peut faire des ſouliers ou des bottes, que l'eau aura de la peine à percer.

Le Veau marin eſt ſur-tout remarquable par ſes dents: il en a deux principales aux deux côtés de la machoire inférieure, longues & groſſes comme le bras d'un

homme, qui ſont une très-belle ivoire.

Les Pins, les Sapins, tous les bois en général y ſont ſupérieurs à ceux de la Nouvelle-Angleterre. La Morue y eſt auſſi beaucoup meilleure en Hiver, quand on peut la pêcher dans les ports, qui ſont rarement gelés. Le Pays fournit de bonne Saumure en pluſieurs endroits, ſur-tout dans les marais qui ſont entre Chedabouctou & Tatamegouche; au moyen de quoi on préparera le poiſſon à moins de frais; & la Colonie induſtrieuſe, vendant à meilleur marché que les Français, pourra envahir tout le Commerce des Détroits.

Ajoûtons à cela que les avantages de ce Commerce aboutiſſant enfin à la Grande-Bretagne, où s'augmentera la conſommation des Manufactures de laine, les nou-

veaux Colons doivent être sûrs de recevoir de cette Puissance des récompenses dignes de leurs travaux.

Enfin, si l'on considère, outre ce que nous avons dit jusqu'ici, la bonté de Sa Majesté, en donnant aux nouveaux Colons des terres suffisantes pour y subsister, ainsi que la résolution où Elle est de leur en assûrer la paisible possession, soit par l'établissement d'un Gouvernement Civil, ou en bâtissant des Forts, avec des garnisons dans les lieux qui en seront susceptibles, afin de les protéger dans leur Commerce maritime, il y a tout lieu de croire que la Nouvelle-Ecosse deviendra en peu de temps une Colonie riche & florissante.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce ſecond Volume.

PREMIERE PARTIE
Des Matières du Diſcours ſur la Lecture.

A

Amis, page 67
Amitié; ſon éloge & ſes caractères. 66
Amour; différence entre l'Amour & l'Amitié. 71
Amour-propre; ſon caractère. 53
Aréopage. 63
Ariſtodême; ſa vertu. 64
Artémiſe; ſa tendreſſe conjugale. 39
Avarice de Craſſus. 79

B

Beauté; privilège du Sexe. 58

Bibliothèque. 143
Bienfaiſance de Titus. 79
But des Sciences. 60

C

CLÉOBULE. 63
Codrus ; ſon dévouement. 36
Continence de Cyrus. 77

D

DÉCIUS ; dévouement des trois Décius. 37
Déſintéreſſement. Scipion, Turenne. 78

E

Éloquence ; ſa beauté, ſon empire, ſes charmes, 16
—— Ses trois genres. 20

F

FABLE ; ſon origine, ſon rapport à l'Hiſtoire. 22
Fatuité des jeunes gens. 139
Fermeté de Popilius. 76
Flatterie. 42

G

GÉNÉROSITÉ. Prédarète. Démoſthène. Ariſtide. 75
Grandeur de l'homme. 15

H

Henri IV. Beaux traits. 81
Hiſtoire ; ſa définition & ſes avantages. 35
Horace. Sentiment ſur ſes Ouvrages. 126
Hoſpitalité. 48
Humanité de l'Empereur Théodoſe. 77

I

Jean I. Roi de France. Beau mot. 81
Ignorance, le plus dangereux écueil. 112

L

Lecture. Elle eſt libre. 101
—— Elle eſt la nourriture de l'Eſprit & du Cœur. 111
—— Ses caractères. 119
Livres. Danger des mauvais Livres. 100
Louis XIV. Beaux traits. 81

M

Mathématiques ; leur utilité. 133
—— La raiſon leur doit ſes progrès. 135
Menſonge ; ſa difformité. 40
Mémoire. 116
Modération de Thémiſtocle. 74
Montagne. Jugement ſur ſes Ouvrages. 125

O

Obéissance aux Rois. 48
Oiſiveté. 118

Orgueil. 55
Oſtraciſme. 76

P

PEINES ; elles ſont les ombres des plaiſirs. 114
Philoſophie ; ſes avantages. 13
Phocion ; ſa vertu. 45
Pittacus. 62
Plaiſirs. Ceux de l'Eſprit ſont préférables à ceux des ſens. 113
Plutarque. 124
Poëſie ; ſon caractère. Elle eſt le cri de la Nature, & l'expreſſion du cœur. 24
——— Son emploi. Elle étoit conſacrée dans les anciens temps à la Religion, à la Morale, aux Sacrifices & aux Feſtins 26
——— Elle eſt le langage des Dieux. Etymologie de ce nom. 30
Poëte. Ce titre répondoit originairement à celui de Sage. 27

R

RAILLERIE ; ſon inhumanité. 49
Reſpect pour la Vieilleſſe à Sparte. 44
——— pour les Dieux. 47
Richeſſes. Leur prix. 57
Rouſſeau de Genève. Sentiment ſur lui relativement aux ſciences. 61

S

SAGES. Définition de ce mot, qui ſignifioit autrefois Savant, Roi &

Poëte. 61
Société. Sentiment sur M. Rousseau de Genève à cet égard. 145
Solon. 62
Supplice d'un mauvais Juge Persan. 95

T

Talens. Avantages des Talens. 58
Thalès. 64
Trajan; son éloge. 74
Tyran. Etymologie de ce mot. 61

V

Valeur d'Agésilas. 74
Vérité; son éloge. 49

SECONDE PARTIE

Des Matières de l'Hiſtoire de l'Acadie.

A

*A*BÉNAQUIS. 295
Achemins. 291
Adoption des Enfans des Français par les Indiens. 276
Anapolis-Royal. 192
Arbre flottant. 180

B

Bassin de Chignitou *ou* le Beau-Baſſin. 183
Baye de Fundi *ou* Baye Françaiſe. 173
——— de Port-épis. 206
——— verte. 207

C

Cabeguit. 185
Cap Canceau. 201
——— de Sable. 197
——— Gaſpé *ou* Gapêche. 209
——— Sainte Marie. 197
Chédabouctou ou Havre de Milfort. 203
Chidapouchi. 183

D

Découverte de l'Acadie par Cabot, Vénitien. 112

Défense courageuse de Madame De la Tour. 267

E

Étendue & situation de la Nouvelle-Ecosse, entre Boston & Terre-Neuve. 168
Expédition de M. Kirk en 1627. 248

F

Fêtes des Indiens pour leurs Enfans. 230

G

Gaspésiens. 226
Générosité de Madame De la Tour. 256

H

Havre d'Artigoniche. 206
—— de Chibouctou. 200

I

Isle de Sainte-Croix. 118
—— Menane. 175
—— de Poictou. 206
—— de Miscou. 208
Indiens. 230
Iroquois. 177

L

Les Mines 186
Les Monts-déserts. 245

M

MANIÈRE de déclarer la guerre des Indiens. 231
Métif. 219
Montréal. 280

O

ORIGINE du nom de Canada. 209
——— du nom de Nouvelle-Ecosse. 246

P

PORT de la Hève. 198
——— Mouton. 118
——— Rossignol. 217
——— Royal. 220
Portage. 177

R

RIVIÈRE de Sainte-Croix. 174
——— de Saint-Jean. 177
——— de Paboncou. 197
——— de Ristigouchi. 207

S

SAGAMO. 227
Suriquois. 225

V

Voyage de Cartier en 1534. 213
—— du Chevalier Gilbert Humphry en 1583. 220
—— de M. de Villebon en 1691. 295

Fin de la Table des Matières.

De l'Imprimerie de H. L. Guerin, & L. F. Delatour, 1765.

1242

E765
L159
v.2